



## Table des matières

<b>Maladies cardioneurovasculaires</b> -----	<b>2</b>
Maladies cardioneurovasculaires aiguës-----	6
Maladies cardioneurovasculaires chroniques-----	10
<b>Maladie coronaire</b> -----	<b>14</b>
Syndrome coronaire aigu -----	18
Maladie coronaire chronique -----	22
<b>Accident vasculaire cérébral</b> -----	<b>26</b>
Accident vasculaire cérébral aigu -----	30
Séquelle d'accident vasculaire cérébral -----	34
<b>Insuffisance cardiaque</b> -----	<b>38</b>
Insuffisance cardiaque aiguë -----	42
Insuffisance cardiaque chronique-----	46
<b>Artériopathie oblitérante du membre inférieur</b> -----	<b>50</b>
<b>Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque</b> -----	<b>54</b>
<b>Maladie valvulaire</b> -----	<b>58</b>
<b>Embolie pulmonaire aiguë</b> -----	<b>62</b>
Autres affections cardiovasculaires -----	66
<b>Traitements du risque vasculaire (hors pathologies)</b> -----	<b>70</b>
Traitements antihypertenseurs (hors pathologies) -----	74
Traitements hypolipémiants (hors pathologies) -----	78
<b>Diabète</b> -----	<b>82</b>
Diabète insulino-traité -----	86
Diabète traité par agoniste du glp-1 -----	90



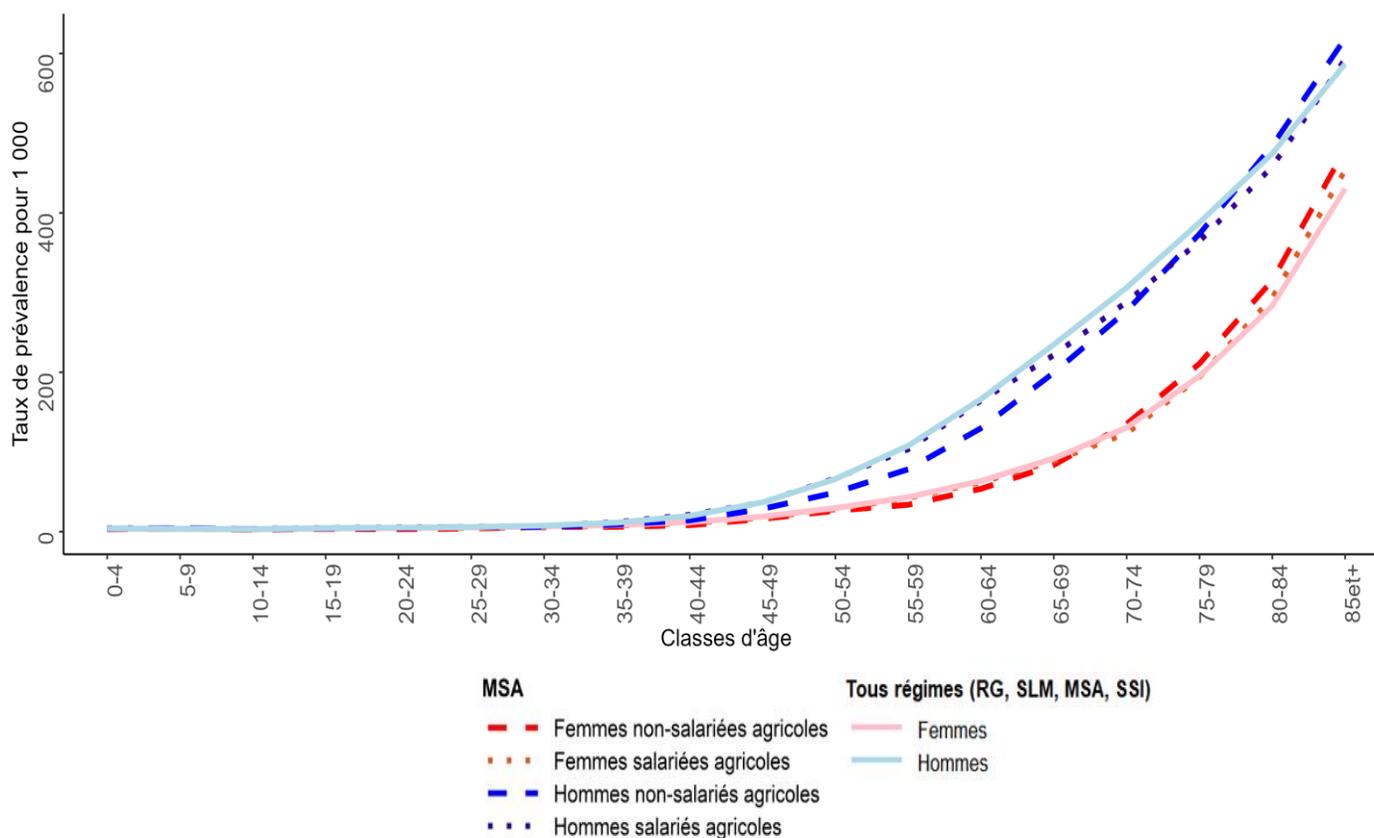
## Maladies cardiovasculaires

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 391 535
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 1,7 %
- Taux de prévalence : 133,5 ‰
- Âge moyen : 78,5 ans – Âge médian : 82 ans
- Répartition hommes/femmes : 57,1 % / 42,9 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 55 344

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime

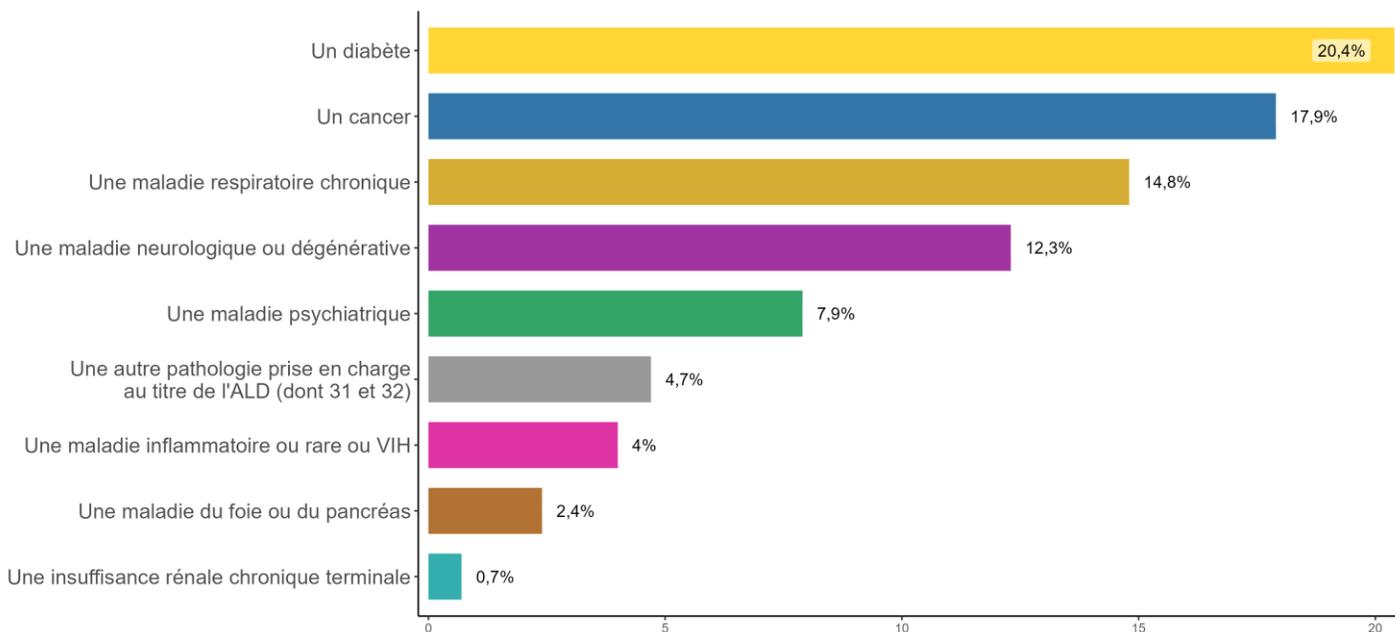


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

57,8 % des assurés pris en charge pour *Maladies cardiovasculaires*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

## Indices comparatifs et coût

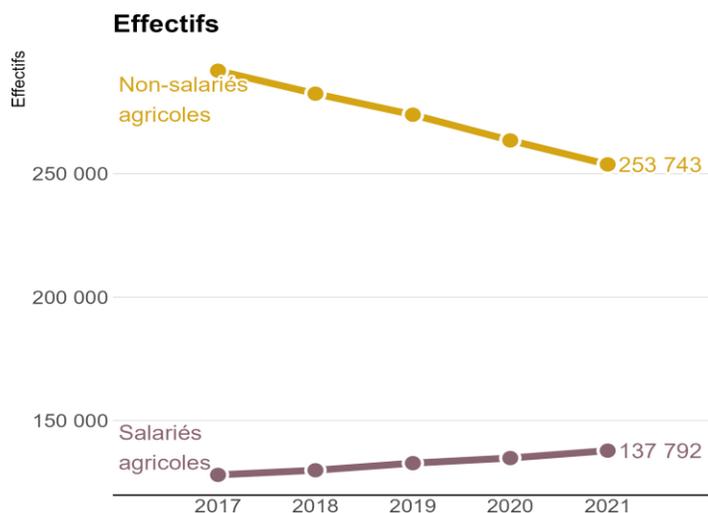
Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif*	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
Non-salariés	253 743	101,6	***	Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Salariés	137 792	98,0	***		
				391 535	1 798 333 334€

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



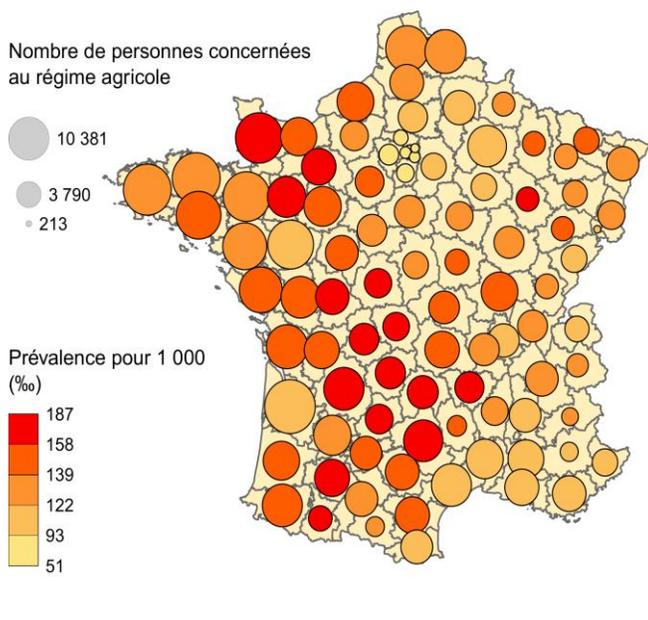
## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



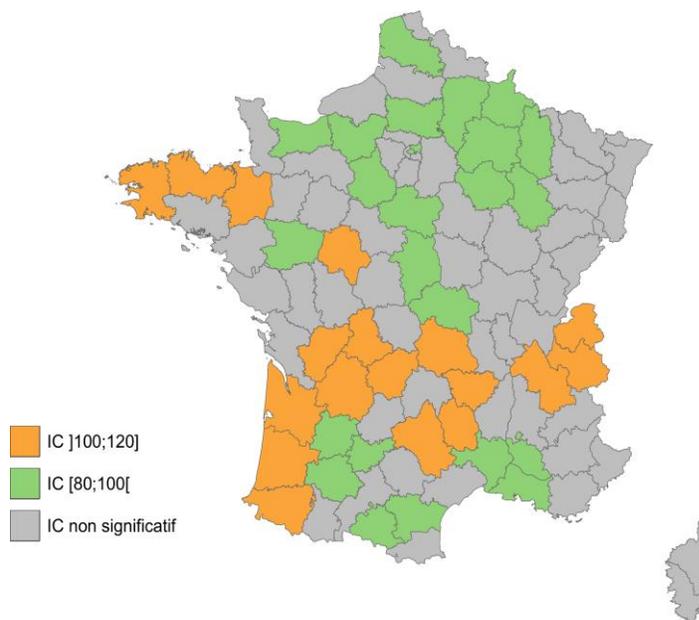
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Maladies cardiovasculaires (sup\_Cv\_cat) :

*Regroupement des pathologies syndrome coronaire aigu, maladie coronaire chronique, accident vasculaire cérébral aigu, séquelle d'accident vasculaire cérébral, insuffisance cardiaque aiguë, insuffisance cardiaque chronique, artériopathie oblitérante du membre inférieur, troubles du rythme ou de la conduction cardiaque, maladie valvulaire, embolie pulmonaire aiguë et autres affections cardiovasculaires*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



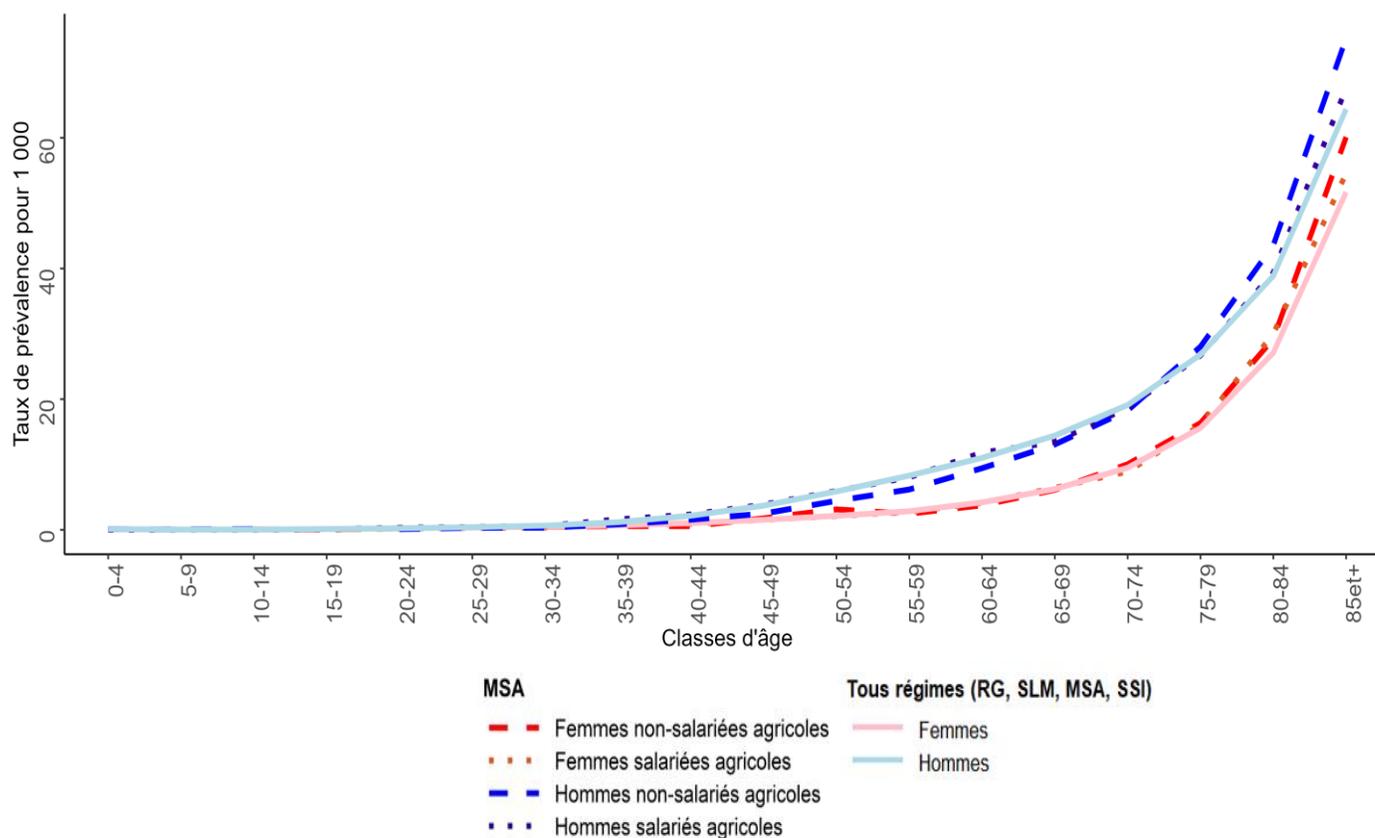
## Maladies cardiovasculaires aiguës

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 37 454
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 3,4 %
- Taux de prévalence : 12,8 ‰
- Âge moyen : 81,2 ans – Âge médian : 85 ans
- Répartition hommes/femmes : 52,6 % / 47,4 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 33 275

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime

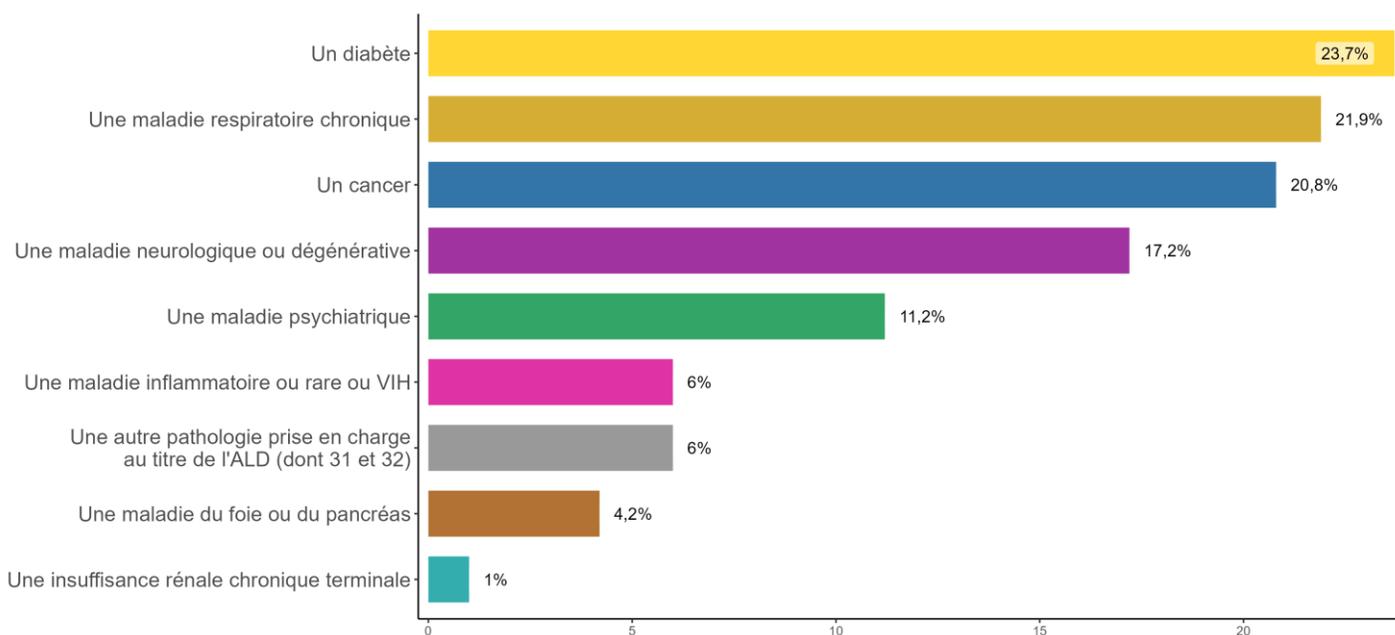


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

69,3 % des assurés pris en charge pour *Maladies cardiovasculaires aiguës*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

## Indices comparatifs et coût

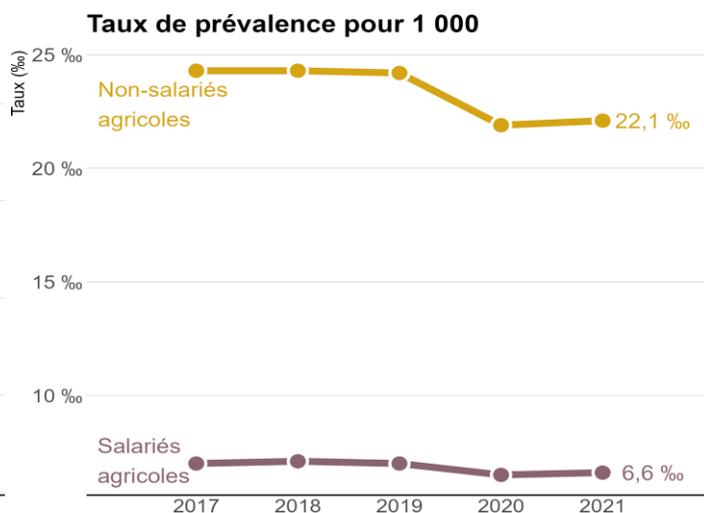
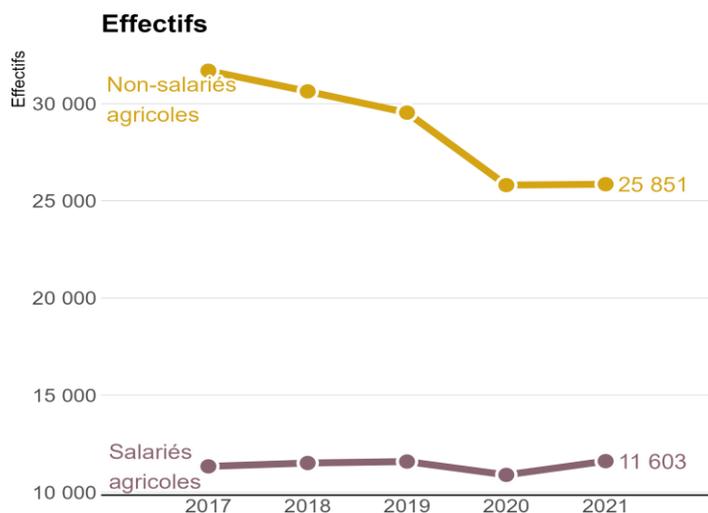
Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif*	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
Non-salariés	25 851	109,5	***	Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Salariés	11 603	101,9	**		
				37 454	436 050 842€

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



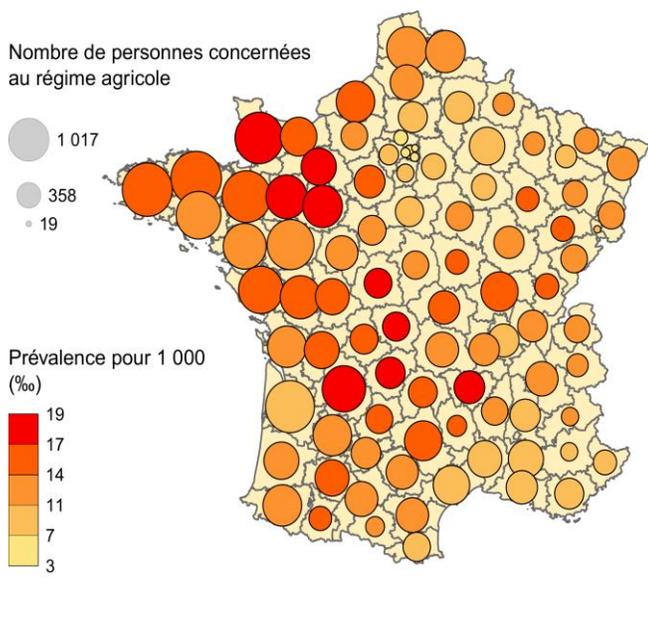
## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



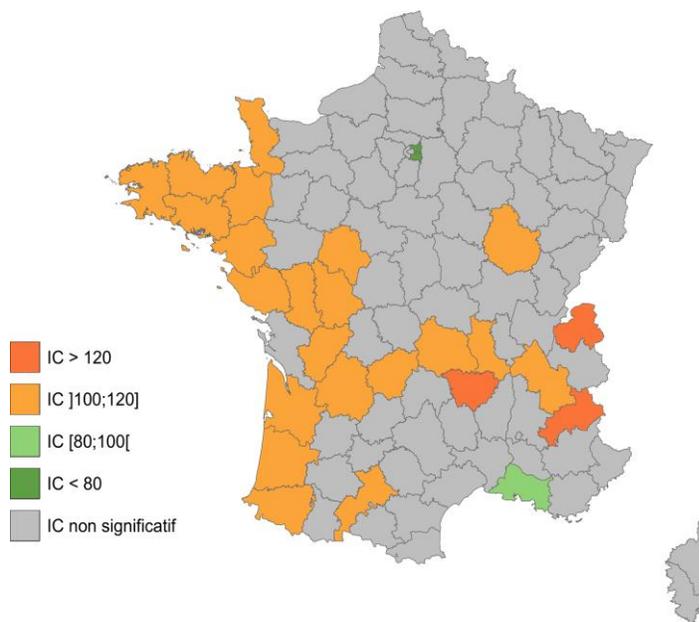
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Maladies cardiovasculaires aiguës (sup\_Cvaig\_cat) :

*Regroupement des pathologies syndrome coronaire aigu, accident vasculaire cérébral aigu, insuffisance cardiaque aiguë et embolie pulmonaire aiguë*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



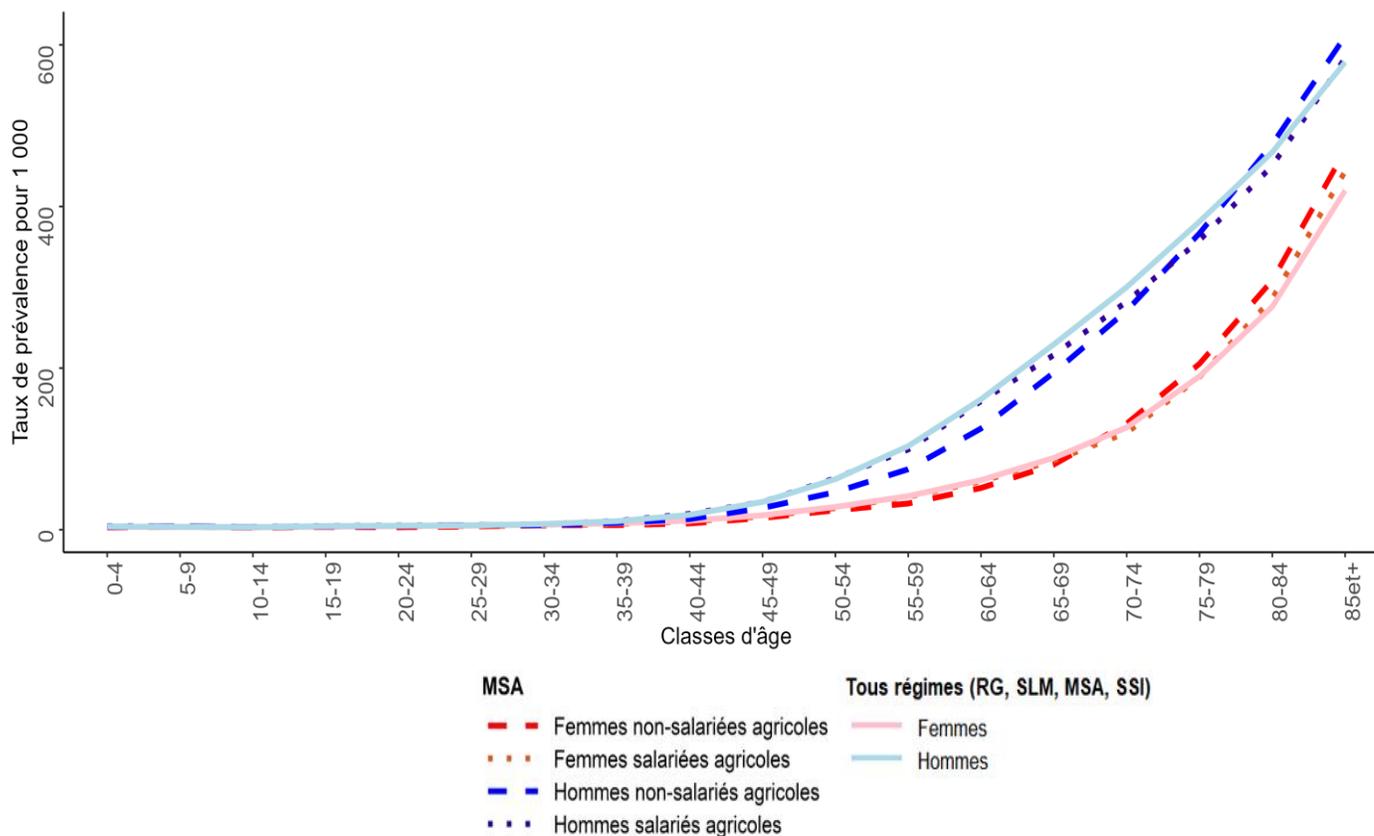
## Maladies cardiovasculaires chroniques

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 382 202
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 1,7 %
- Taux de prévalence : 130,3 ‰
- Âge moyen : 78,6 ans – Âge médian : 82 ans
- Répartition hommes/femmes : 57,2 % / 42,8 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 53 375

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime

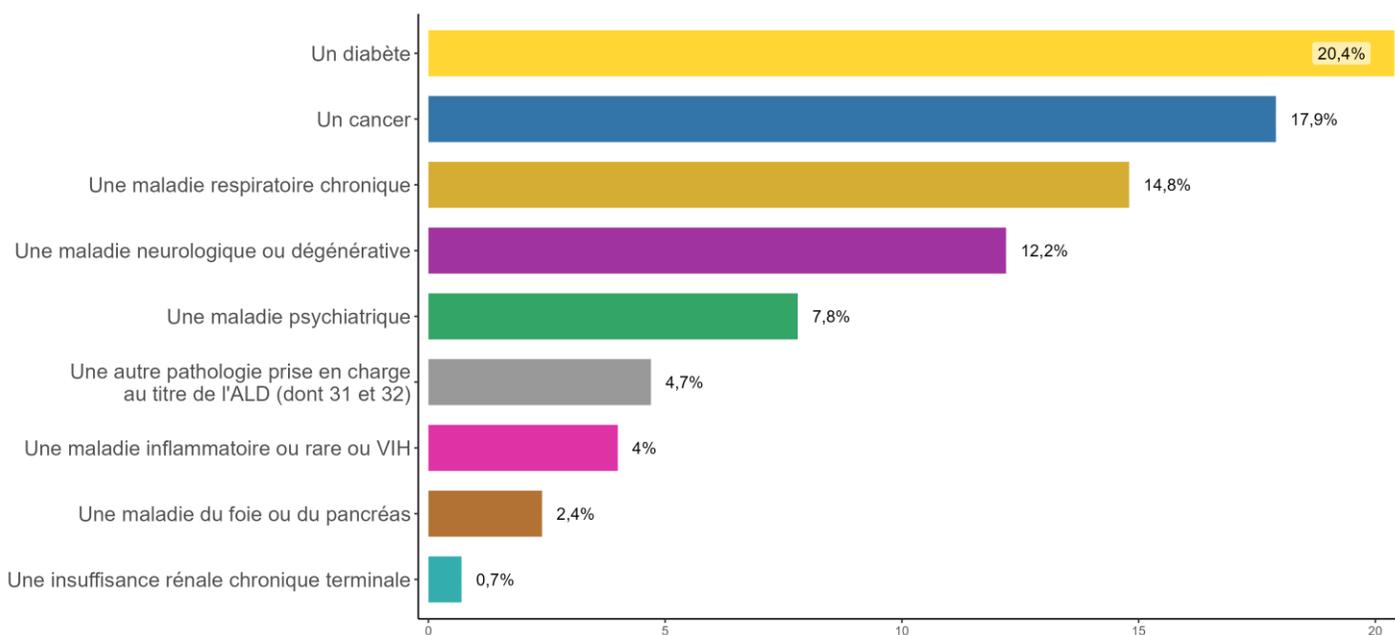


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

57,7 % des assurés pris en charge pour *Maladies cardiovasculaires chroniques*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

## Indices comparatifs et coût

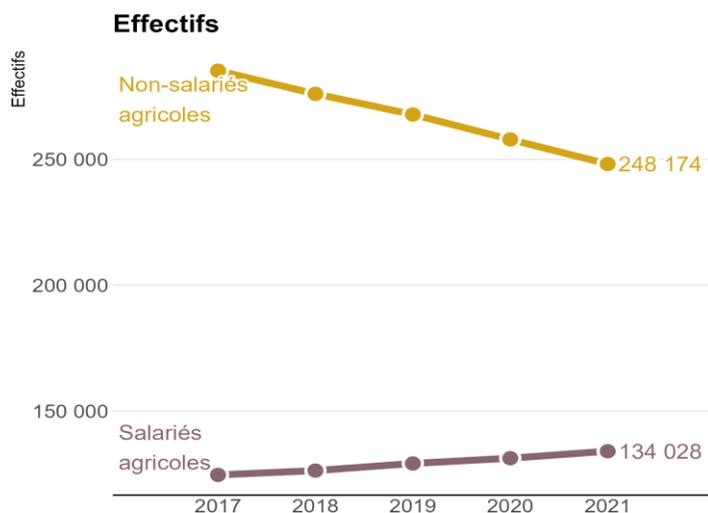
Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif*	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
Non-salariés	248 174	101,7	***	Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Salariés	134 028	98,0	***		
				382 202	1 362 282 492€

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



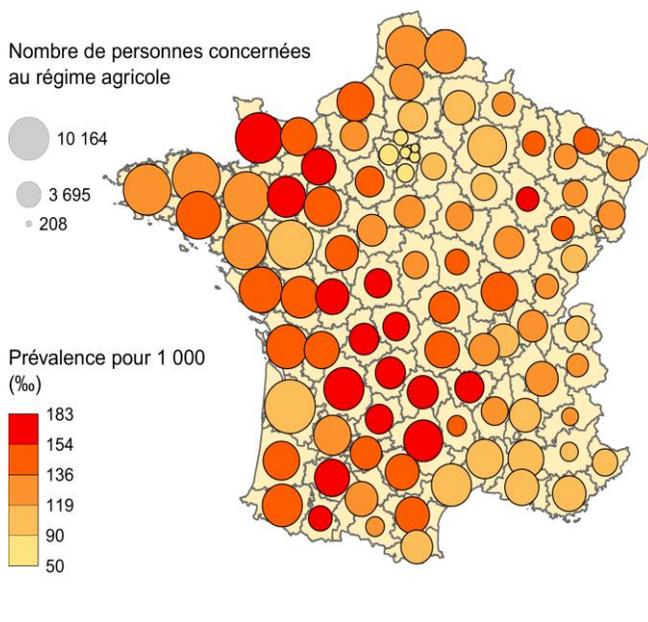
## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



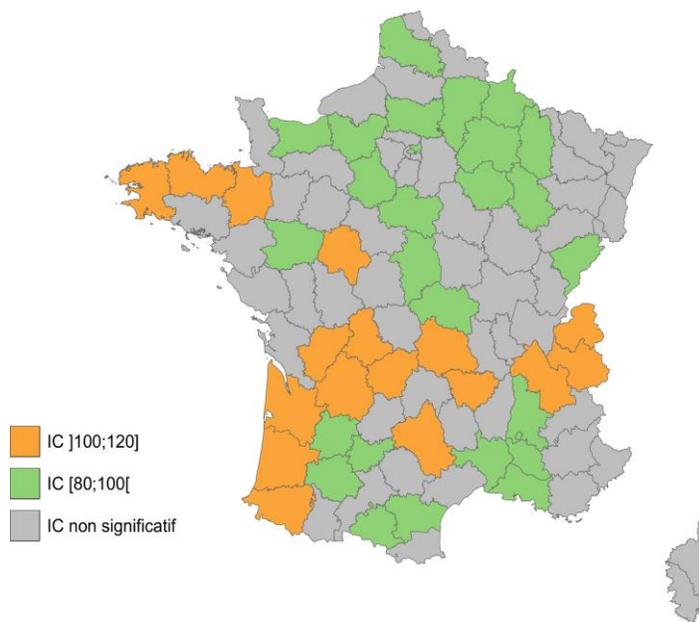
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Maladies cardiovasculaires chroniques (sup\_Cvchr\_cat) :

*Regroupement des pathologies maladie coronaire chronique, séquelle d'accident vasculaire cérébral, insuffisance cardiaque chronique, artériopathie oblitérante du membre inférieur, troubles du rythme ou de la conduction cardiaque, maladie valvulaire et autres affections cardiovasculaires*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



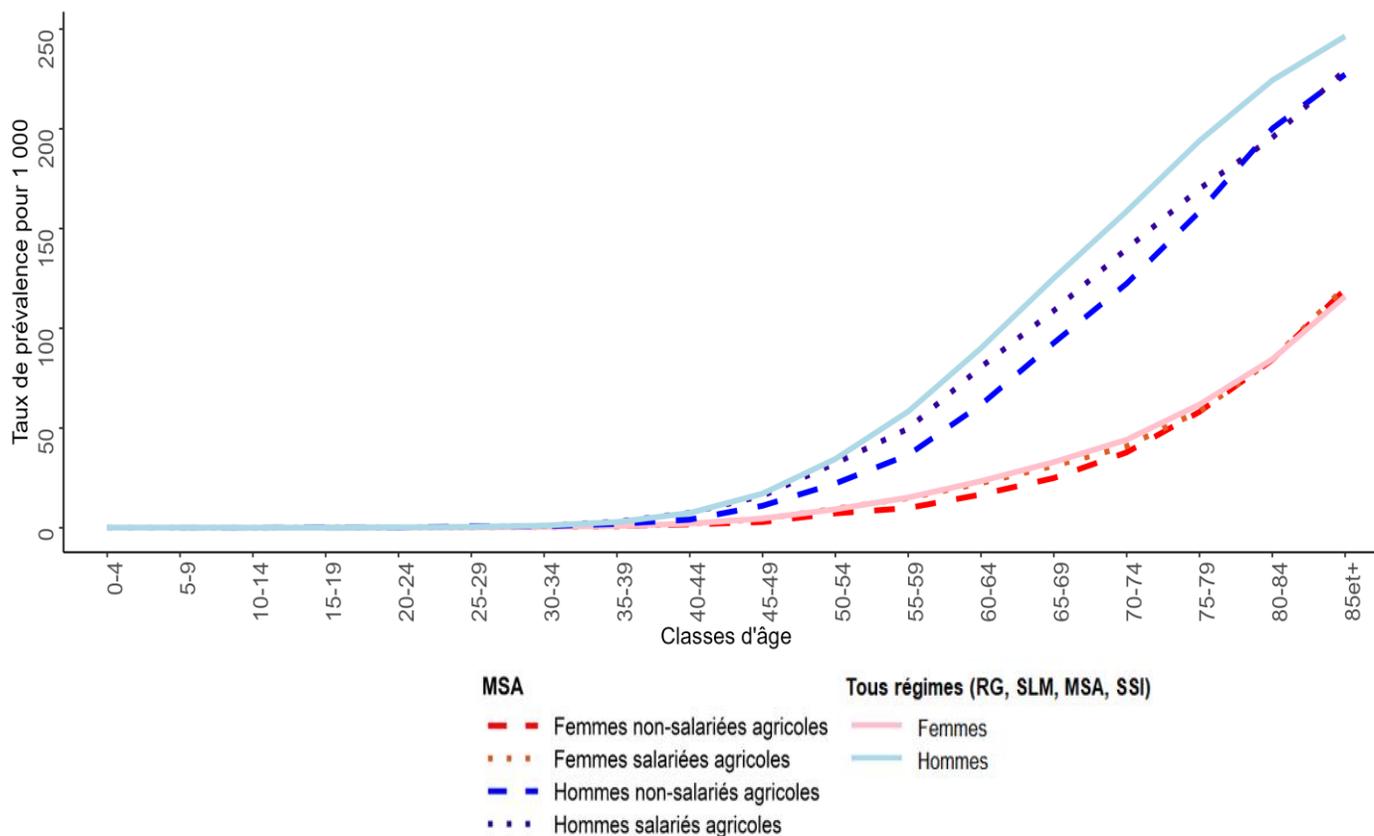
## Maladie coronaire

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 139 623
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 1,6 %
- Taux de prévalence : 47,6 ‰
- Âge moyen : 77,3 ans – Âge médian : 79 ans
- Répartition hommes/femmes : 67,9 % / 32,1 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 19 641

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime

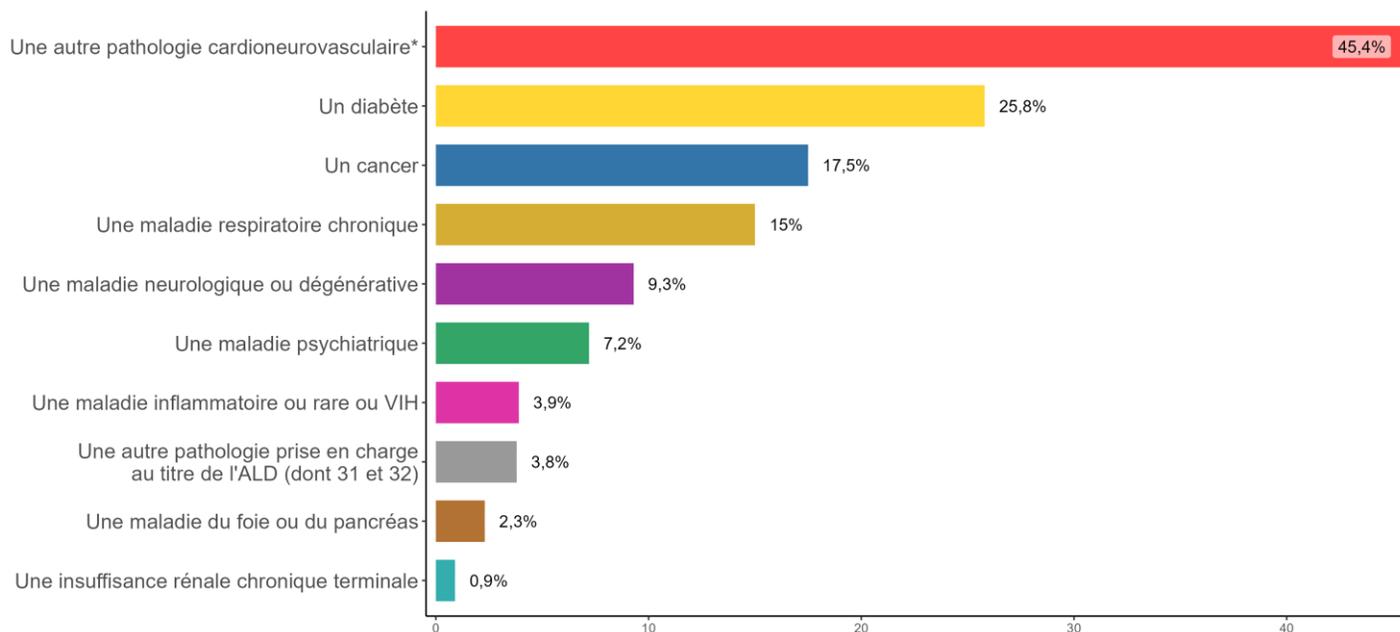


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

74 % des assurés pris en charge pour *Maladie coronaire*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

\*dont 24,9 % Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 12,8 % Insuffisance cardiaque chronique ; 9,7 % Maladie valvulaire ; 9,4 % Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 6,6 % Séquelle d'accident vasculaire cérébral ; 5,5 % Insuffisance cardiaque aiguë ; 3,7 % Autres affections cardiovasculaires ; 1,3 % Accident vasculaire cérébral aigu ; 0,3 % Embolie pulmonaire aiguë.

## Indices comparatifs et coût

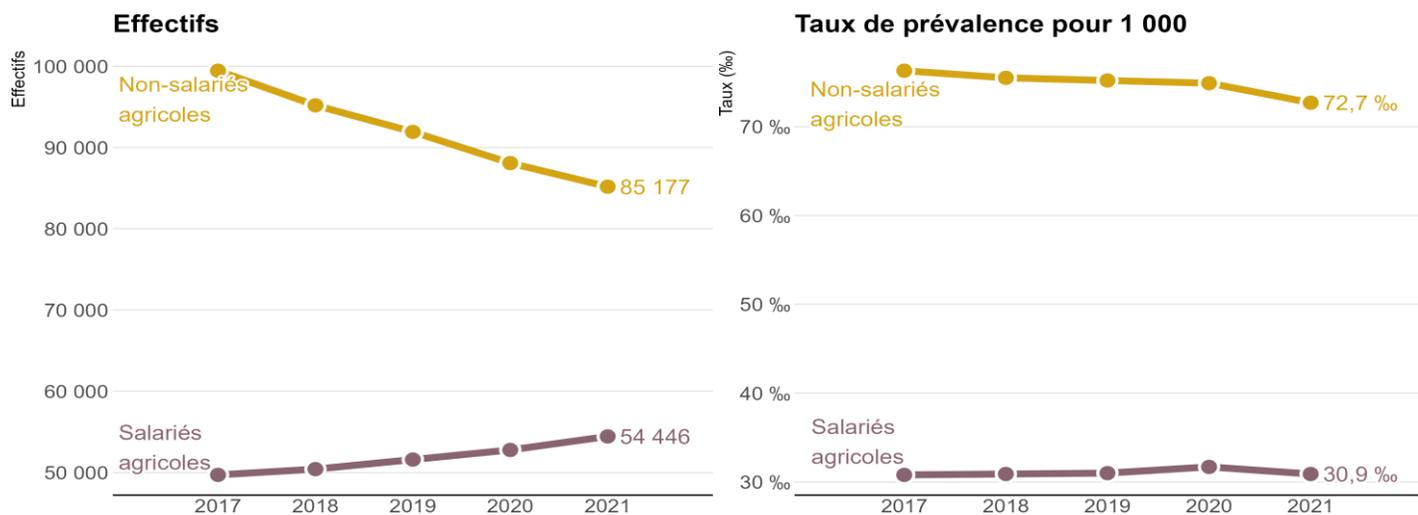
Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif*	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
Non-salariés	85 177	87,3	***	Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Salariés	54 446	91,1	***	139 623	355 828 877€

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



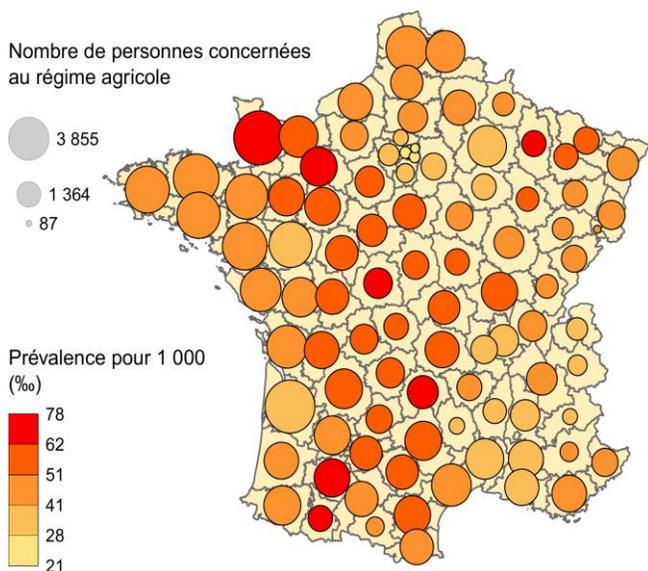
## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



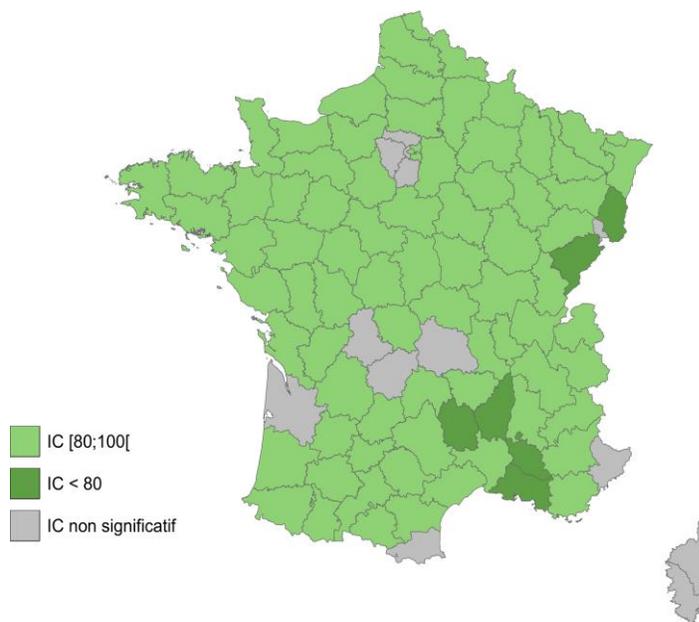
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Maladie coronaire (sup\_CvIDMCor\_cat) :

*Regroupement des pathologies syndrome coronaire aigu et maladie coronaire chronique*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



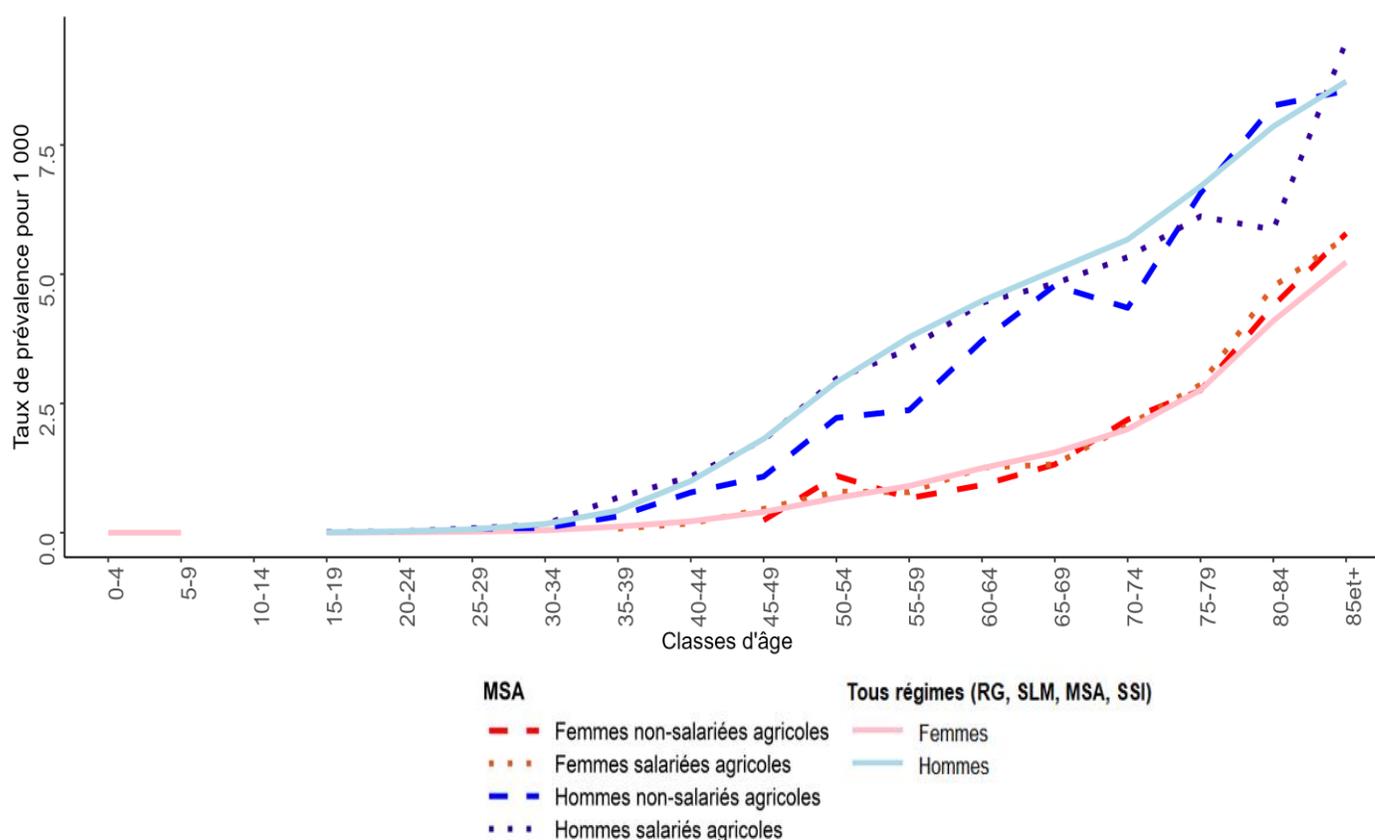
## Syndrome coronaire aigu

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 6 709
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 2,6 %
- Taux de prévalence : 2,3 ‰
- Âge moyen : 74,6 ans – Âge médian : 76 ans
- Répartition hommes/femmes : 66 % / 34 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 6 505

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime

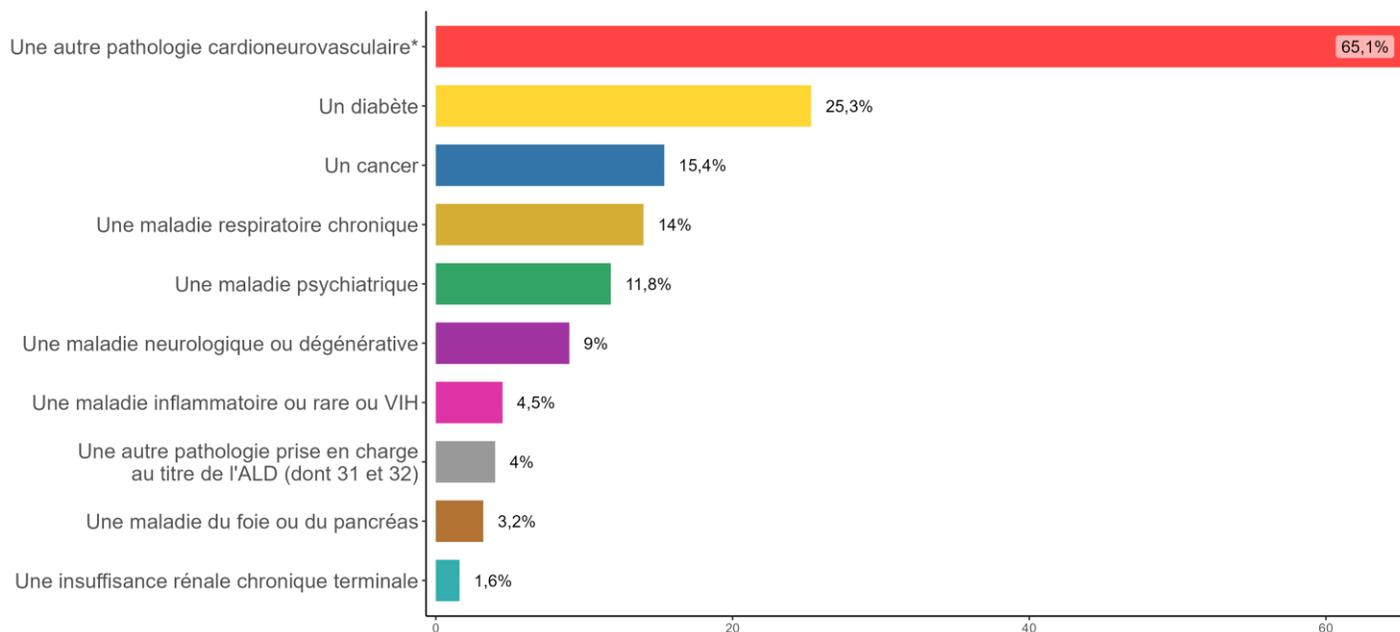


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

82,9 % des assurés pris en charge pour *Syndrome coronaire aigu*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

\*dont 42,3 % Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 26,6 % Insuffisance cardiaque chronique ; 17 % Maladie valvulaire ; 10,4 % Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 9,8 % Insuffisance cardiaque aiguë ; 7,4 % Séquelle d'accident vasculaire cérébral ; 3,3 % Autres affections cardiovasculaires ; 1,4 % Accident vasculaire cérébral aigu ; 0,5 % Embolie pulmonaire aiguë ; 0 % Maladie coronaire chronique.

## Indices comparatifs et coût

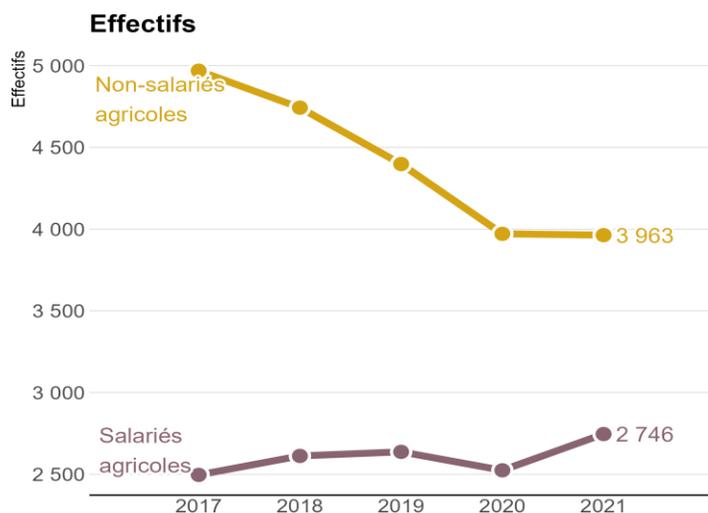
Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif*	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
Non-salariés	3 963	95,5	***	Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Salariés	2 746	98,4	Non significatif	6 709	78 777 063€

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



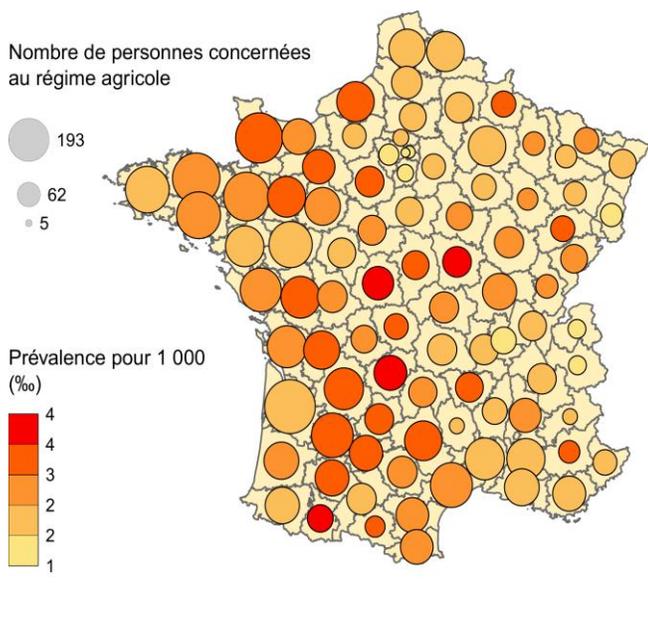
## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



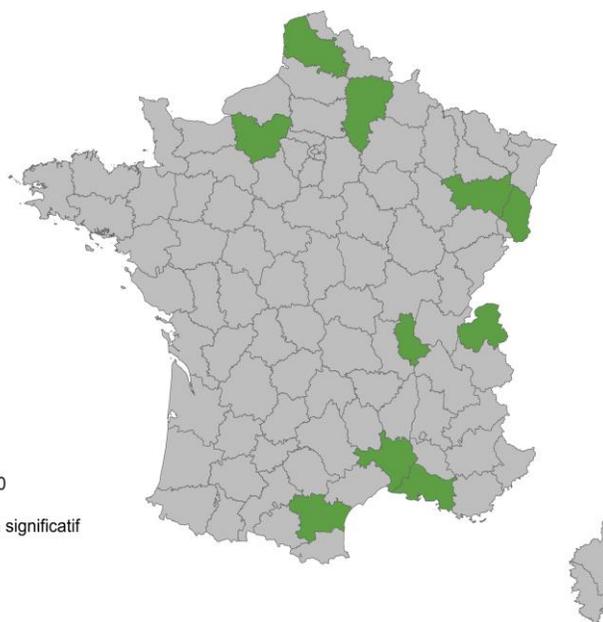
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Syndrome coronaire aigu (top\_CvIDM\_aig) :

*Personnes hospitalisées au cours de l'année n pour cardiopathie ischémique aiguë (diagnostic principal (DP) d'un des RUM (Résumé d'Unité Médicale))*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



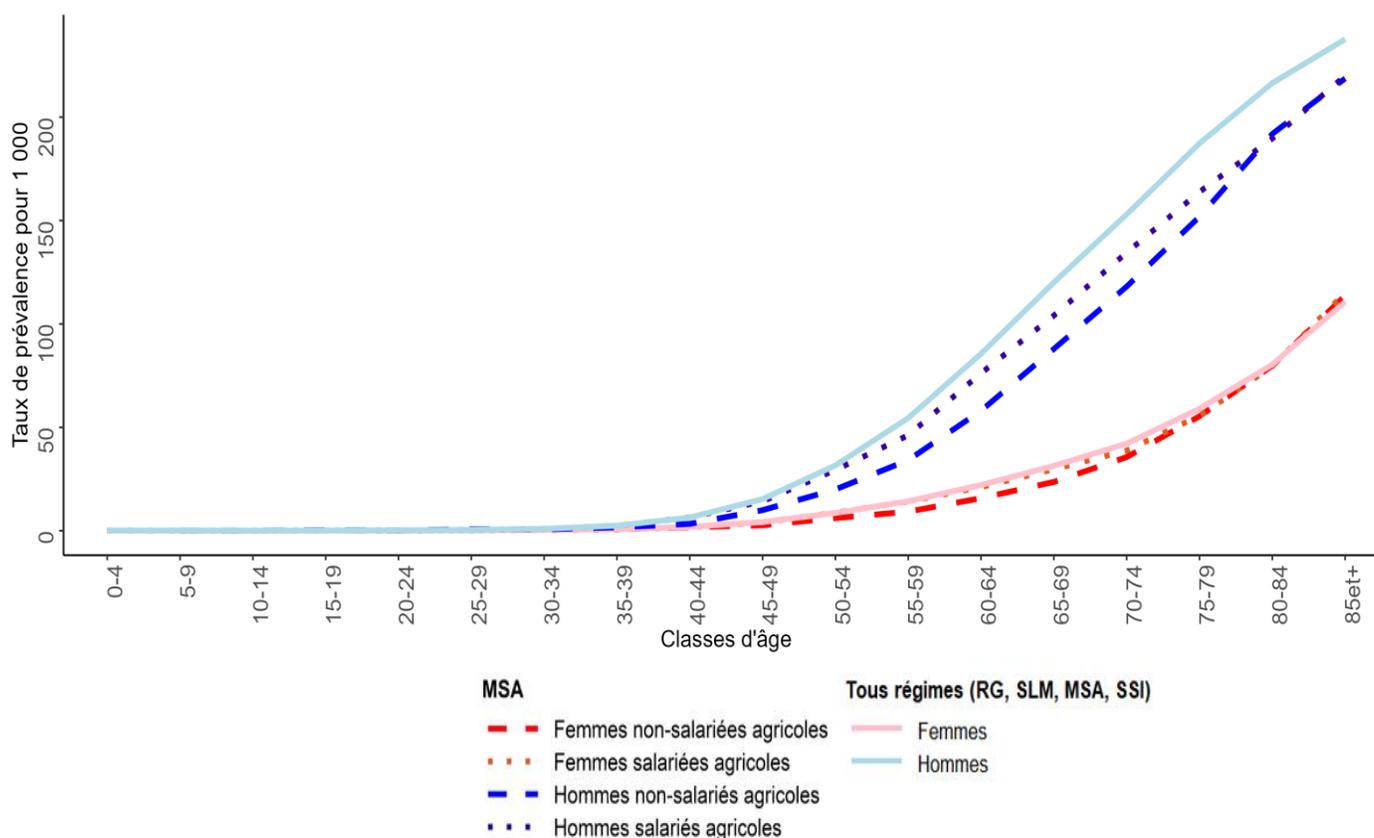
## Maladie coronaire chronique

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 132 914
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 1,6 %
- Taux de prévalence : 45,3 ‰
- Âge moyen : 77,4 ans – Âge médian : 79 ans
- Répartition hommes/femmes : 68 % / 32 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 19 852

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime

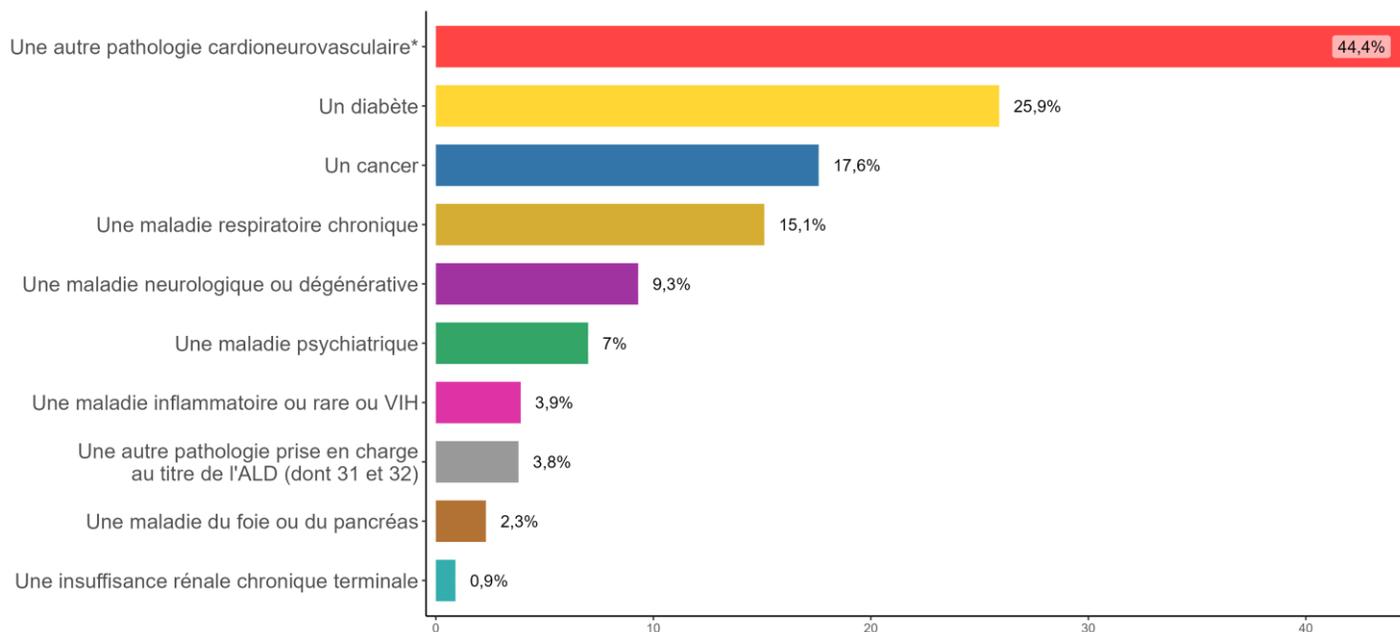


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

73,6 % des assurés pris en charge pour *Maladie coronaire chronique*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

\*dont 24 % Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 12,1 % Insuffisance cardiaque chronique ; 9,4 % Maladie valvulaire ; 9,3 % Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 6,5 % Séquelle d'accident vasculaire cérébral ; 5,2 % Insuffisance cardiaque aiguë ; 3,8 % Autres affections cardiovasculaires ; 1,3 % Accident vasculaire cérébral aigu ; 0,3 % Embolie pulmonaire aiguë ; 0 % Syndrome coronaire aigu.

## Indices comparatifs et coût

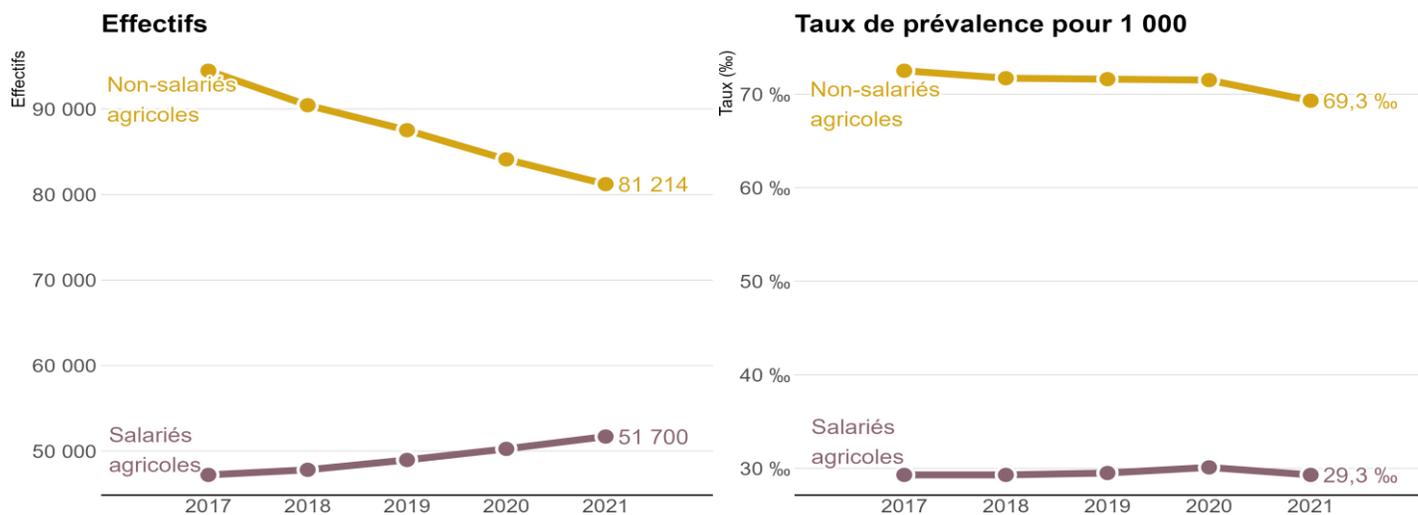
Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif*	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
				Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Non-salariés	81 214	87,0	***	132 914	277 051 814€
Salariés	51 700	90,8	***		

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



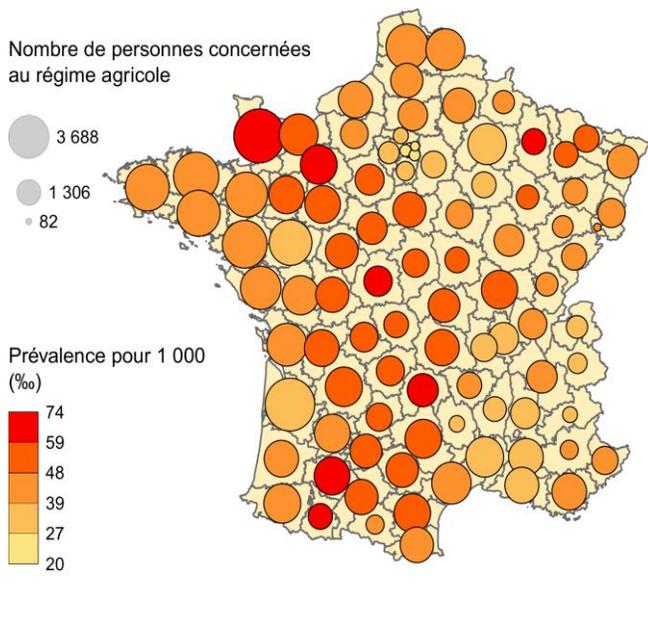
## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



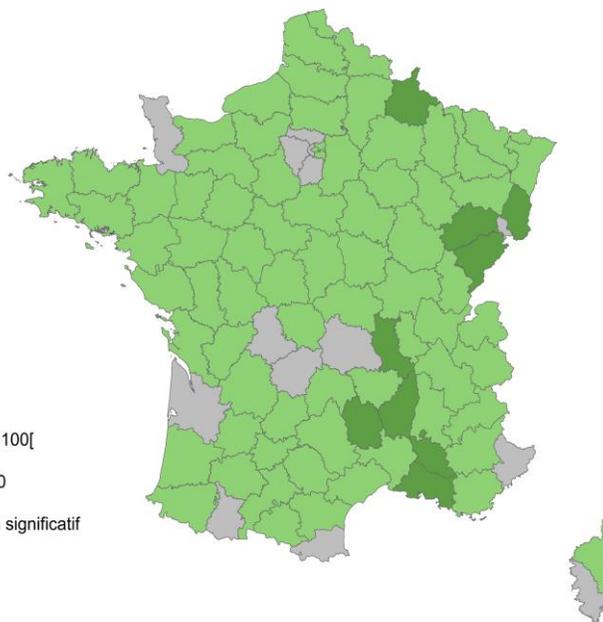
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Maladie coronaire chronique (top\_CvCoron\_chr) :

*Personnes ayant une ALD (Affection de Longue Durée) au cours de l'année n avec codes CIM-10 de cardiopathie ischémique, et/ou personnes hospitalisées au cours des années n à n-4 pour ces mêmes motifs (diagnostic principal (DP) d'un des RUM (Résumé d'Unité Médicale) ou diagnostic relié (DR)), et/ou personnes hospitalisées au cours de l'année n pour tout autre motif avec une cardiopathie ischémique comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé (DA)), (et sans hospitalisation pour syndrome coronaire aigu au cours de l'année n)*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



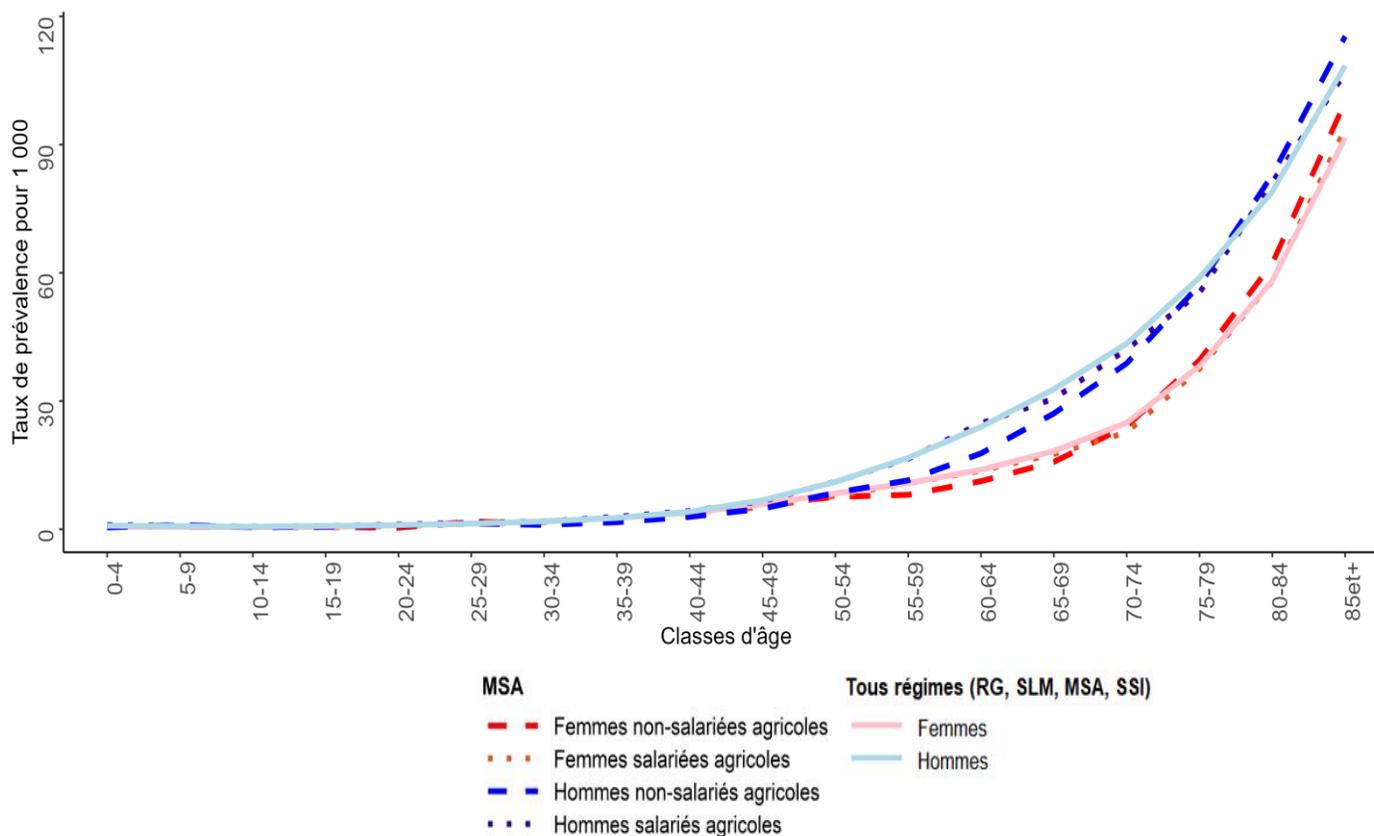
## Accident vasculaire cérébral

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 71 103
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 2,1 %
- Taux de prévalence : 24,2 ‰
- Âge moyen : 79 ans – Âge médian : 83 ans
- Répartition hommes/femmes : 51,4 % / 48,6 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 8 146

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime

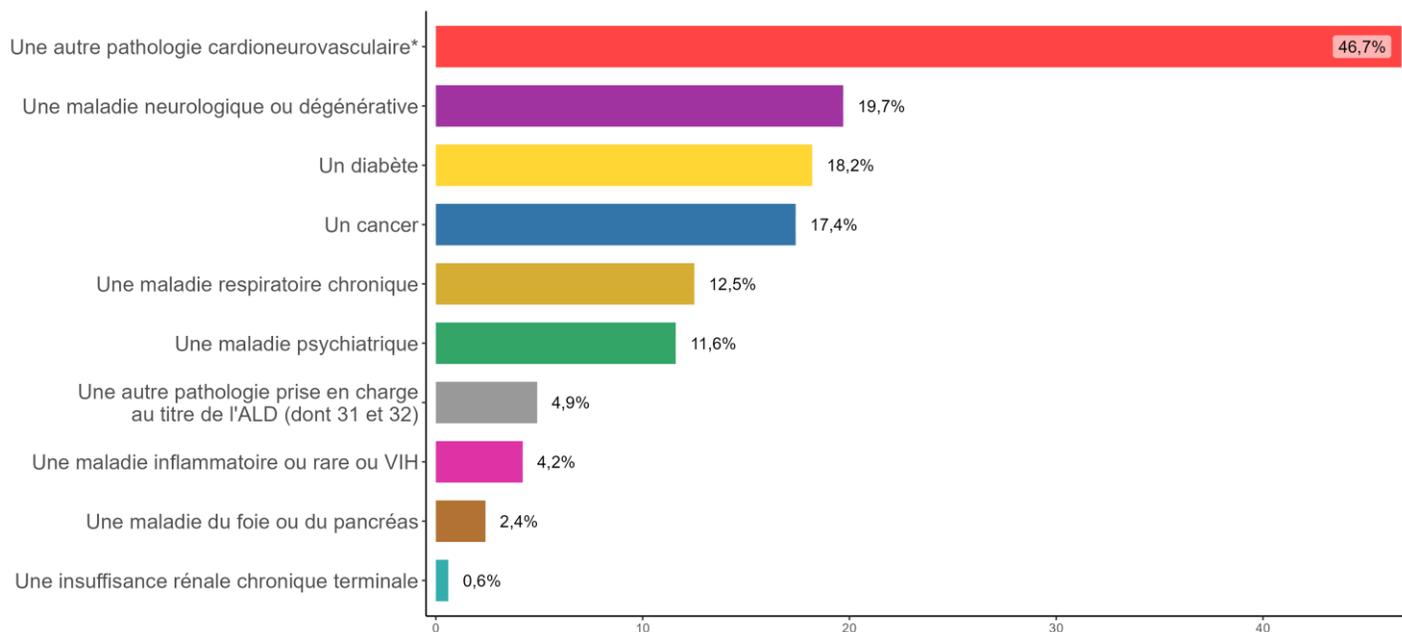


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

75,8 % des assurés pris en charge pour *Accident vasculaire cérébral*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

\*dont 28,1 % Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 14,6 % Maladie coronaire chronique ; 10,4 % Insuffisance cardiaque chronique ; 7 % Maladie valvulaire ; 6,9 % Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 4 % Autres affections cardiovasculaires ; 3,6 % Insuffisance cardiaque aiguë ; 0,8 % Syndrome coronaire aigu ; 0,5 % Embolie pulmonaire aiguë.

## Indices comparatifs et coût

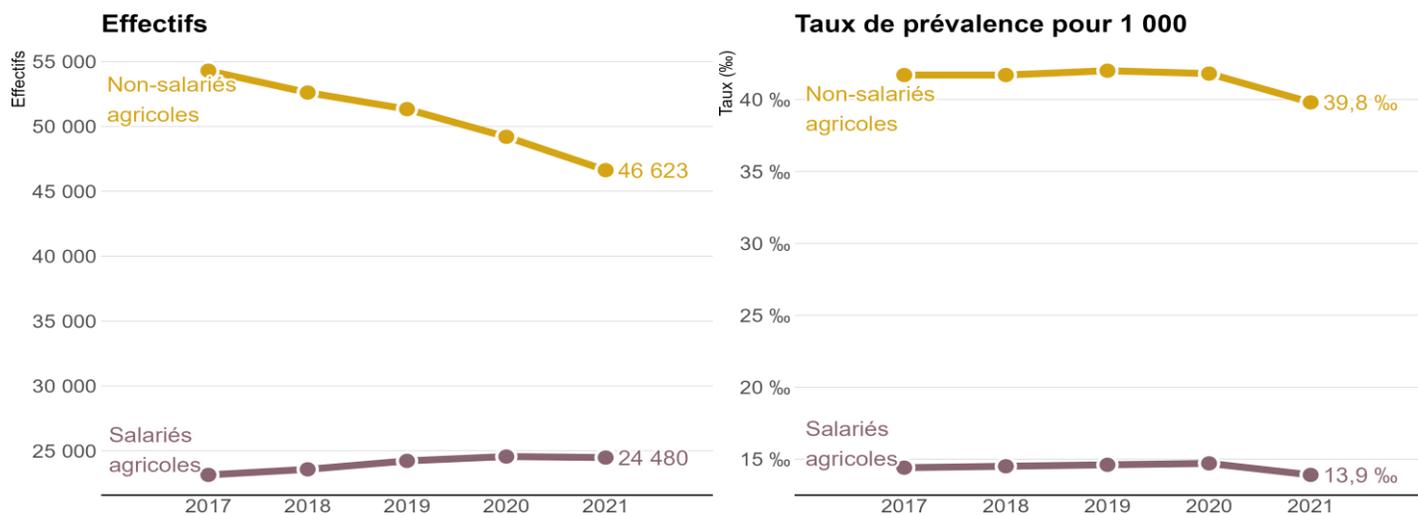
Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif*	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
				Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Non-salariés	46 623	101,3	***	71 103	353 286 030€
Salariés	24 480	98,5	**		

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



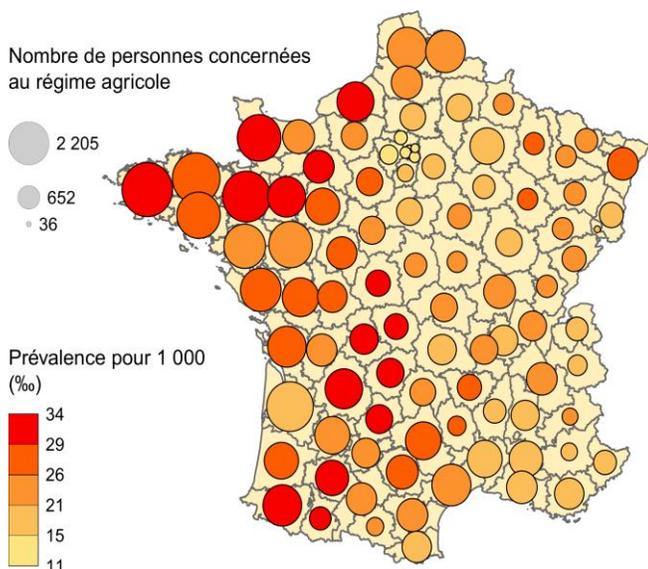
## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



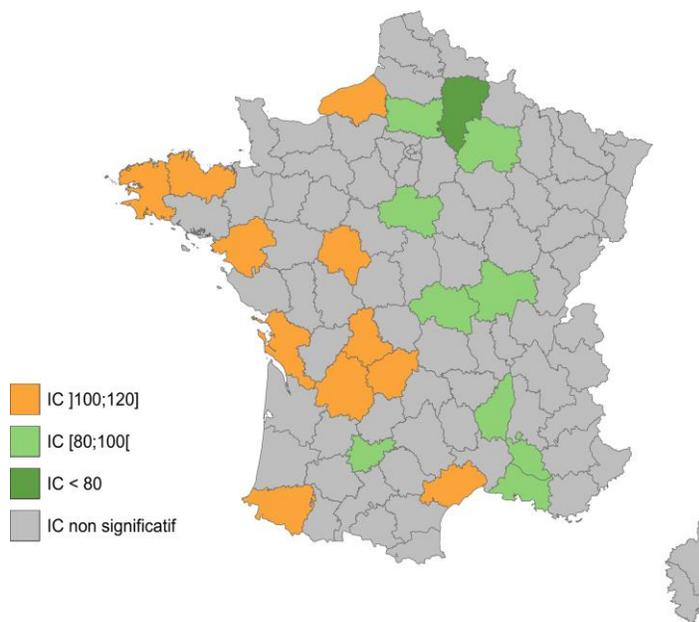
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Accident vasculaire cérébral (sup\_CvAVC\_cat) :

*Regroupement des pathologies accident vasculaire cérébral aigu et séquelle d'accident vasculaire cérébral*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



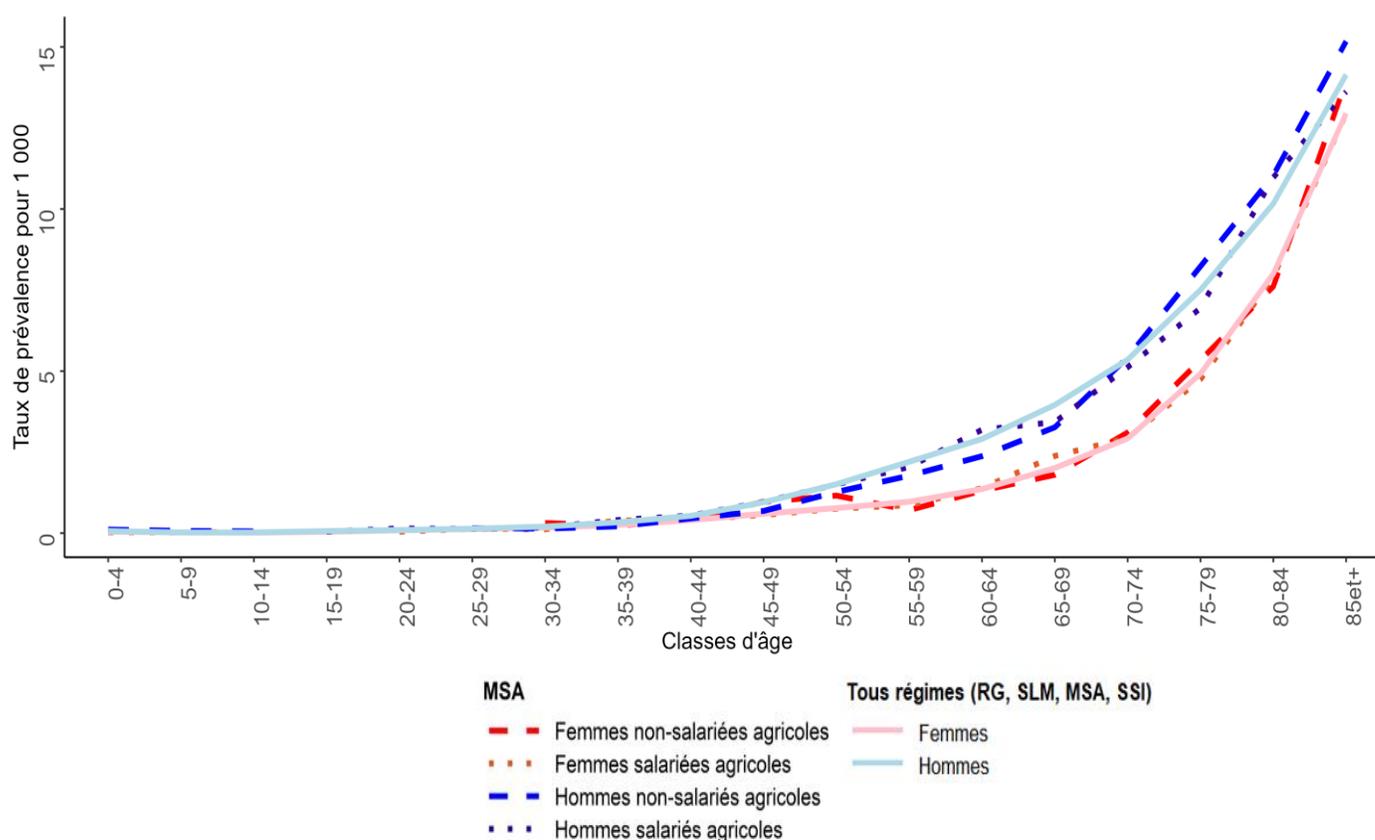
## Accident vasculaire cérébral aigu

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 9 323
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 3,8 %
- Taux de prévalence : 3,2 ‰
- Âge moyen : 79,7 ans – Âge médian : 84 ans
- Répartition hommes/femmes : 51,2 % / 48,8 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 9 033

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime

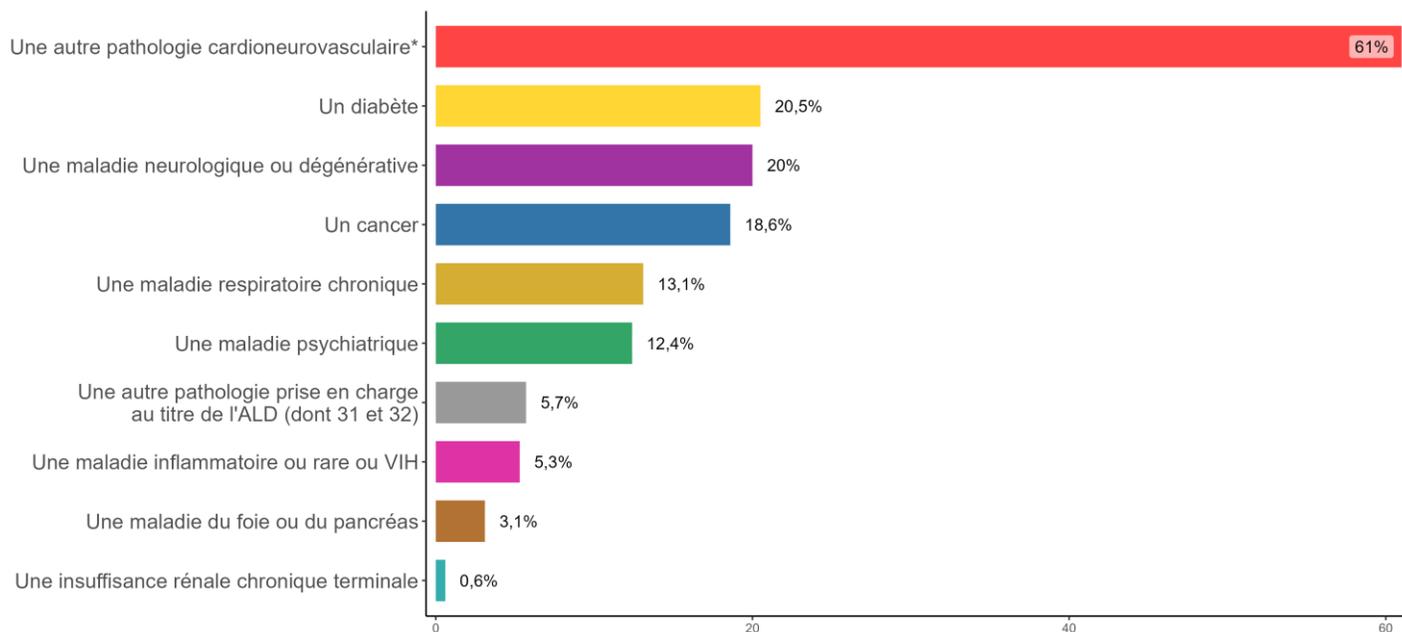


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

84 % des assurés pris en charge pour *Accident vasculaire cérébral aigu*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

\*dont 43,5 % Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 18 % Maladie coronaire chronique ; 13,9 % Insuffisance cardiaque chronique ; 10,9 % Maladie valvulaire ; 8,3 % Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 3,8 % Autres affections cardiovasculaires ; 3,4 % Insuffisance cardiaque aiguë ; 1 % Syndrome coronaire aigu ; 0,6 % Embolie pulmonaire aiguë ; 0 % Séquelle d'accident vasculaire cérébral.

## Indices comparatifs et coût

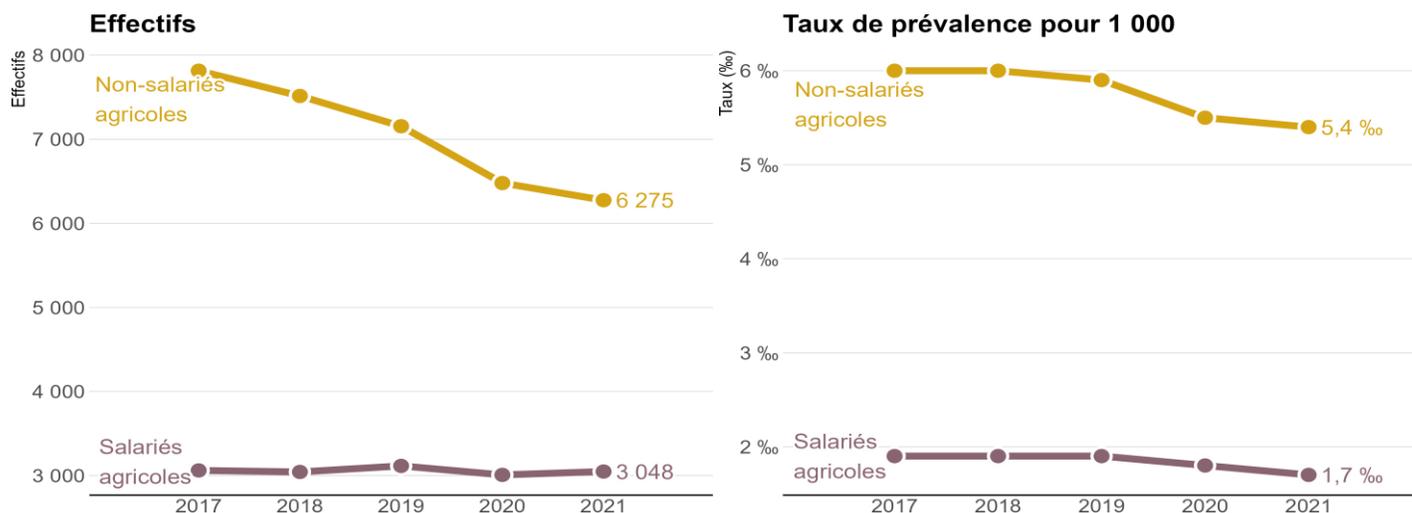
Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif*	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
				Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Non-salariés	6 275	103,4	***	9 323	153 099 527€
Salariés	3 048	98,7	Non significatif		

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



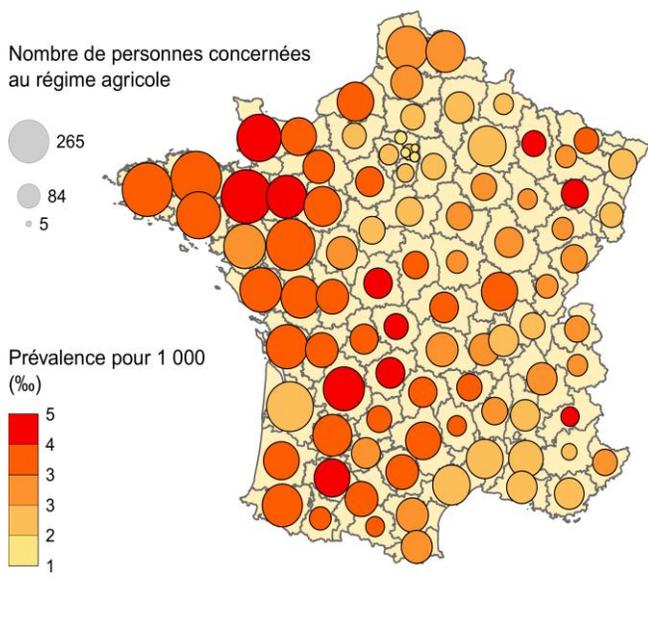
## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



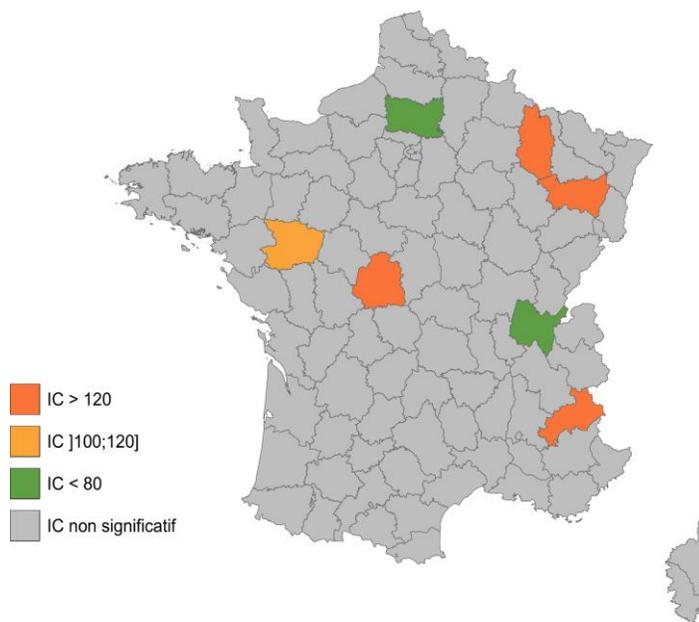
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Accident vasculaire cérébral aigu (top\_CvAVC\_aig) :

*Personnes hospitalisées au cours de l'année n pour maladies cérébrovasculaires aiguës (diagnostic principal (DP) d'un des RUM (Résumé d'Unité Médicale)), à l'exclusion des occlusions et sténoses des artères cérébrales et précérébrales n'ayant pas entraîné d'infarctus cérébral. L'épisode aigu d'AVC prime sur la séquelle d'accident vasculaire cérébral*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



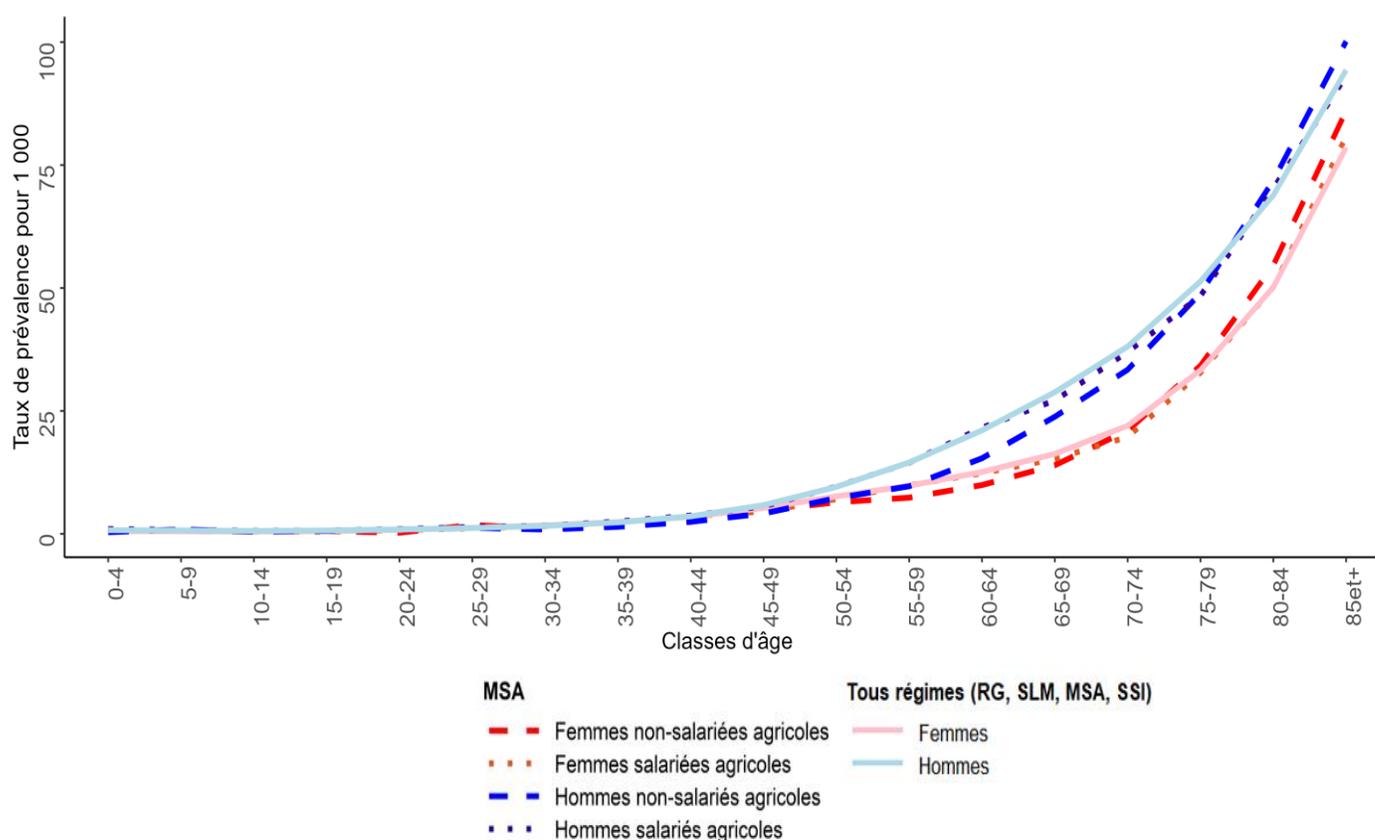
## Séquelle d'accident vasculaire cérébral

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 61 780
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 1,8 %
- Taux de prévalence : 21,1 ‰
- Âge moyen : 78,9 ans – Âge médian : 83 ans
- Répartition hommes/femmes : 51,4 % / 48,6 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 14 423

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime

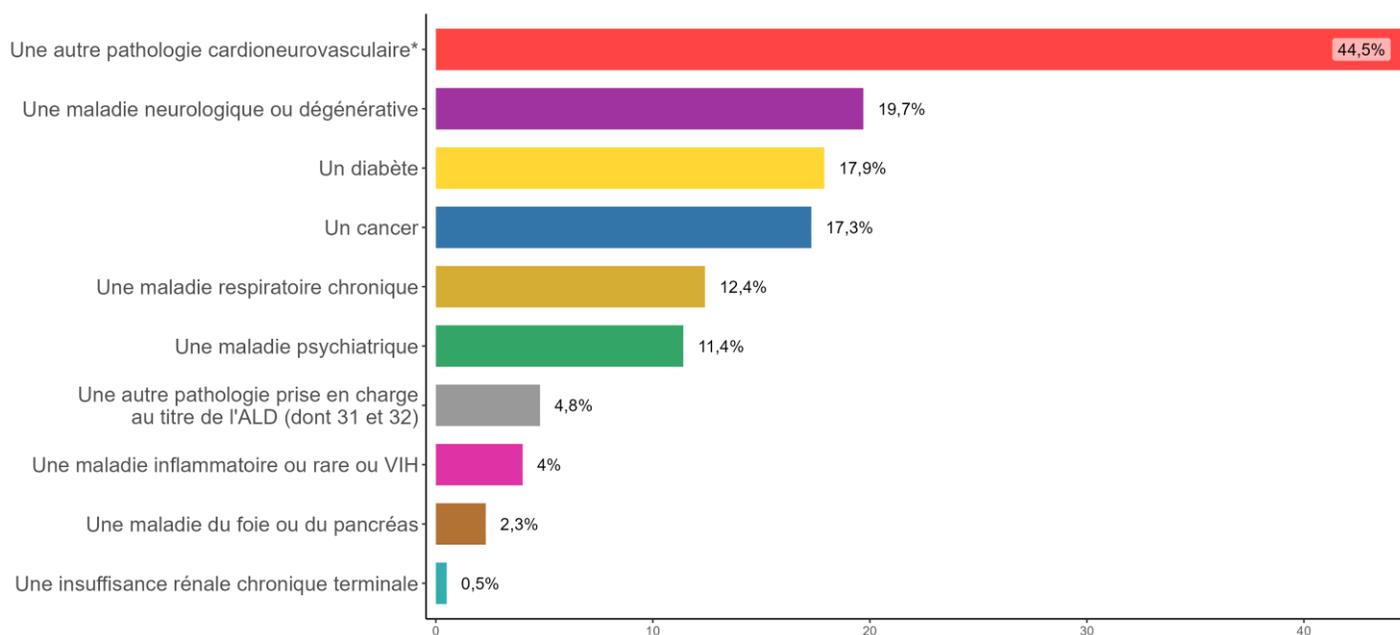


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

74,5 % des assurés pris en charge pour *Séquelle d'accident vasculaire cérébral*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

\*dont 25,8 % Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 14,1 % Maladie coronaire chronique ; 9,9 % Insuffisance cardiaque chronique ; 6,7 % Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 6,5 % Maladie valvulaire ; 4 % Autres affections cardiovasculaires ; 3,6 % Insuffisance cardiaque aiguë ; 0,8 % Syndrome coronaire aigu ; 0,4 % Embolie pulmonaire aiguë ; 0 % Accident vasculaire cérébral aigu.

## Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	40 348	100,9	*
Salariés	21 432	98,5	**

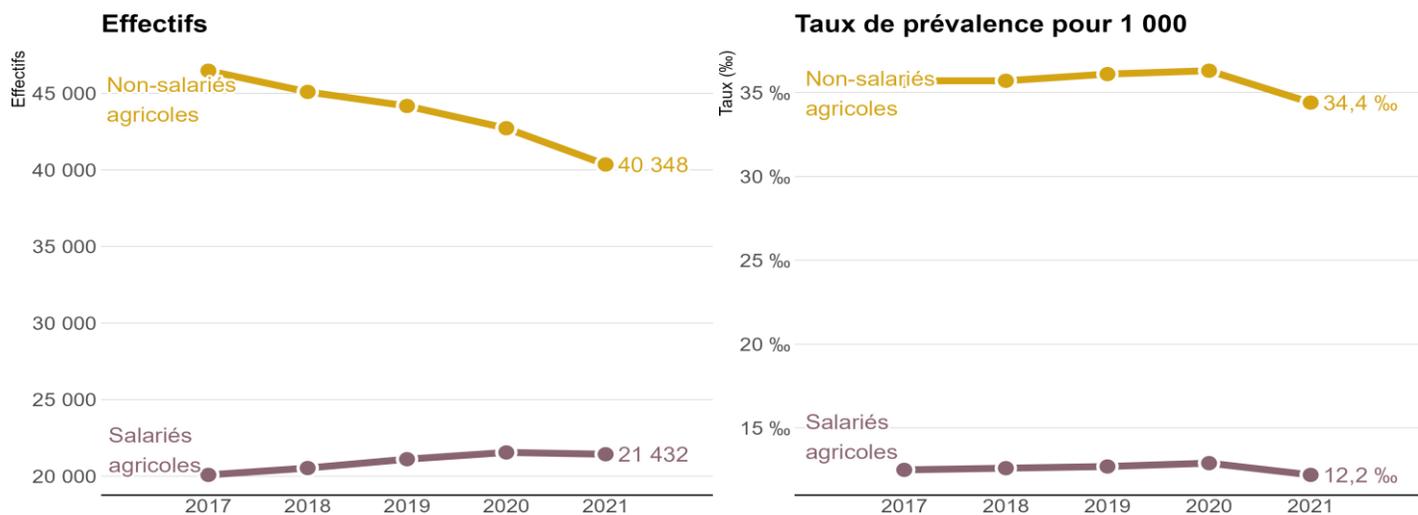
Consommateurs du régime agricole	
Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
61 780	200 186 503€

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



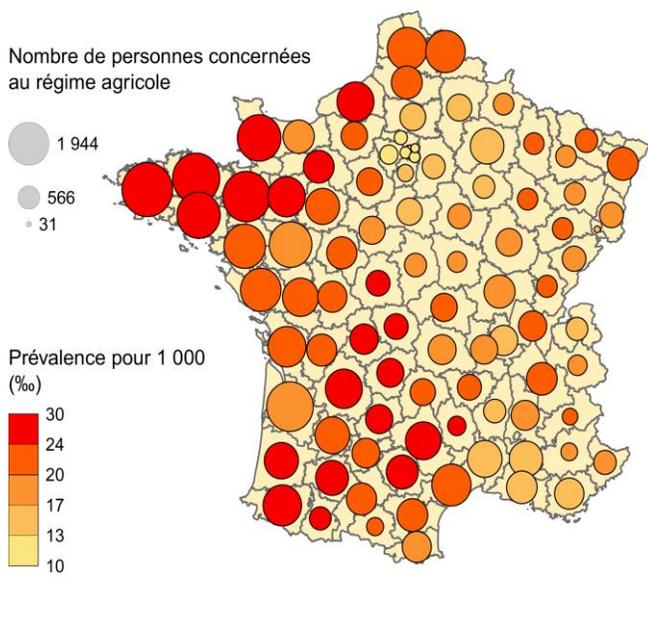
## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



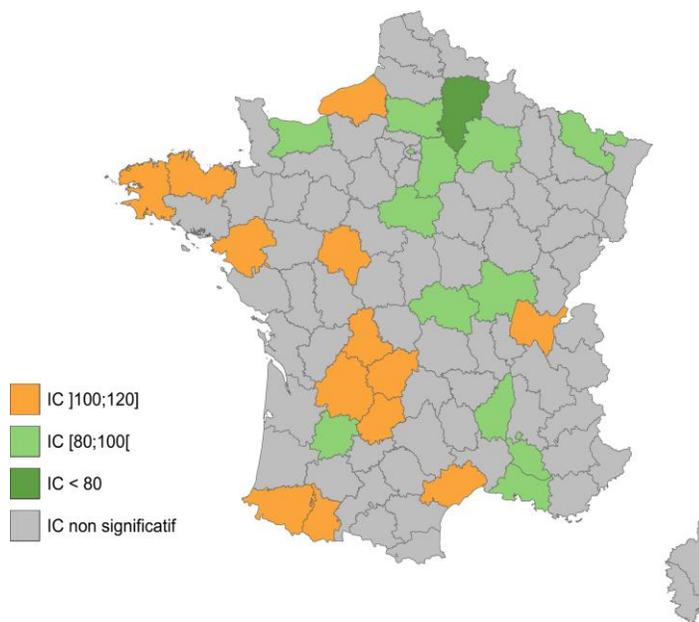
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Séquelle d'accident vasculaire cérébral (top\_CvAVC\_seq) :

*Personnes ayant une ALD (Affection de Longue Durée) au cours de l'année n avec codes CIM-10 de maladies cérébrovasculaires (hémiplegie incluses), et/ou personnes hospitalisées au cours des années n à n-4 pour maladies cérébrovasculaires, à l'exclusion des occlusions et sténoses des artères cérébrales et précérébrales n'ayant pas entraîné d'infarctus cérébral (diagnostic principal (DP) d'un des RUM (Résumé d'Unité Médicale) ou diagnostic relié (DR)), et/ou personnes hospitalisées au cours de l'année n pour tout autre motif avec une maladie cérébrovasculaire comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé (DA)), à l'exclusion des occlusions et sténoses des artères cérébrales et précérébrales n'ayant pas entraîné d'infarctus cérébral (et sans hospitalisation pour accident vasculaire cérébral aigu au cours de l'année n)*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



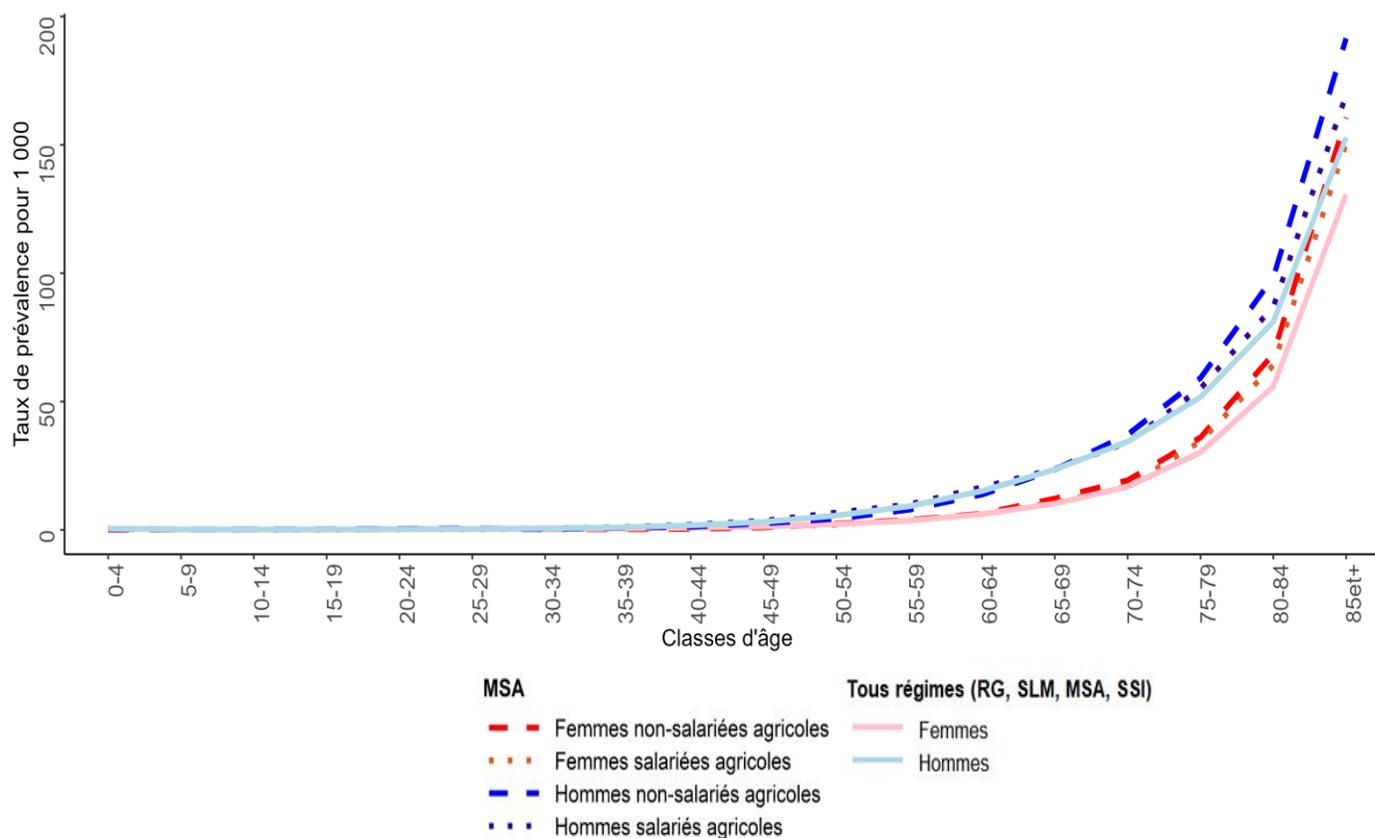
## Insuffisance cardiaque

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 84 948
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 4,8 %
- Taux de prévalence : 29 %
- Âge moyen : 84 ans – Âge médian : 87 ans
- Répartition hommes/femmes : 48,7 % / 51,3 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 26 181

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime

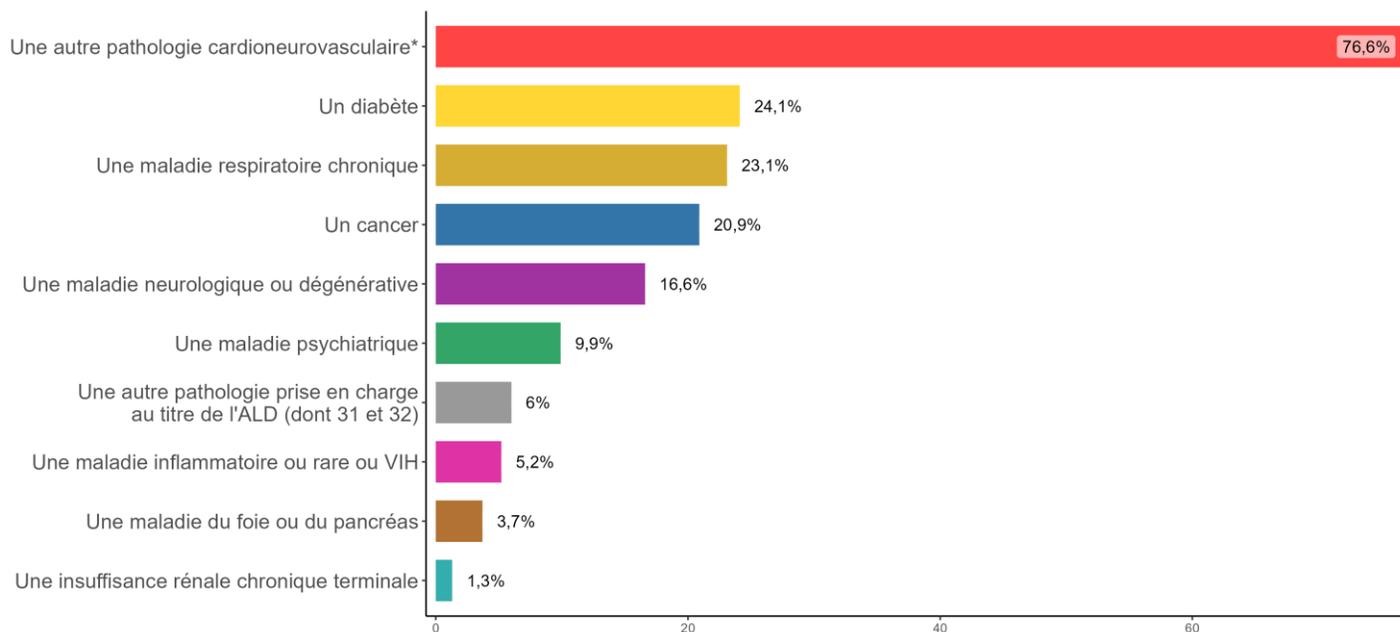


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

92,4 % des assurés pris en charge pour *Insuffisance cardiaque*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

\*dont 54,2 % Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 27,1 % Maladie coronaire chronique ; 18,6 % Maladie valvulaire ; 9,8 % Séquelle d'accident vasculaire cérébral ; 9,6 % Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 6,5 % Autres affections cardiovasculaires ; 2,9 % Syndrome coronaire aigu ; 1,9 % Accident vasculaire cérébral aigu ; 0,8 % Embolie pulmonaire aiguë.

## Indices comparatifs et coût

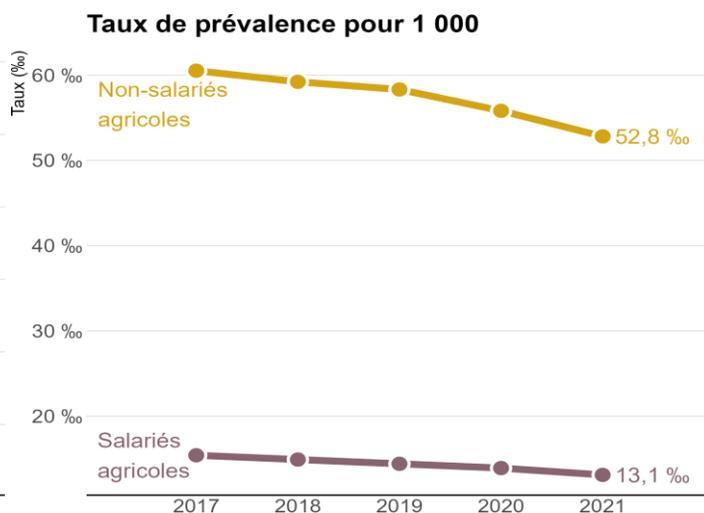
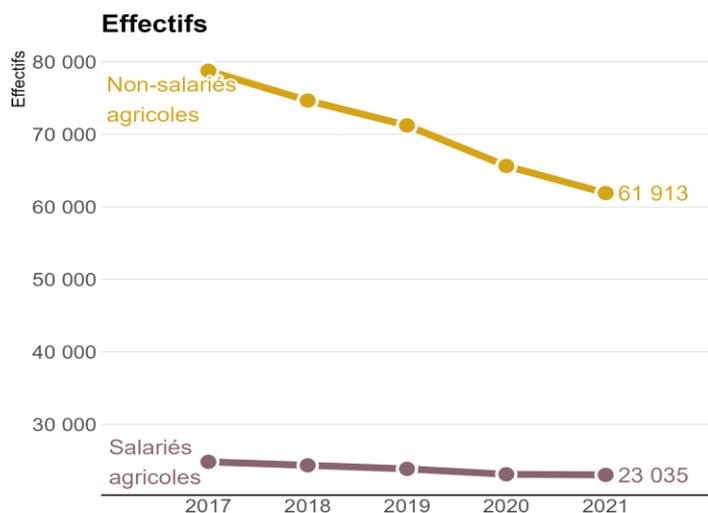
Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif*	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
Non-salariés	61 913	120,1	***	Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Salariés	23 035	108,9	***	84 948	372 577 228€

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



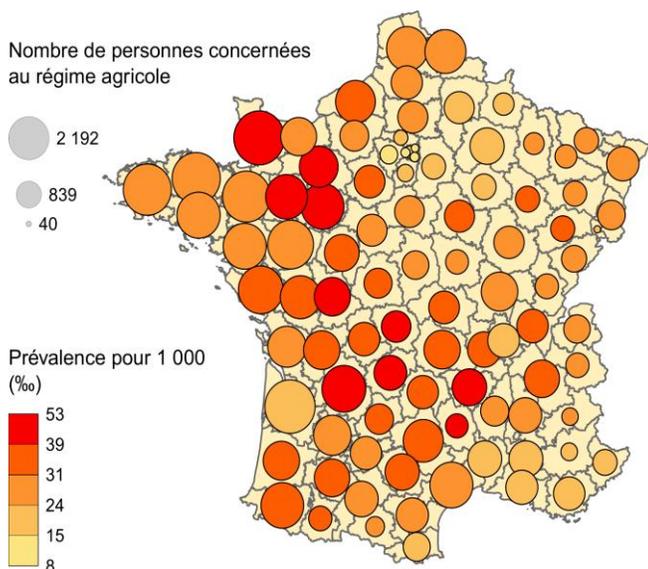
## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



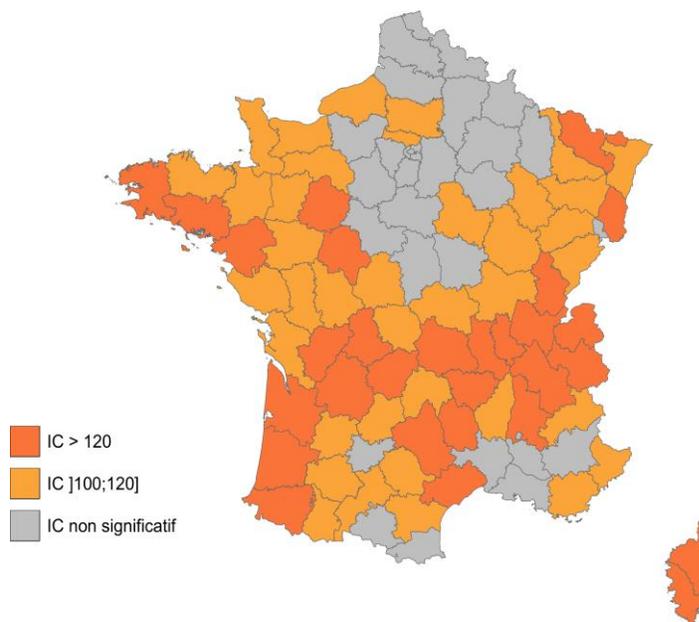
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Insuffisance cardiaque (sup\_CvIC\_cat) :

*Regroupement des pathologies insuffisance cardiaque aiguë et insuffisance cardiaque chronique*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



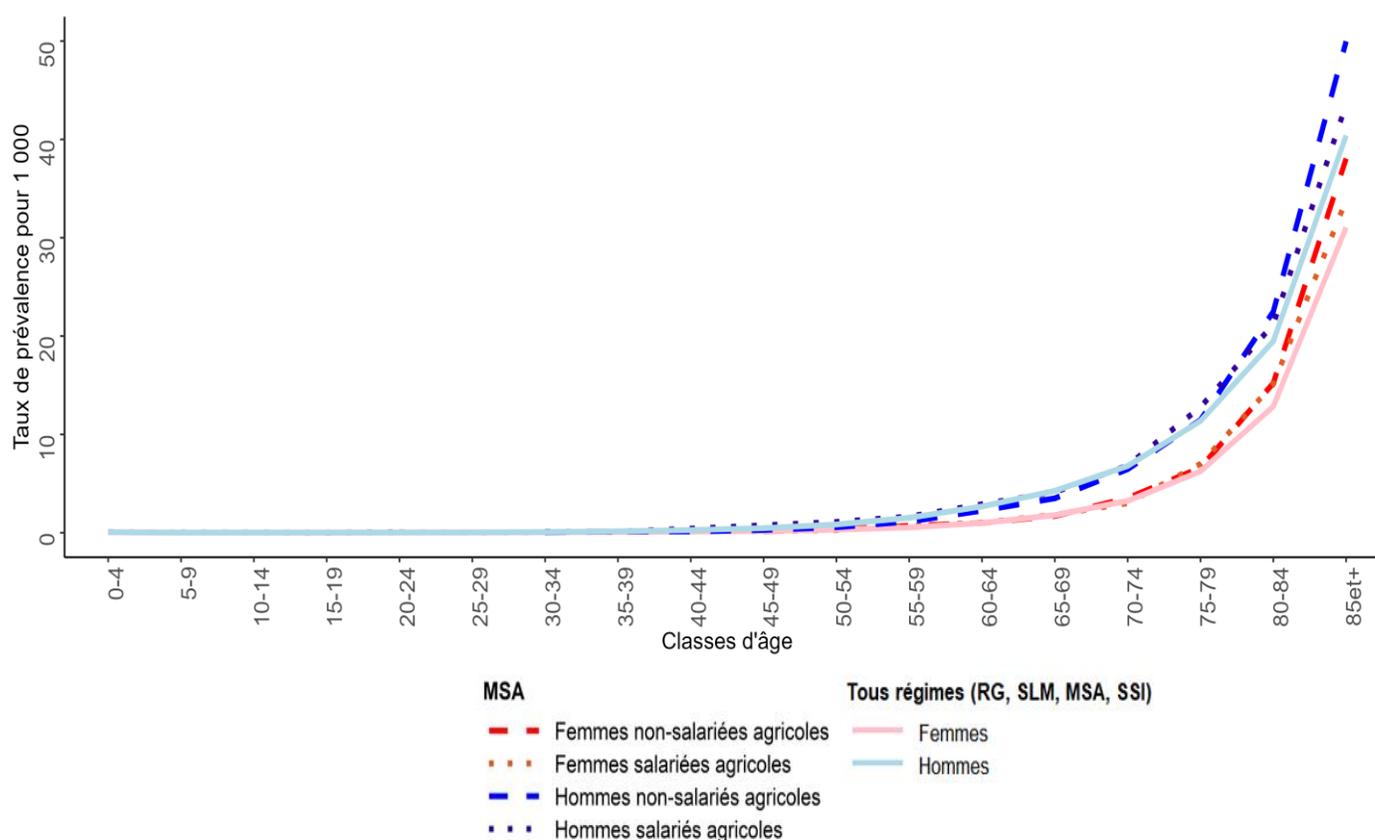
## Insuffisance cardiaque aiguë

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 19 227
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 4,5 %
- Taux de prévalence : 6,6 ‰
- Âge moyen : 85,2 ans – Âge médian : 87 ans
- Répartition hommes/femmes : 48,9 % / 51,1 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 16 403

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime

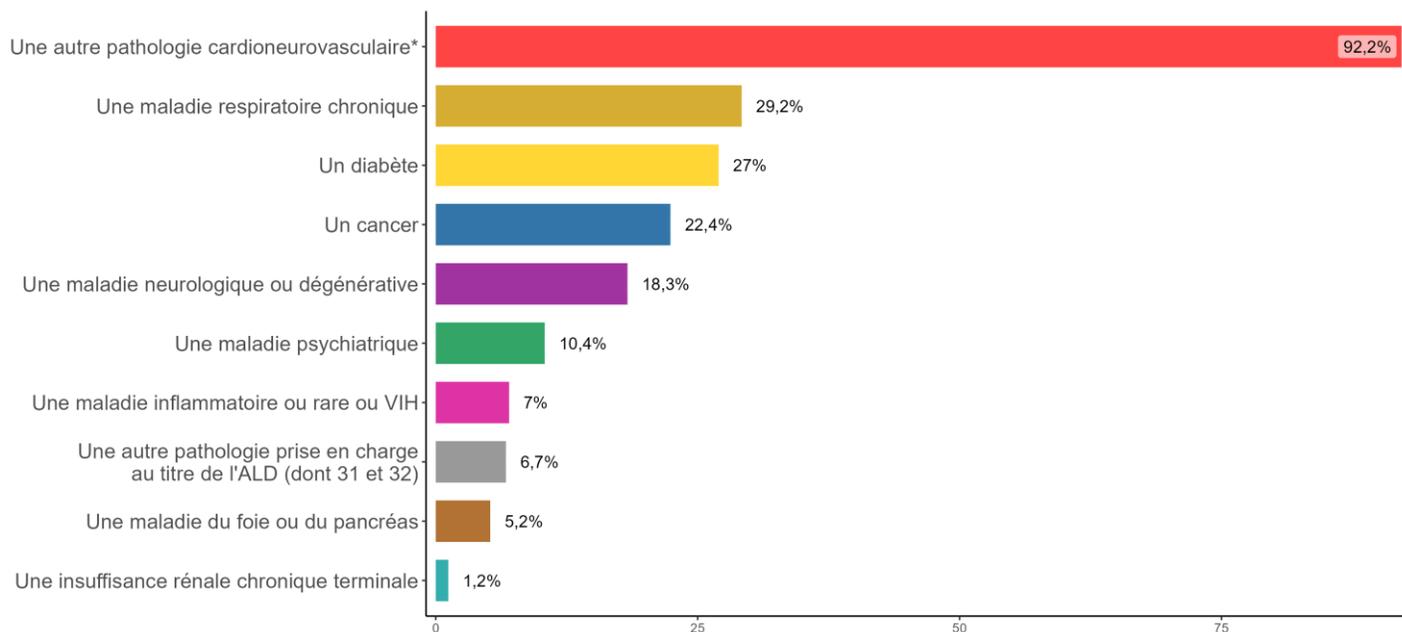


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

98,5 % des assurés pris en charge pour *Insuffisance cardiaque aiguë*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

\*dont 76 % Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 36,3 % Maladie coronaire chronique ; 32,9 % Maladie valvulaire ; 13 % Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 11,5 % Séquelle d'accident vasculaire cérébral ; 7,4 % Autres affections cardiovasculaires ; 3,4 % Syndrome coronaire aigu ; 1,6 % Accident vasculaire cérébral aigu ; 0,8 % Embolie pulmonaire aiguë ; 0 % Insuffisance cardiaque chronique.

## Indices comparatifs et coût

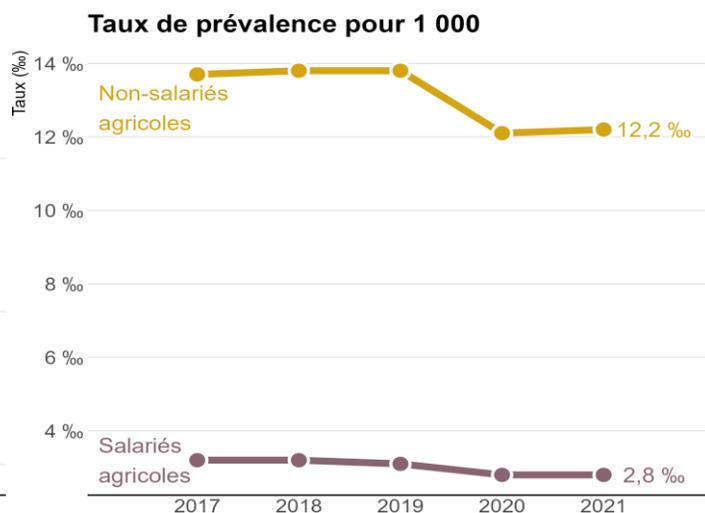
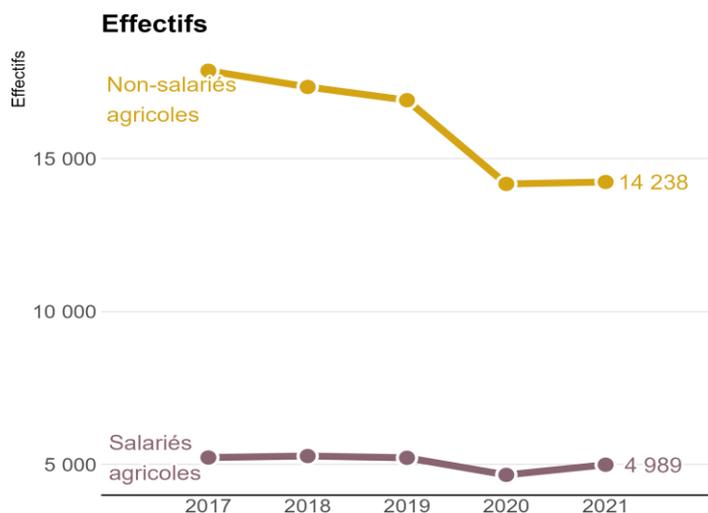
Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif*	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
Non-salariés	14 238	117,6	***	Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Salariés	4 989	108,2	***	19 227	182 551 786€

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



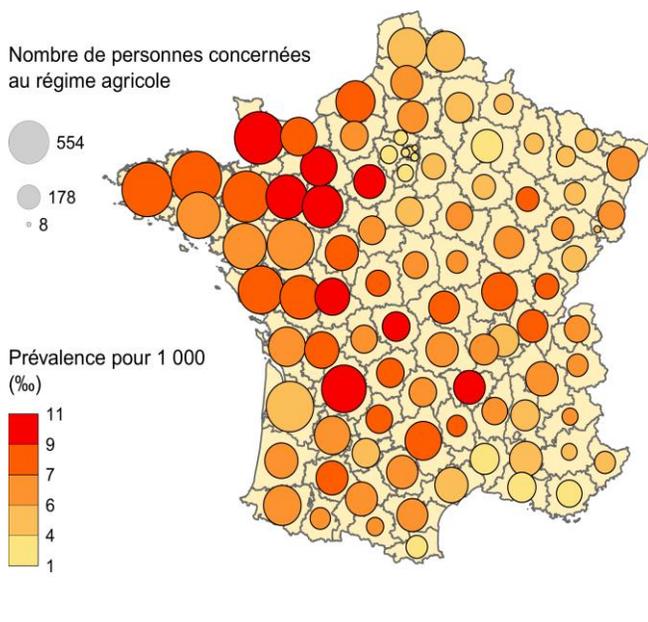
## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



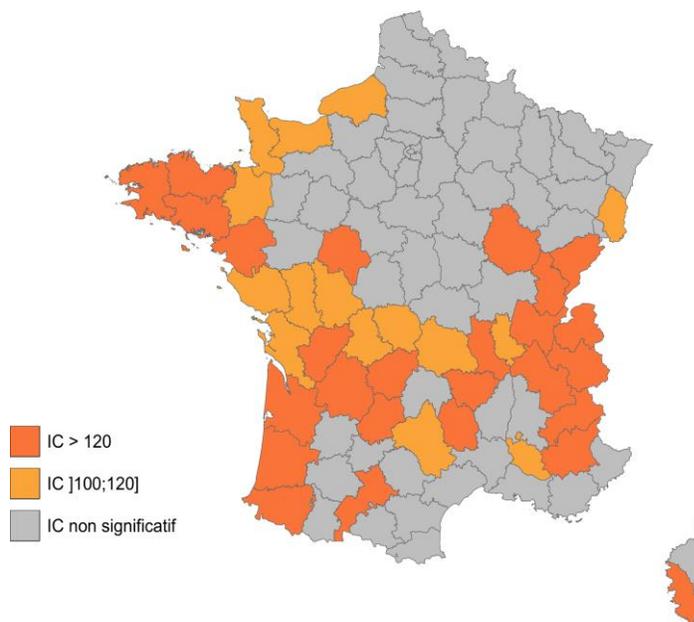
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Insuffisance cardiaque aiguë (top\_CvIC\_aig) :

*Personnes hospitalisées au cours de l'année n pour insuffisance cardiaque (diagnostic principal (DP) d'un des RUM (Résumé d'Unité Médicale)), ou pour complication aiguë, c'est-à-dire pour cardiopathie hypertensive avec IC, cardionéphropathie hypertensive avec IC ou sans précision, foie cardiaque ou œdème aigu pulmonaire (DP d'un des RUM) avec un diagnostic associé (DA) ou diagnostic relié (DR) d'insuffisance cardiaque. L'épisode aigu d'IC prime sur l'IC chronique*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



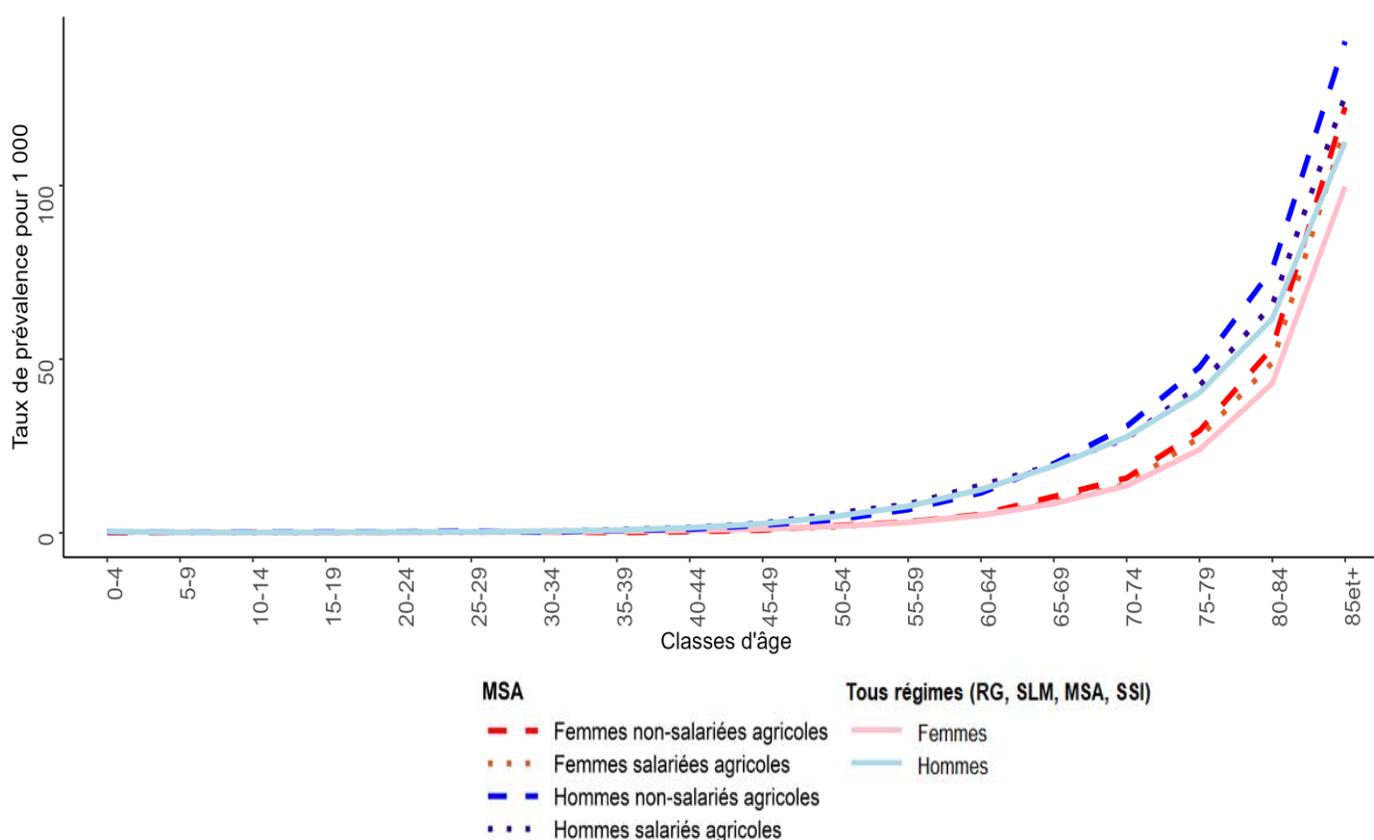
## Insuffisance cardiaque chronique

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 65 721
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 5 %
- Taux de prévalence : 22,4 ‰
- Âge moyen : 83,7 ans – Âge médian : 87 ans
- Répartition hommes/femmes : 48,6 % / 51,4 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 24 499

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime

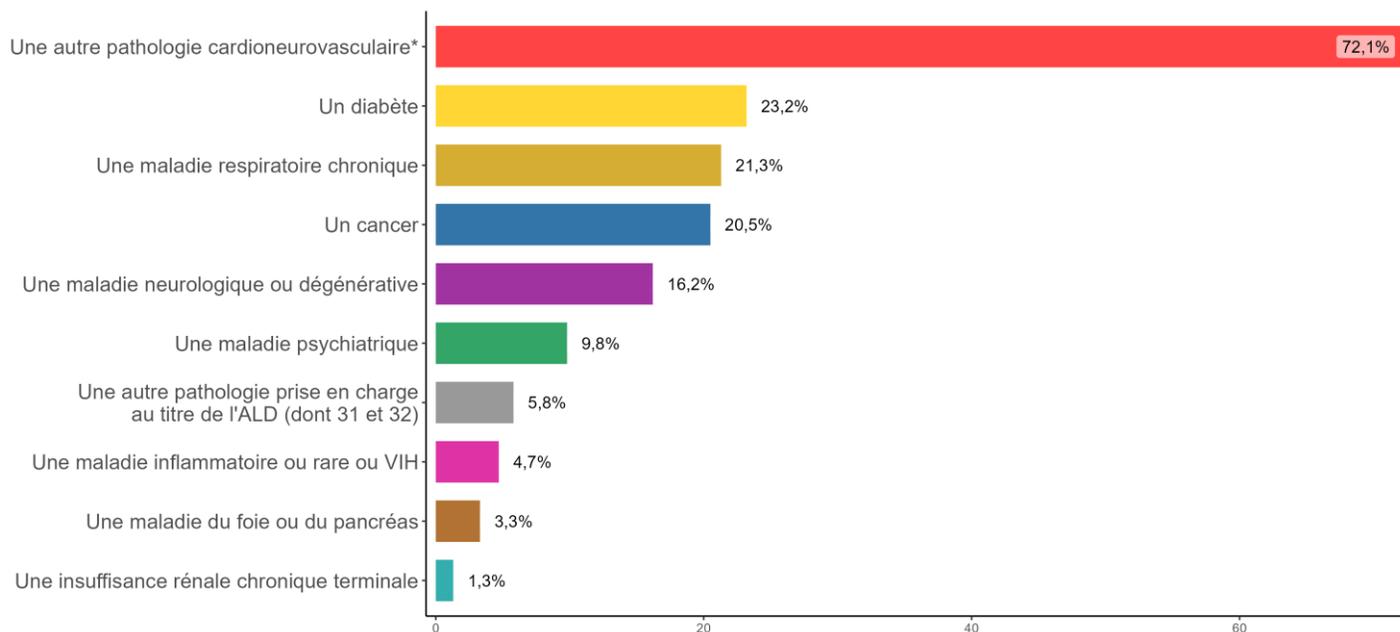


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

90,6 % des assurés pris en charge pour *Insuffisance cardiaque chronique*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

\*dont 47,9 % Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 24,5 % Maladie coronaire chronique ; 14,4 % Maladie valvulaire ; 9,3 % Séquelle d'accident vasculaire cérébral ; 8,6 % Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 6,2 % Autres affections cardiovasculaires ; 2,7 % Syndrome coronaire aigu ; 2 % Accident vasculaire cérébral aigu ; 0,8 % Embolie pulmonaire aiguë ; 0 % Insuffisance cardiaque aiguë.

## Indices comparatifs et coût

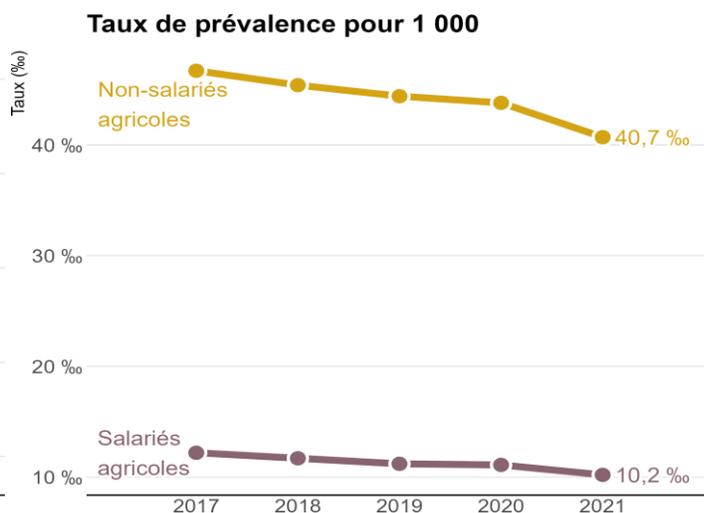
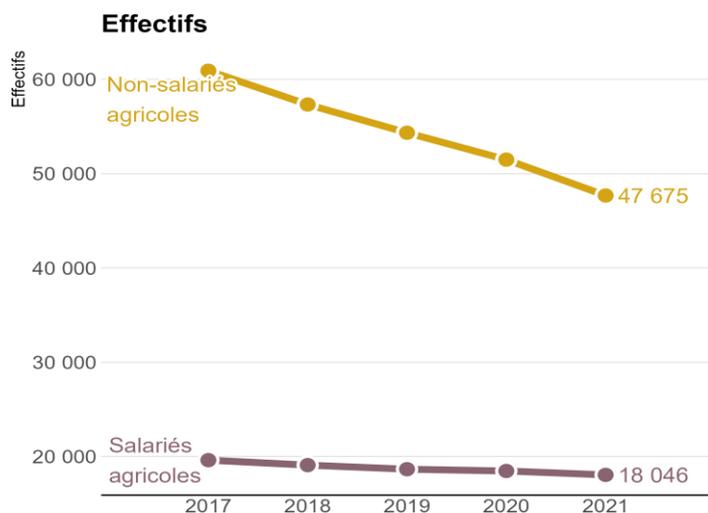
Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif*	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
Non-salariés	47 675	120,8	***	Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Salariés	18 046	109,0	***	65 721	190 025 442€

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



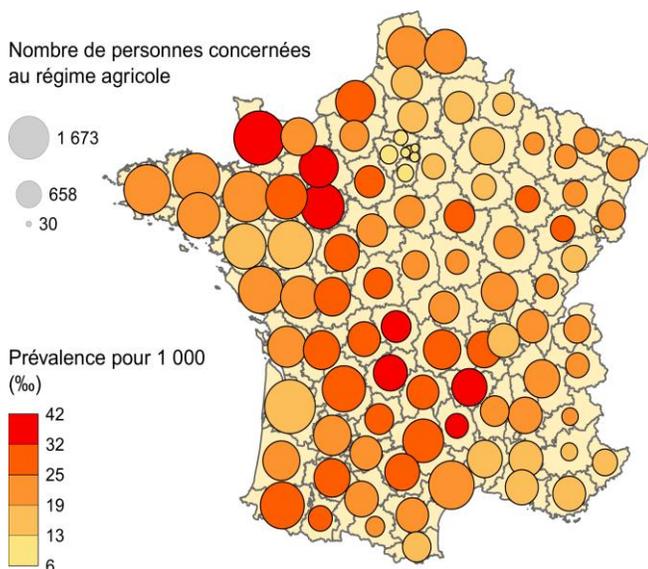
## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



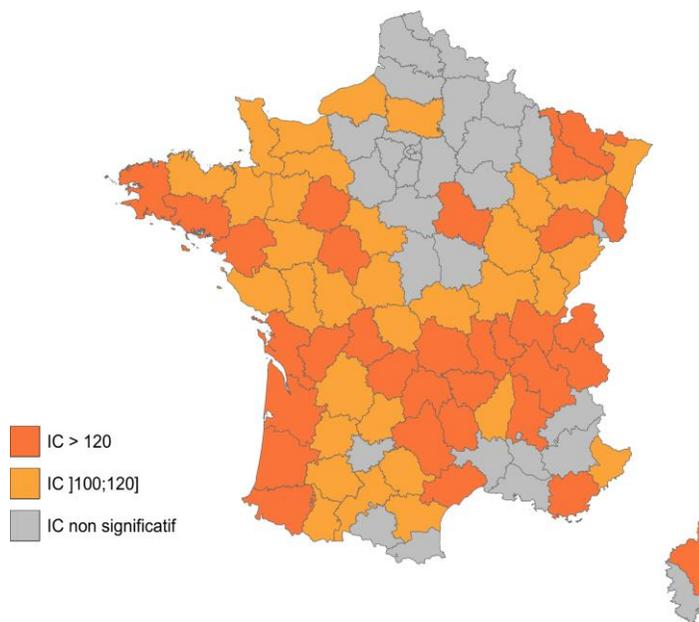
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Insuffisance cardiaque chronique (top\_CvIC\_chr) :

*Personnes ayant une ALD (Affection de Longue Durée) au cours de l'année n avec codes CIM-10 d'insuffisance cardiaque, cardiopathie hypertensive, ou cardionéphropathie hypertensive, et/ou personnes hospitalisées au cours des années n à n-4 pour insuffisance cardiaque (diagnostic principal (DP) d'un des RUM (Résumé d'Unité Médicale) ou diagnostic relié (DR)), et/ou personnes hospitalisées au cours des années n à n-4 pour cardiopathie hypertensive avec IC, cardionéphropathie hypertensive avec IC ou sans précision, foie cardiaque ou œdème aigu pulmonaire (DP ou DP d'un des RUM) avec un diagnostic associé (DA) ou DR d'insuffisance cardiaque, et/ou personnes hospitalisées au cours de l'année n pour tout autre motif avec une IC comme complication ou morbidité associée (DA) (et sans hospitalisation pour insuffisance cardiaque aiguë au cours de l'année n)*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



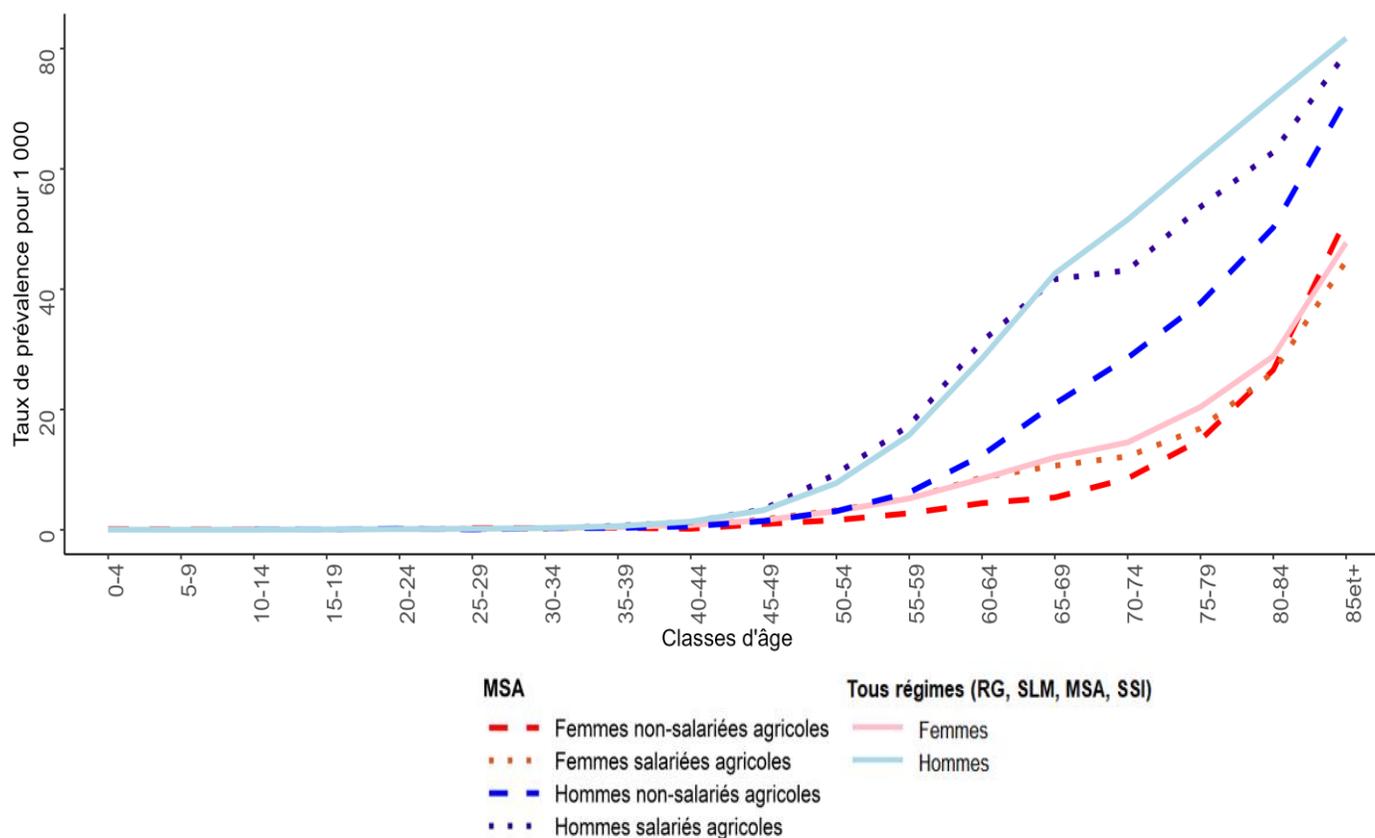
## Artériopathie oblitérante du membre inférieur

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 43 988
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 3,2 %
- Taux de prévalence : 15 %
- Âge moyen : 78,7 ans – Âge médian : 81 ans
- Répartition hommes/femmes : 62,8 % / 37,2 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 8 534

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime

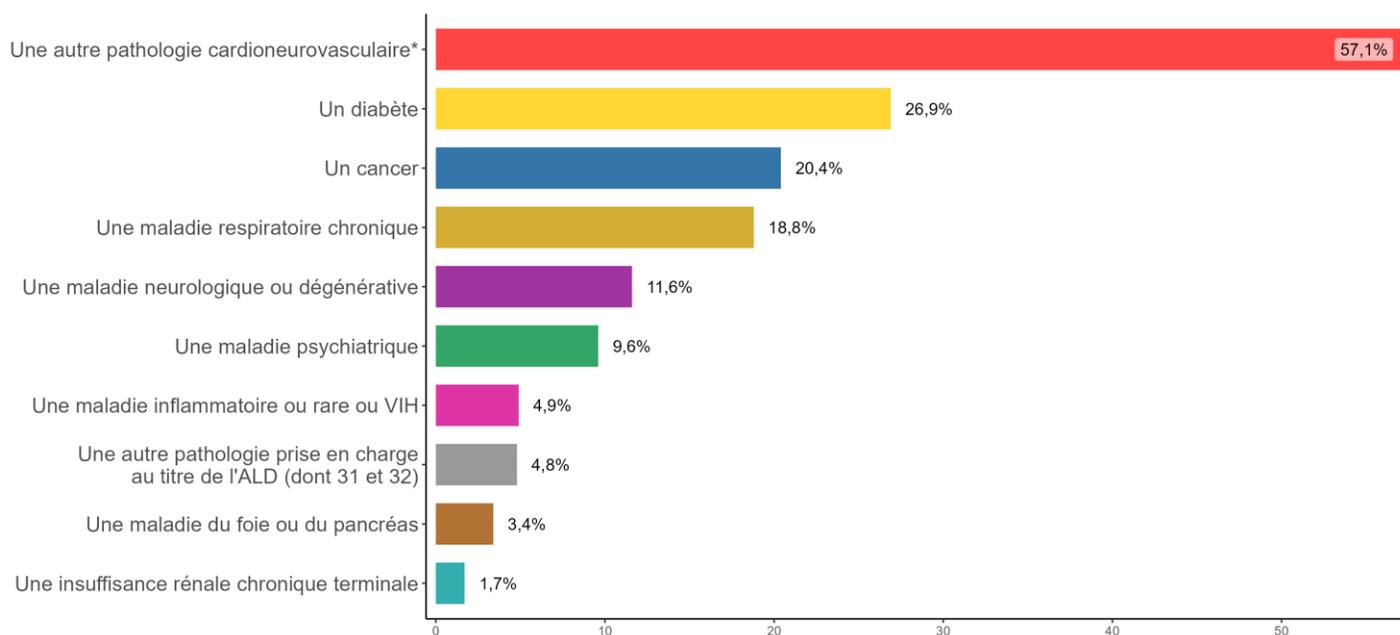


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

82,3 % des assurés pris en charge pour *Artériopathie oblitérante du membre inférieur*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

\*dont 28,2 % Maladie coronaire chronique ; 25,5 % Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 12,8 % Insuffisance cardiaque chronique ; 9,4 % Séquelle d'accident vasculaire cérébral ; 8,8 % Maladie valvulaire ; 5,7 % Autres affections cardiovasculaires ; 5,7 % Insuffisance cardiaque aiguë ; 1,8 % Accident vasculaire cérébral aigu ; 1,6 % Syndrome coronaire aigu ; 0,6 % Embolie pulmonaire aiguë.

## Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	25 601	77,1	***
Salariés	18 387	94,8	***

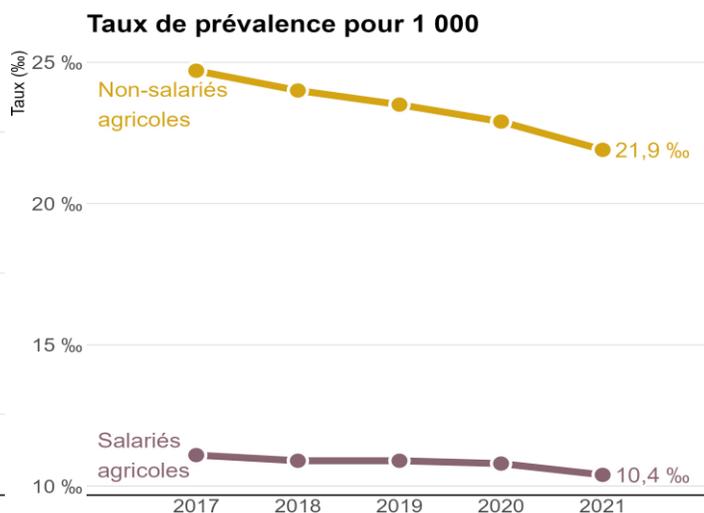
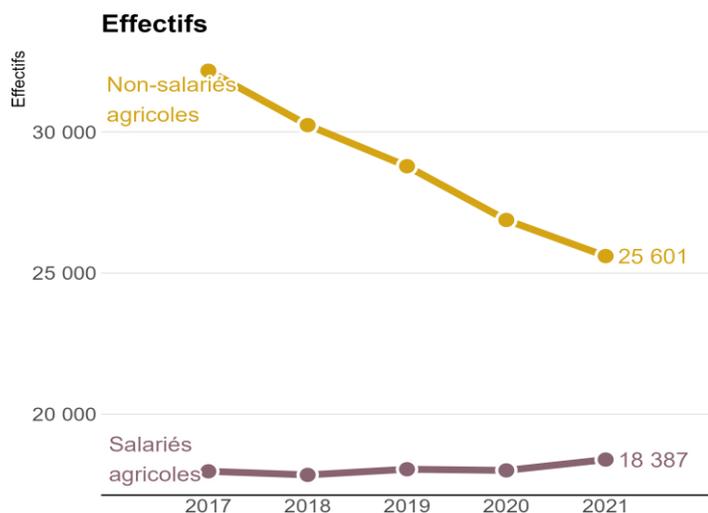
Consommateurs du régime agricole	
Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
43 988	142 612 026€

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



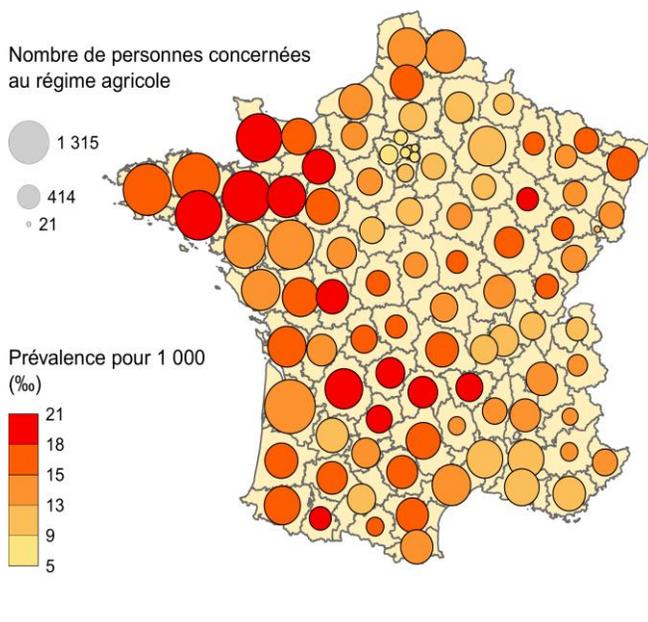
## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



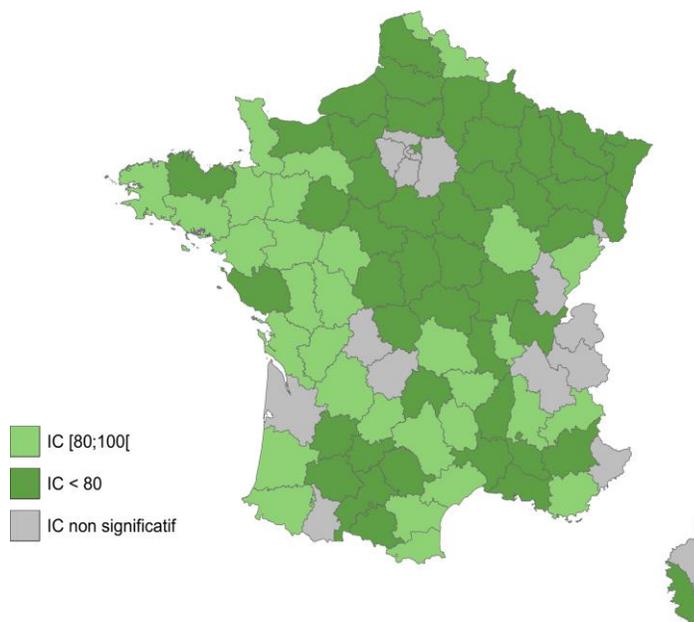
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Artériopathie oblitérante du membre inférieur (top\_CvAOMI\_ind) :

*Personnes ayant une ALD (Affections de Longue Durée) au cours de l'année n avec codes CIM-10 d'athérosclérose des artères distales ou autres maladies vasculaires périphériques, et/ou personnes hospitalisées au cours des années n à n-4 pour athérosclérose des artères distales, ou claudication intermittente et spasme artériel, ou embolie et thrombose de l'aorte abdominale, ou embolie et thrombose des artères des membres inférieurs, ou embolie et thrombose des artères distales sans précision, ou embolie et thrombose de l'artère iliaque (diagnostic principal (DP) d'un des RUM (Résumé d'Unité Médicale) ou diagnostic relié (DR)), et/ou personnes hospitalisées au cours de l'année n pour tout autre motif avec une athérosclérose des artères distales, ou claudication intermittente et spasme artériel, ou embolie et thrombose de l'aorte abdominale, ou embolie et thrombose des artères des membres inférieurs, ou embolie et thrombose des artères distales sans précision, ou embolie et thrombose de l'artère iliaque comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé (DA))*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



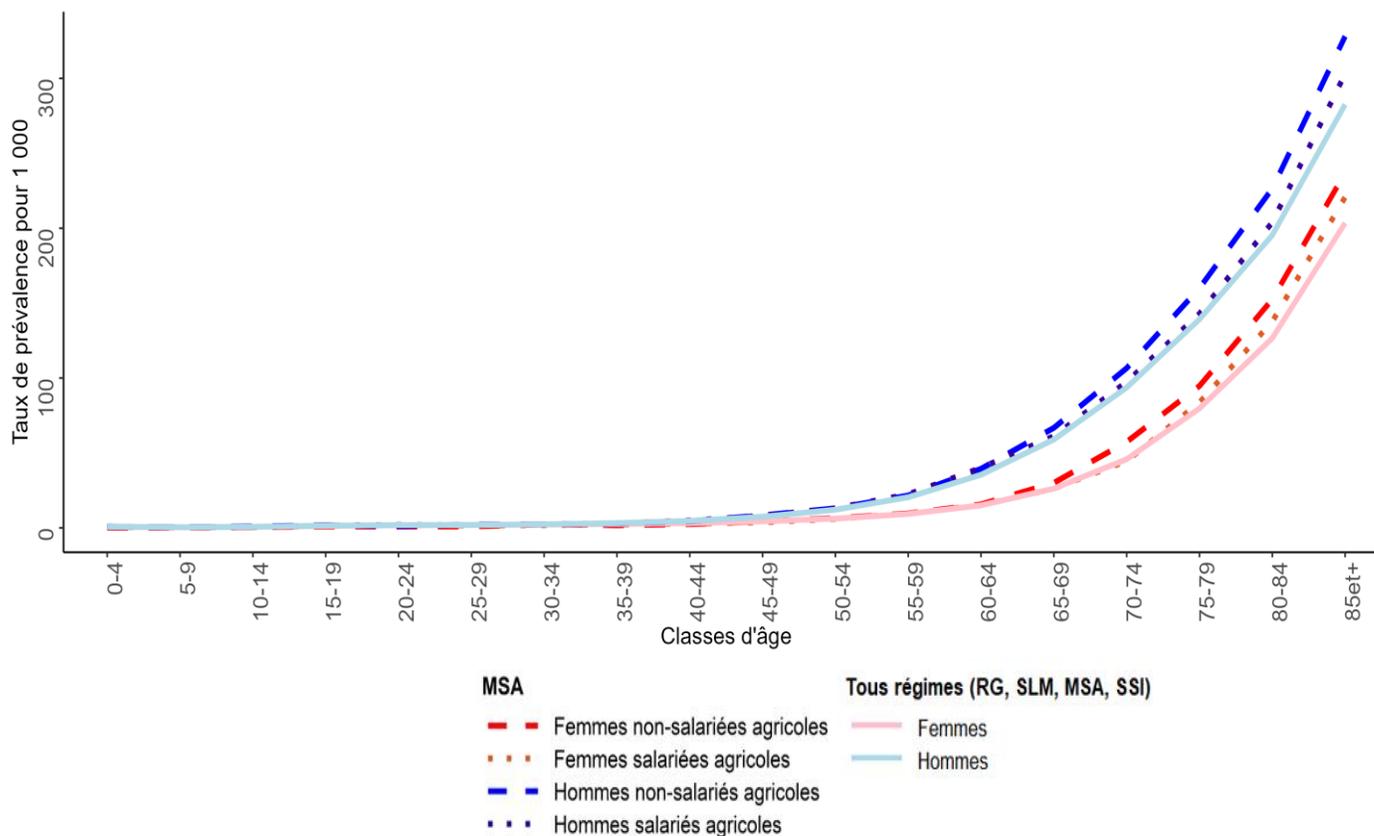
## Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 166 070
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 2,4 %
- Taux de prévalence : 56,6 ‰
- Âge moyen : 81,3 ans – Âge médian : 84 ans
- Répartition hommes/femmes : 54,2 % / 45,8 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 41 934

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime

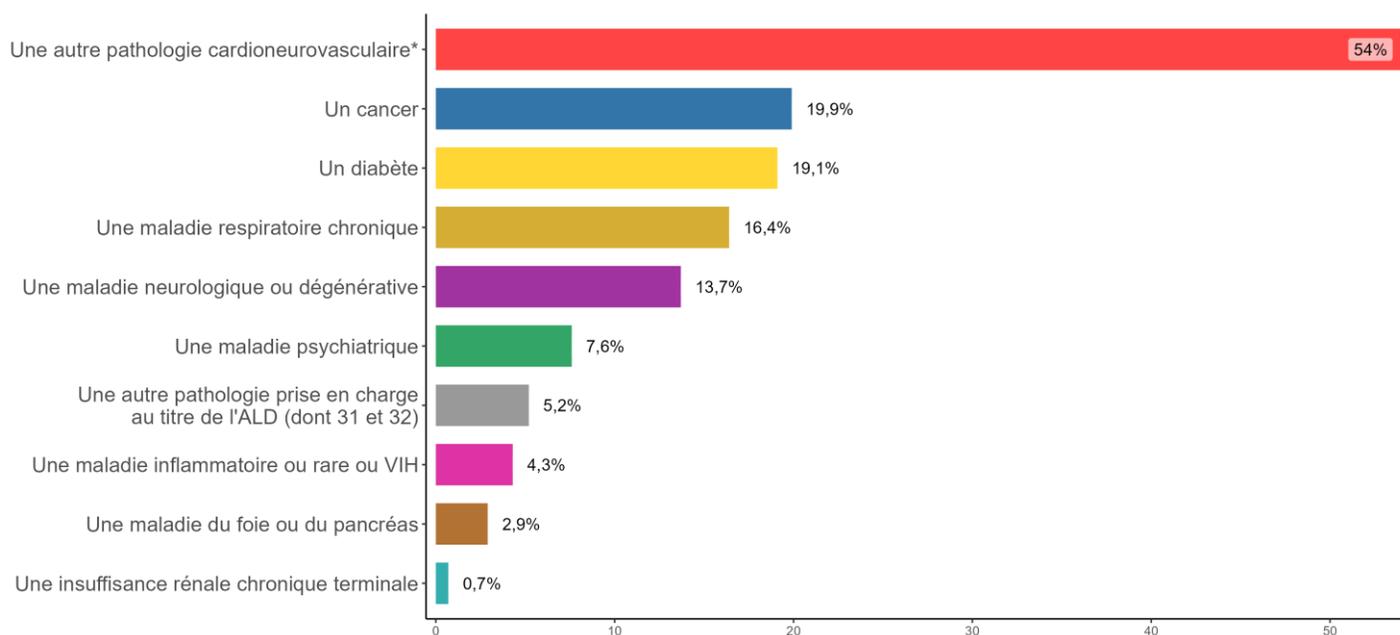


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

78,2 % des assurés pris en charge pour *Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

\*dont 19,2 % Maladie coronaire chronique ; 18,9 % Insuffisance cardiaque chronique ; 12,1 % Maladie valvulaire ; 9,6 % Séquelles d'accident vasculaire cérébral ; 8,8 % Insuffisance cardiaque aiguë ; 6,7 % Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 4,9 % Autres affections cardiovasculaires ; 2,4 % Accident vasculaire cérébral aigu ; 1,7 % Syndrome coronaire aigu ; 0,6 % Embolie pulmonaire aiguë.

## Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	116 509	116,1	***
Salariés	49 561	105,2	***

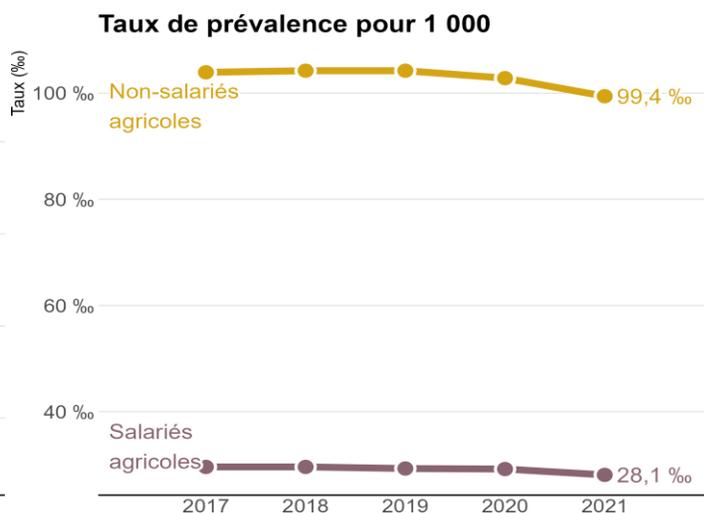
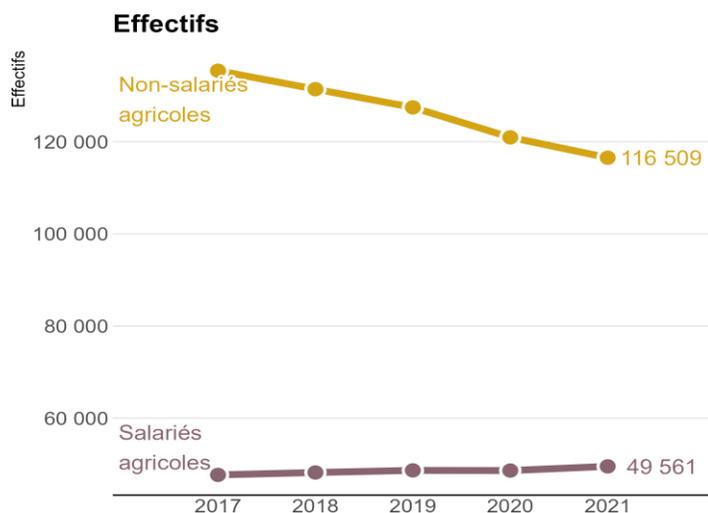
Consommateurs du régime agricole	
Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
166 070	332 333 192€

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



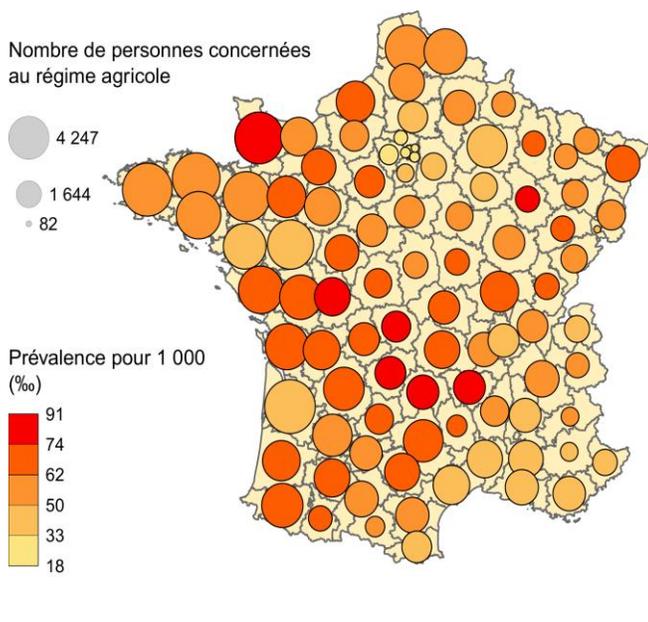
## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



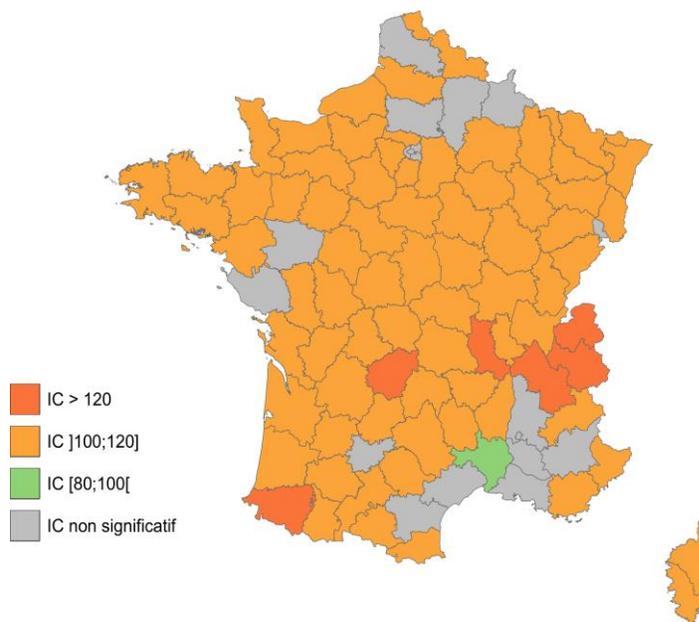
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque (top\_CvTrRyC\_ind) :

*Personnes ayant une ALD (Affection de Longue Durée) au cours de l'année n avec codes CIM-10 de troubles du rythme ou de la conduction cardiaque, et/ou personnes hospitalisées au cours des années n à n-4 pour les mêmes motifs (diagnostic principal (DP) d'un des RUM (Résumé d'Unité Médicale) ou diagnostic relié (DR)), et/ou personnes hospitalisées au cours de l'année n pour tout autre motif avec un trouble du rythme ou de la conduction cardiaque comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé (DA))*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



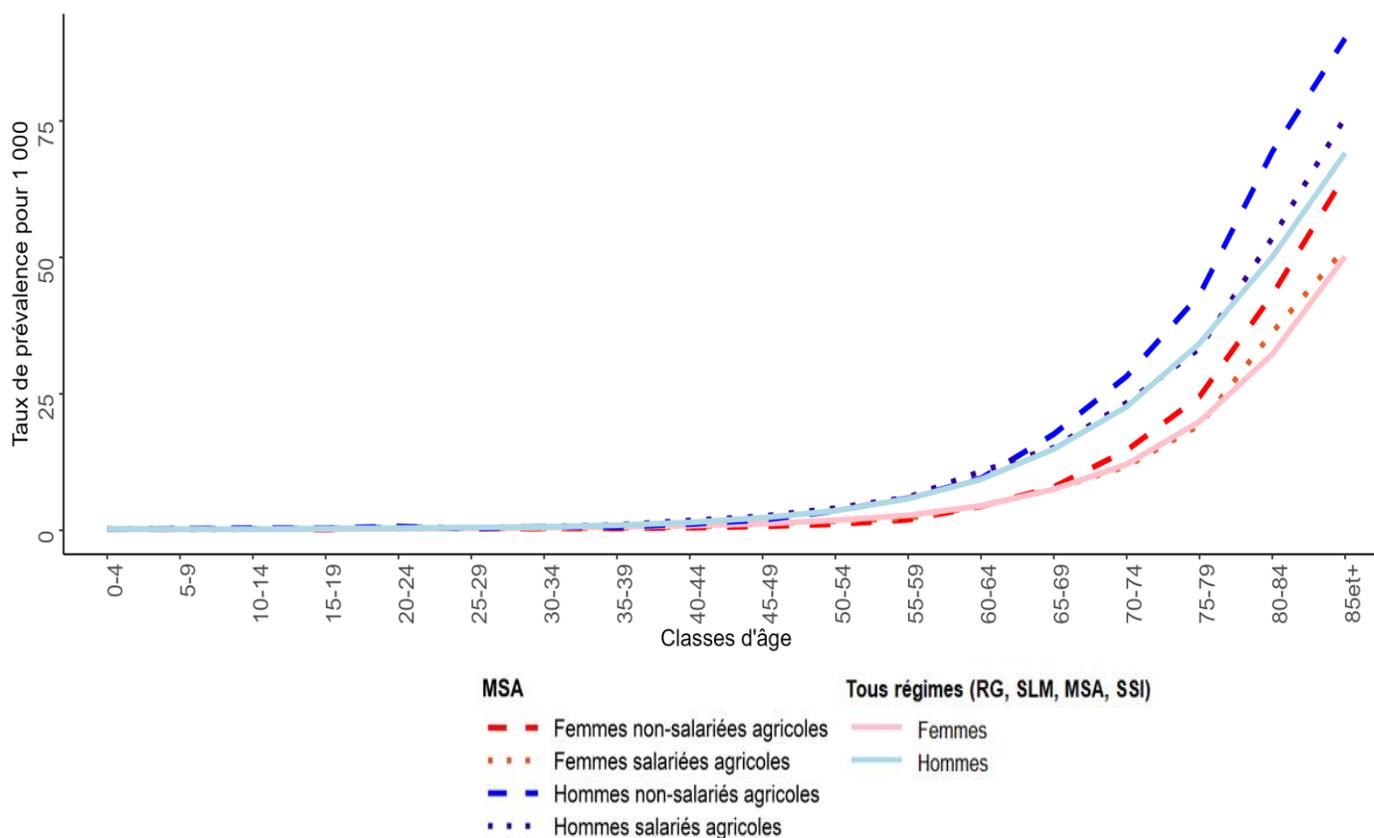
## Maladie valvulaire

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 44 503
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 3,1 %
- Taux de prévalence : 15,2 ‰
- Âge moyen : 81,2 ans – Âge médian : 84 ans
- Répartition hommes/femmes : 54,3 % / 45,7 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 13 213

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime

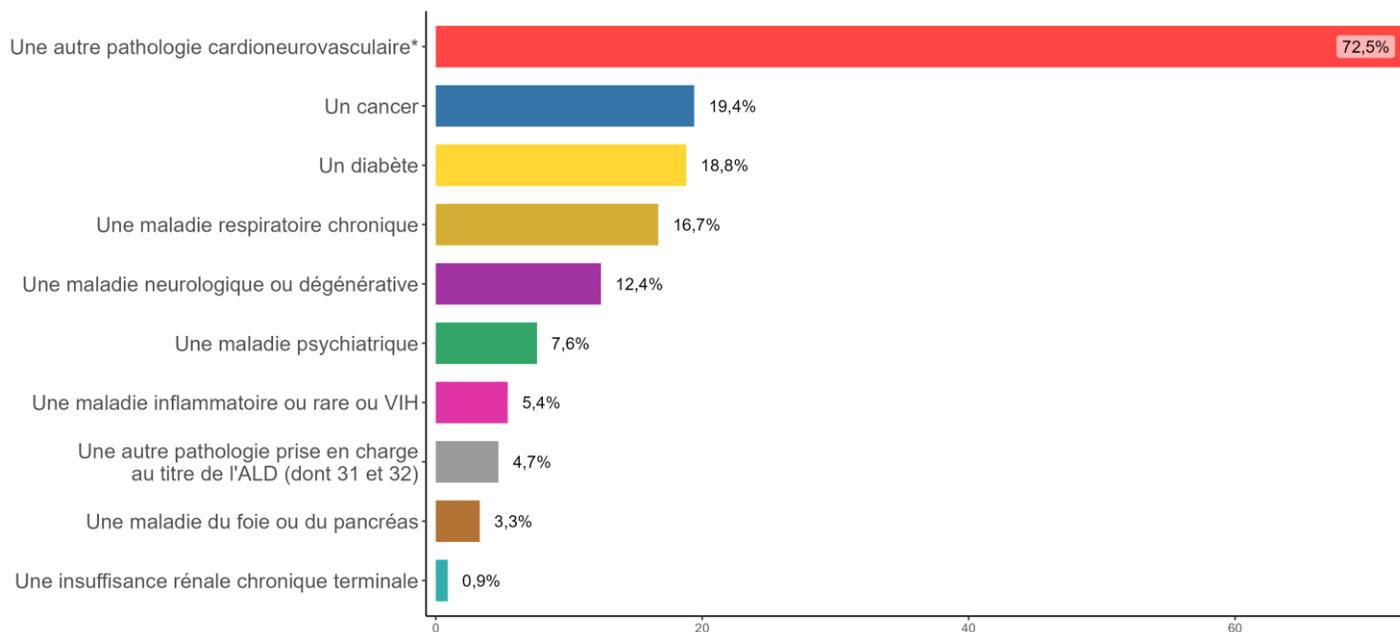


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

85,8 % des assurés pris en charge pour *Maladie valvulaire*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

\*dont 45,3 % Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 28 % Maladie coronaire chronique ; 21,2 % Insuffisance cardiaque chronique ; 14,2 % Insuffisance cardiaque aiguë ; 9 % Séquelle d'accident vasculaire cérébral ; 8,7 % Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 6,9 % Autres affections cardiovasculaires ; 2,6 % Syndrome coronaire aigu ; 2,3 % Accident vasculaire cérébral aigu ; 0,7 % Embolie pulmonaire aiguë.

## Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	31 993	127,5	***
Salariés	12 510	104,2	***

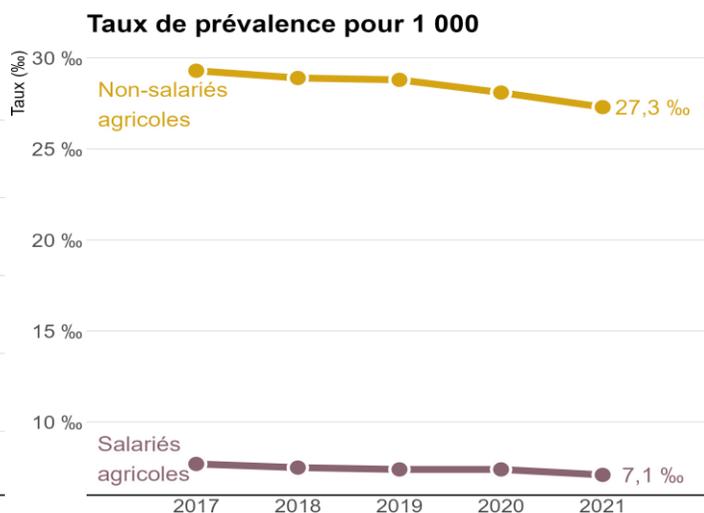
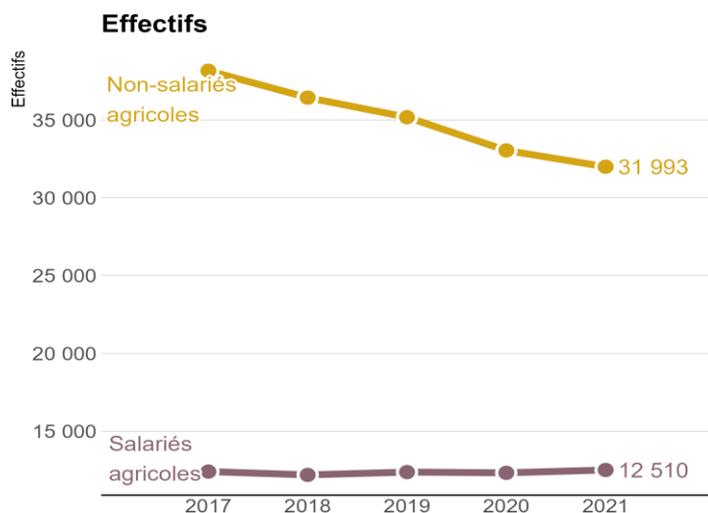
Consommateurs du régime agricole	
Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
44 503	157 125 864€

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



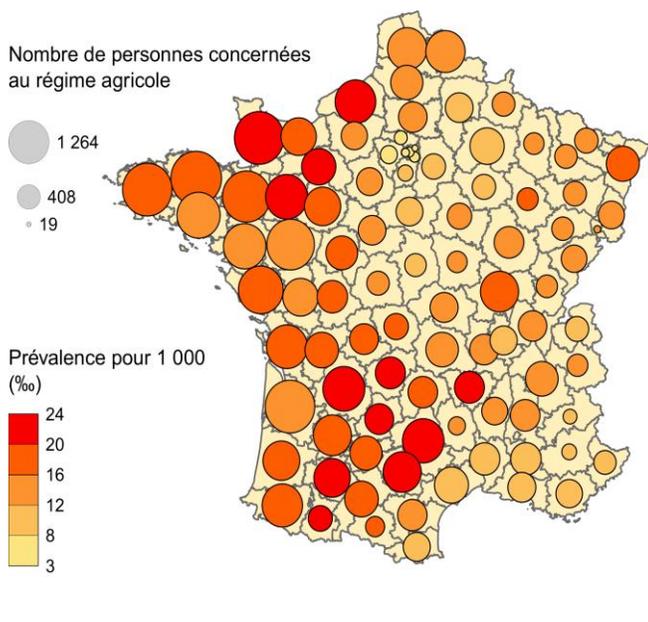
## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



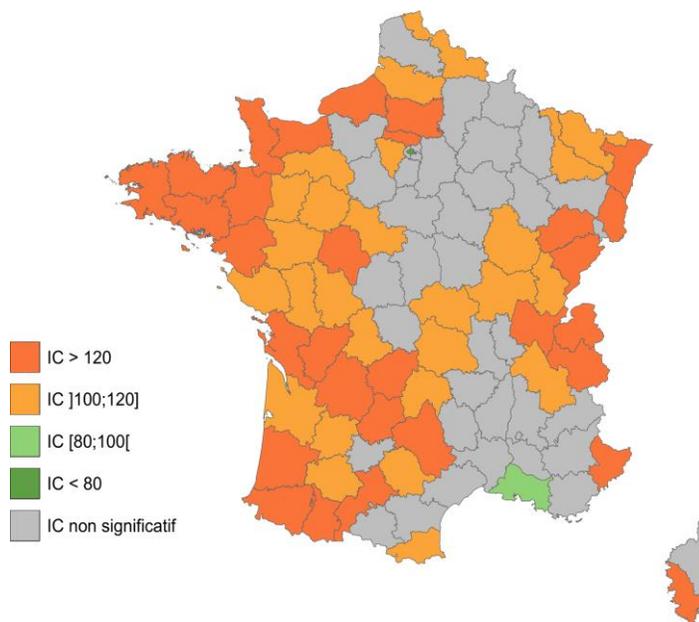
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Maladie valvulaire (top\_CvValve\_ind) :

*Personnes ayant une ALD (Affection de Longue Durée) avec codes CIM-10 de maladie valvulaire (à l'exclusion des affections congénitales) au cours de l'année n, et/ou personnes hospitalisées au cours des années n à n-4 pour les mêmes motifs (diagnostic principal (DP) d'un des RUM (Résumé d'Unité Médicale) ou diagnostic relié (DR)), et/ou personnes hospitalisées au cours de l'année n pour tout autre motif avec une maladie valvulaire comme complication ou morbidité associée (diagnostic associé (DA))*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



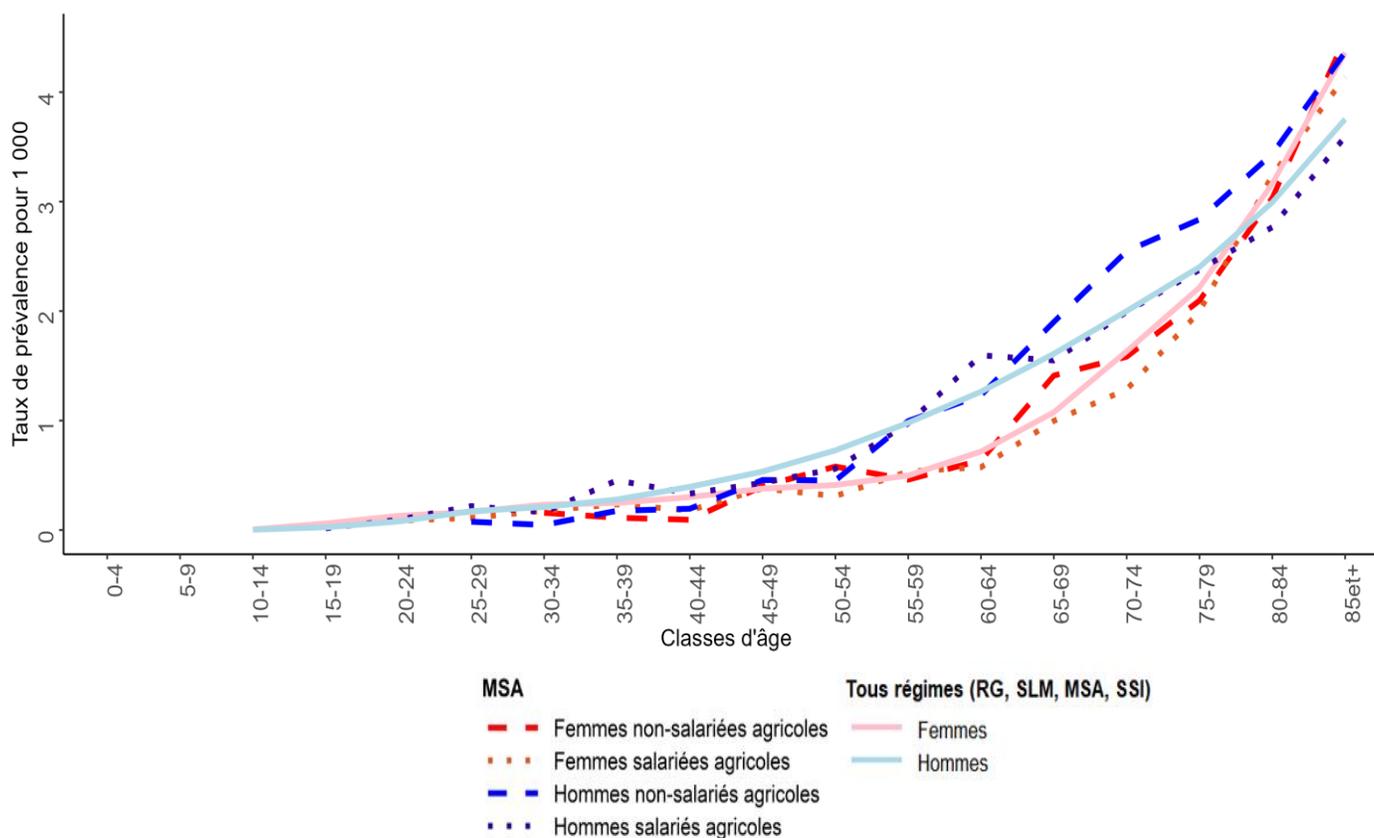
## Embolie pulmonaire aiguë

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 3 488
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : + 1,2 %
- Taux de prévalence : 1,2 ‰
- Âge moyen : 76,5 ans – Âge médian : 80 ans
- Répartition hommes/femmes : 51,3 % / 48,7 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 3 426

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime

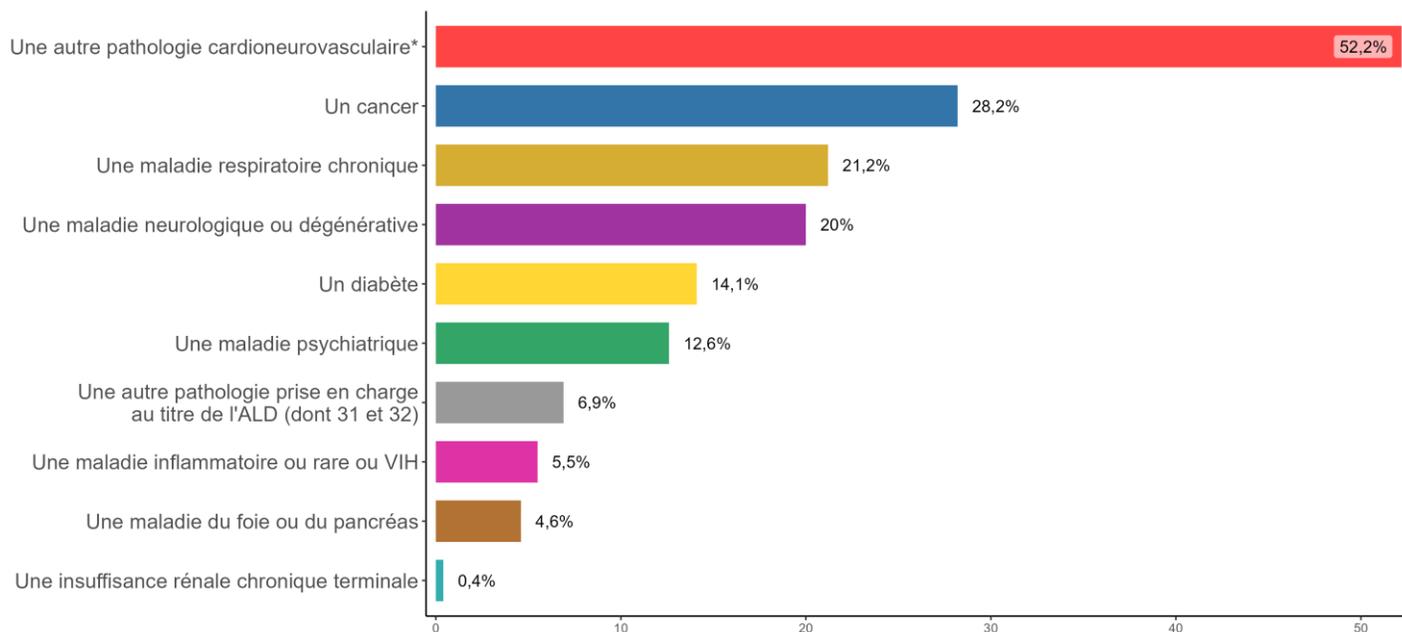


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

82,8 % des assurés pris en charge pour *Embolie pulmonaire aiguë*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

\*dont 27 % Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 15,7 % Insuffisance cardiaque chronique ; 12,7 % Maladie coronaire chronique ; 8,5 % Maladie valvulaire ; 8 % Séquelle d'accident vasculaire cérébral ; 6,9 % Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 4,6 % Insuffisance cardiaque aiguë ; 3,6 % Autres affections cardiovasculaires ; 1,5 % Accident vasculaire cérébral aigu ; 0,9 % Syndrome coronaire aigu.

## Indices comparatifs et coût

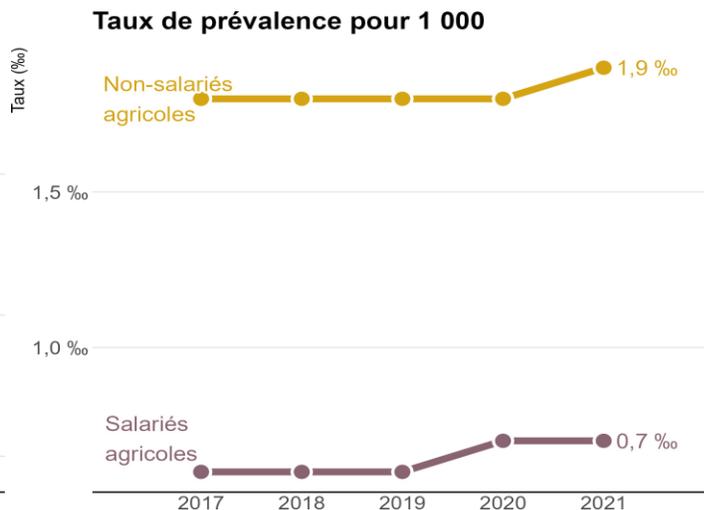
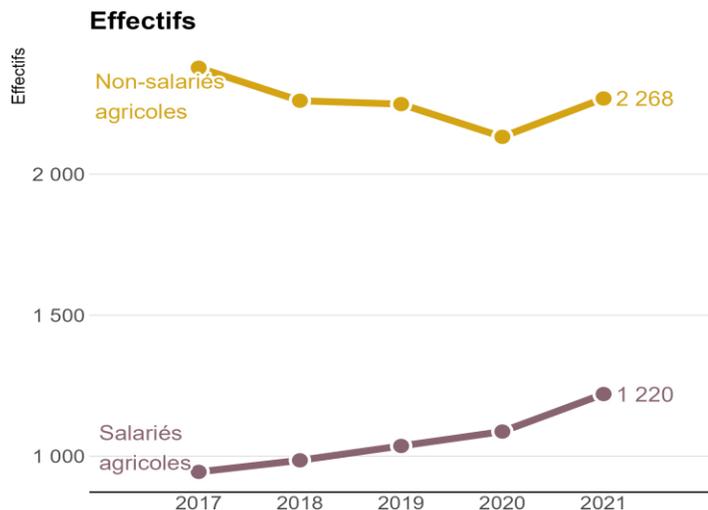
Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif*	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
Non-salariés	2 268	105,5	**	Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Salariés	1 220	95,6	Non significatif	3 488	21 622 465€

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



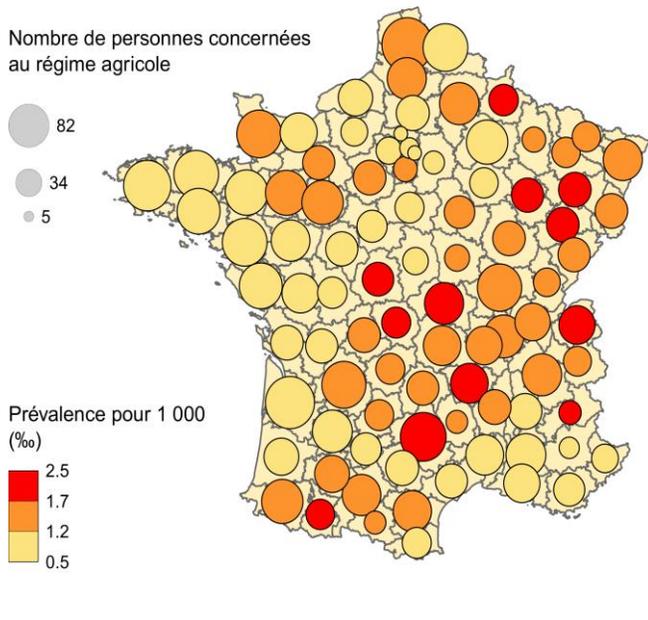
## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



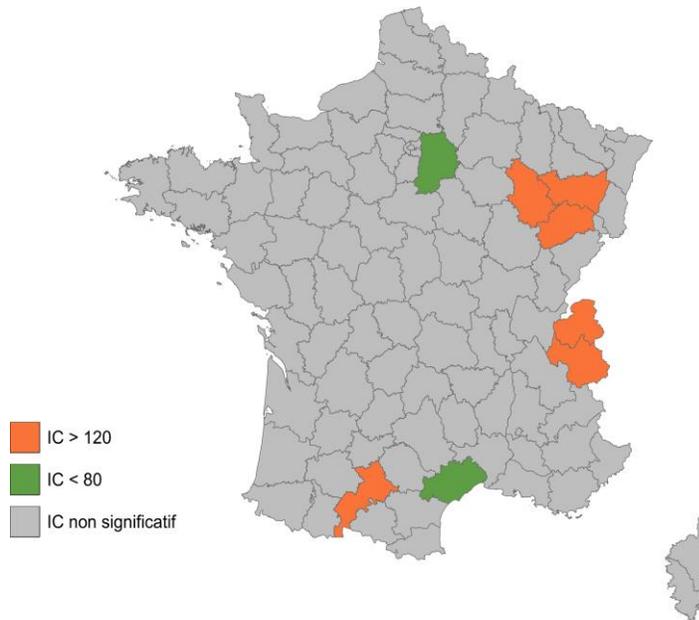
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Embolie pulmonaire aiguë (top\_CvEmbol\_aig) :

*Personnes hospitalisées au cours de l'année n pour une embolie pulmonaire (diagnostic principal (DP) d'un des RUM (Résumé d'Unité Médicale))*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



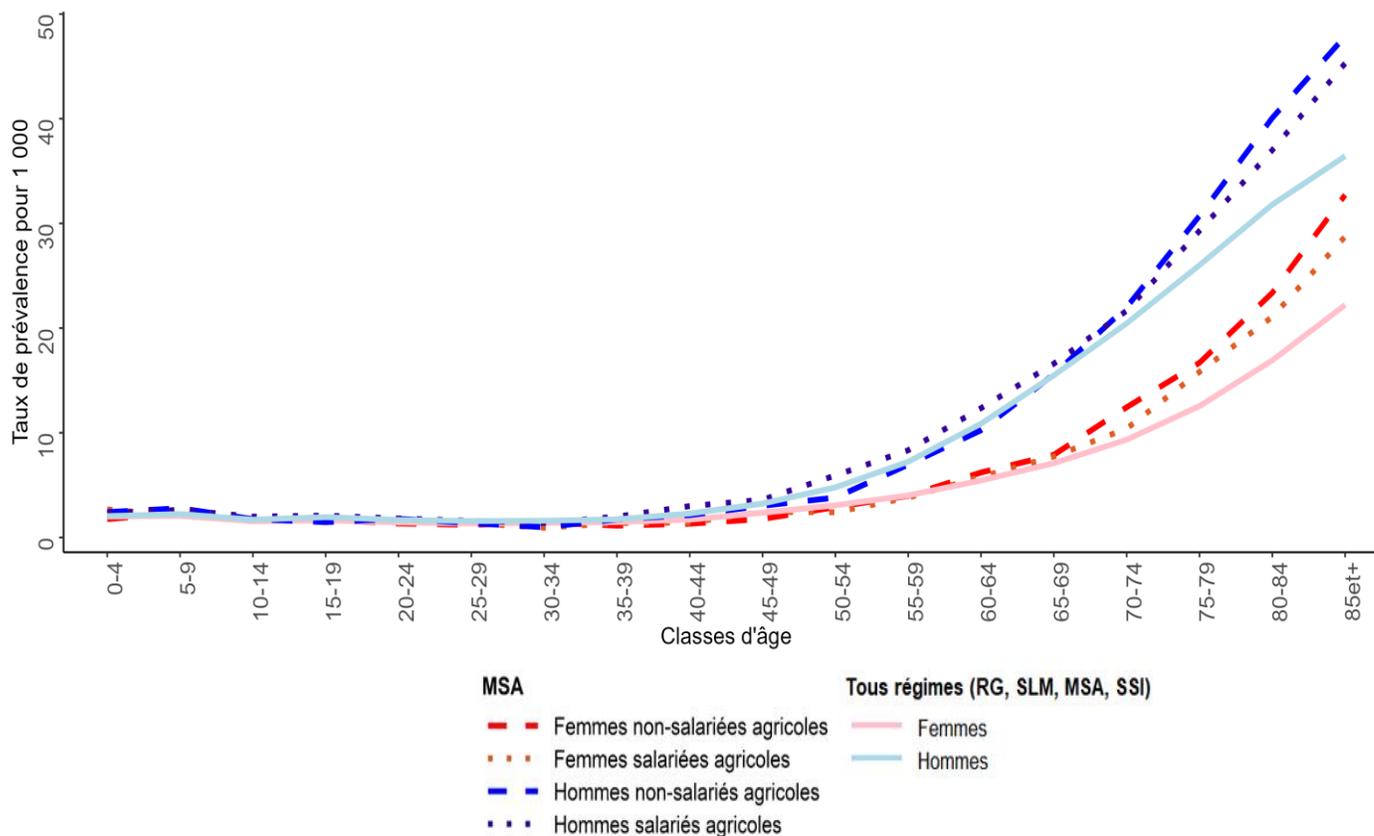
## Autres affections cardiovasculaires

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 31 738
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 3,8 %
- Taux de prévalence : 10,8 ‰
- Âge moyen : 74,7 ans – Âge médian : 80 ans
- Répartition hommes/femmes : 58,7 % / 41,3 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 2 598

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime

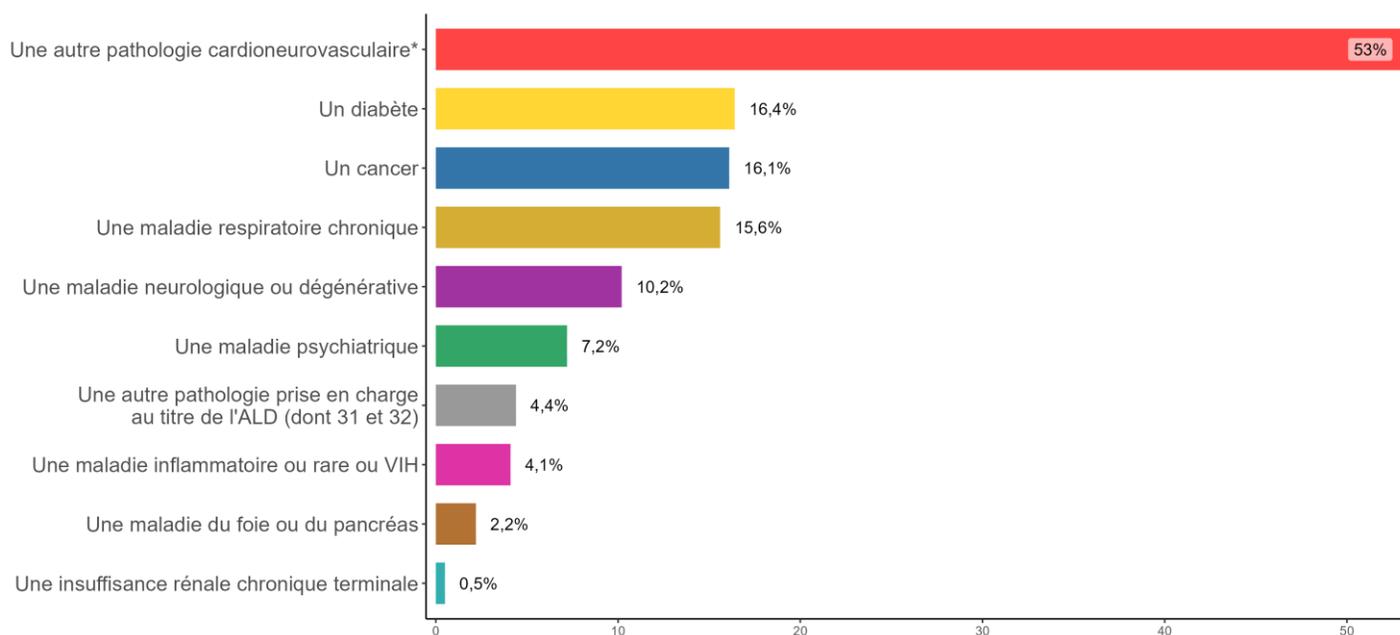


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

75,3 % des assurés pris en charge pour *Autres affections cardiovasculaires*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

\*dont 25,8 % Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque ; 15,8 % Maladie coronaire chronique ; 12,8 % Insuffisance cardiaque chronique ; 9,7 % Maladie valvulaire ; 7,9 % Artériopathie oblitérante du membre inférieur ; 7,8 % Séquelle d'accident vasculaire cérébral ; 4,5 % Insuffisance cardiaque aiguë ; 1,1 % Accident vasculaire cérébral aigu ; 0,7 % Syndrome coronaire aigu ; 0,4 % Embolie pulmonaire aiguë.

## Indices comparatifs et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	19 747	125,5	***
Salariés	11 991	113,1	***

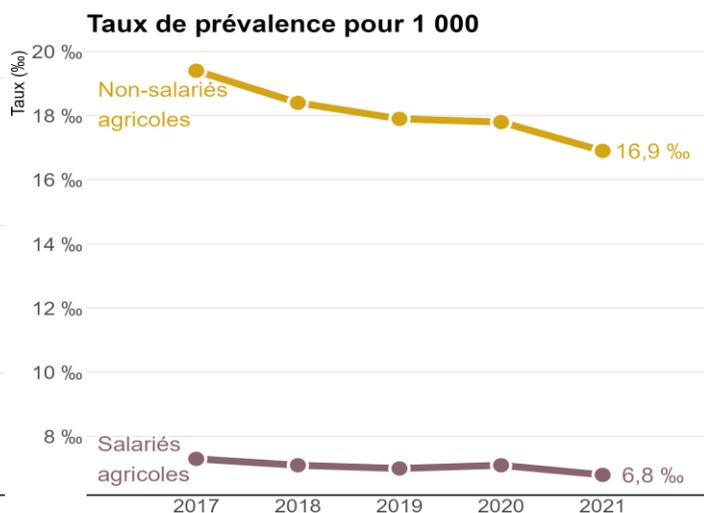
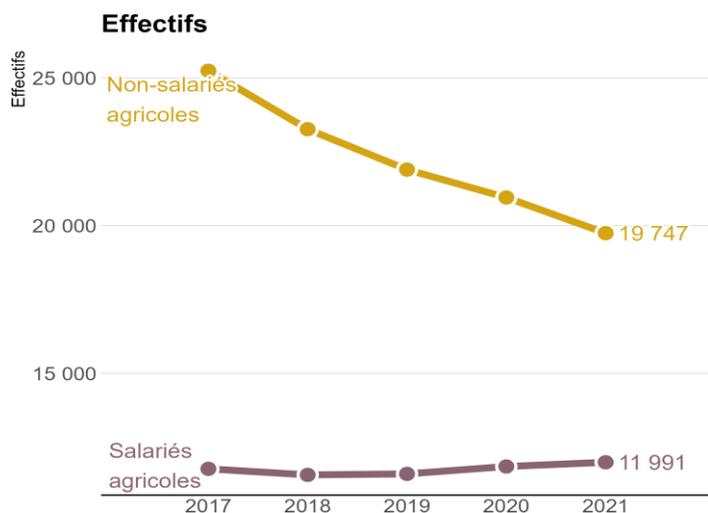
Consommateurs du régime agricole	
Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
31 738	62 947 651€

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



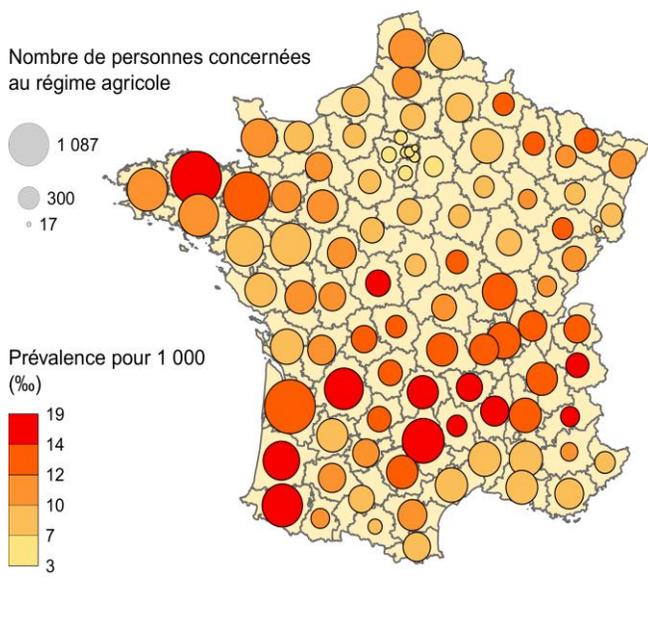
## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



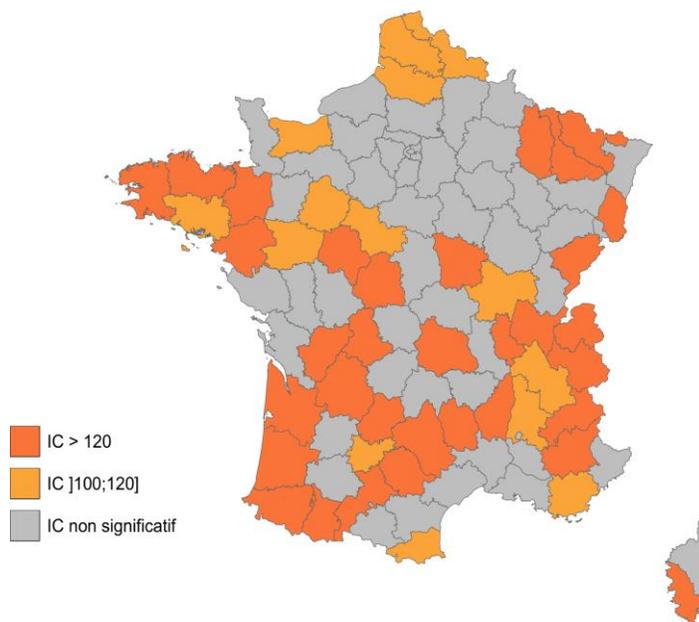
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Autres affections cardiovasculaires (top\_CvAutre\_ind) :

*Personnes ayant une ALD (Affection de Longue Durée) non prises en compte dans les 10 autres groupes de pathologies cardioneurovasculaires de la cartographie au cours de l'année n*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



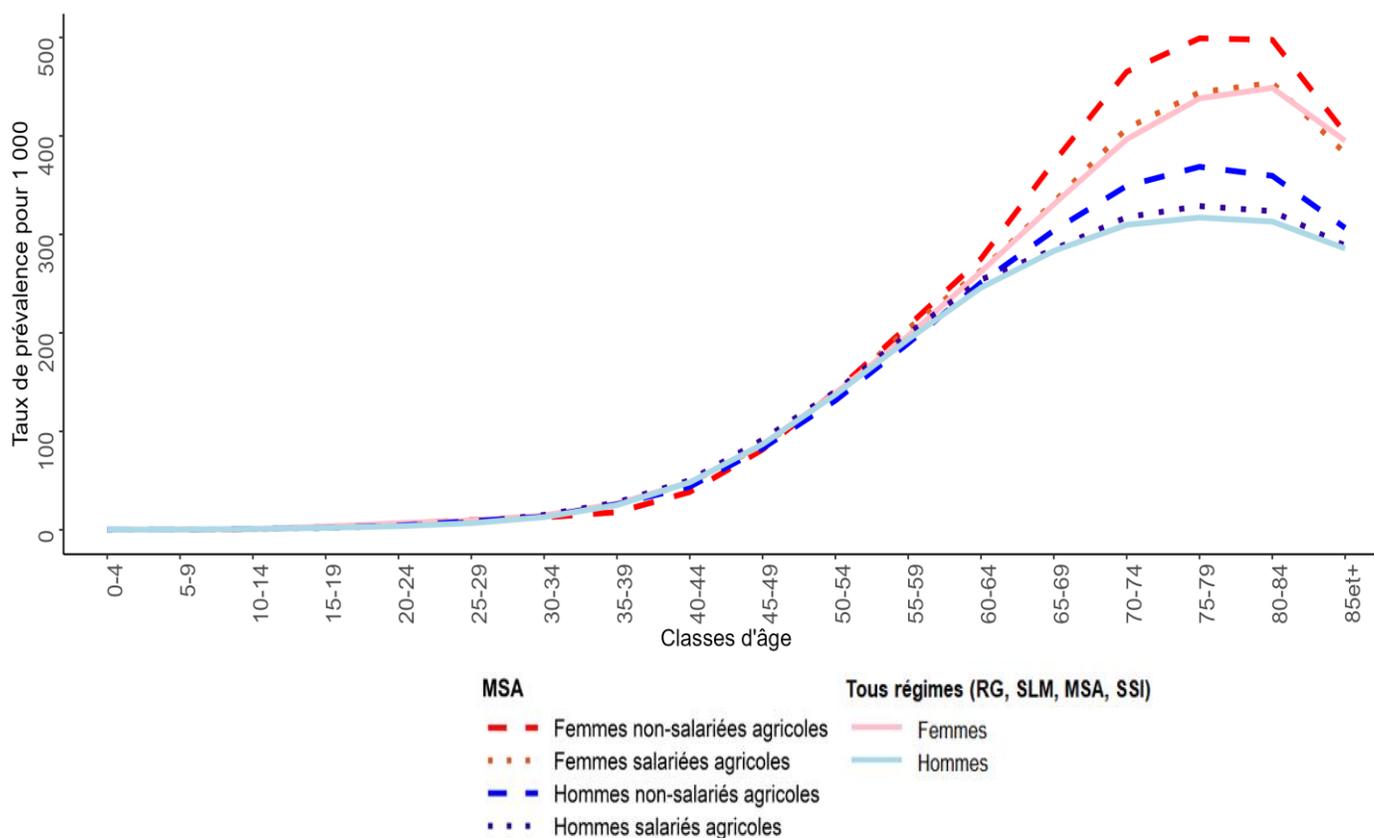
## Traitements du risque vasculaire (hors pathologies)

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 520 014
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 3,1 %
- Taux de prévalence : 177,3 ‰
- Âge moyen : 72,3 ans – Âge médian : 73 ans
- Répartition hommes/femmes : 45,7 % / 54,3 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 54 423

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime

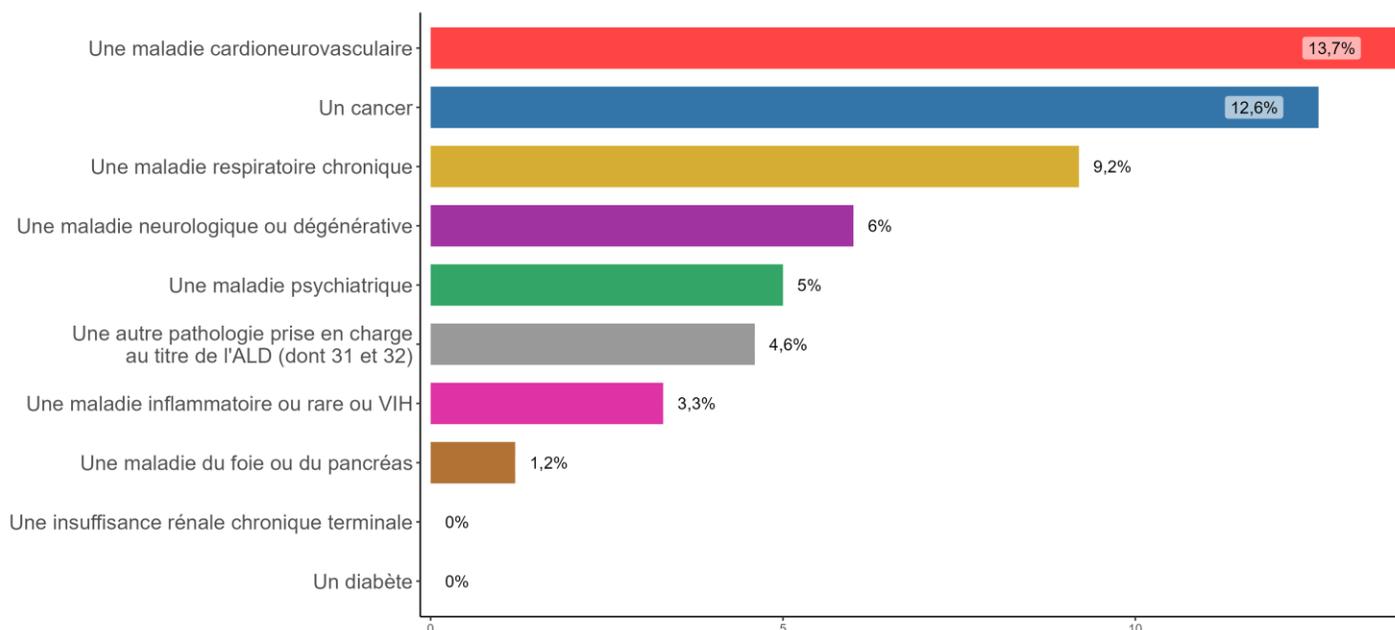


Source: SNDS



## Part des assurés identifiés comme utilisant ce traitement et affectés par une autre pathologie

41,6 % des assurés pris en charge pour *Traitements du risque vasculaire (hors pathologies)*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

## Indices comparatifs et coût

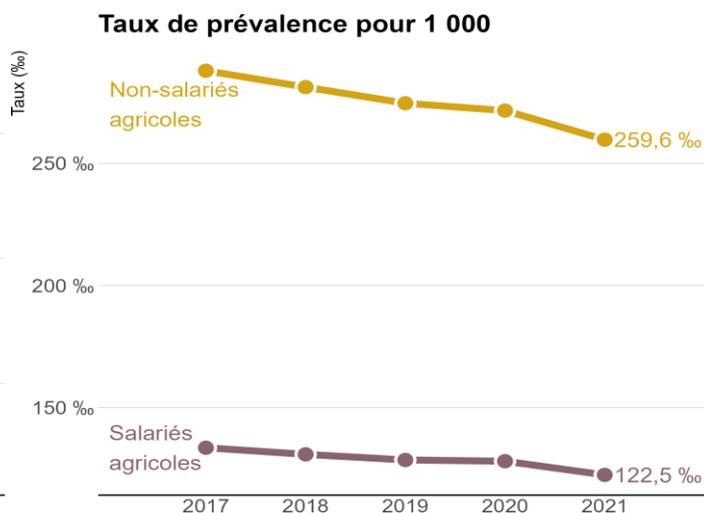
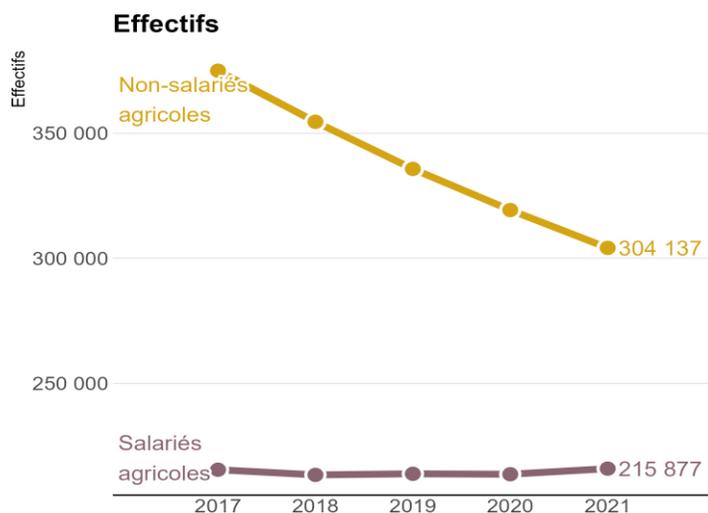
Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif*	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
Non-salariés	304 137	107,6	***	Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Salariés	215 877	101,7	***	520 014	440 687 602€

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par le traitement par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



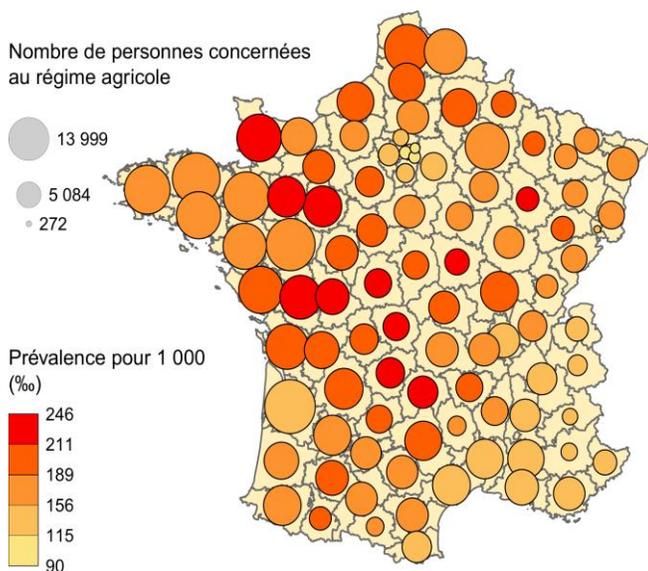
## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



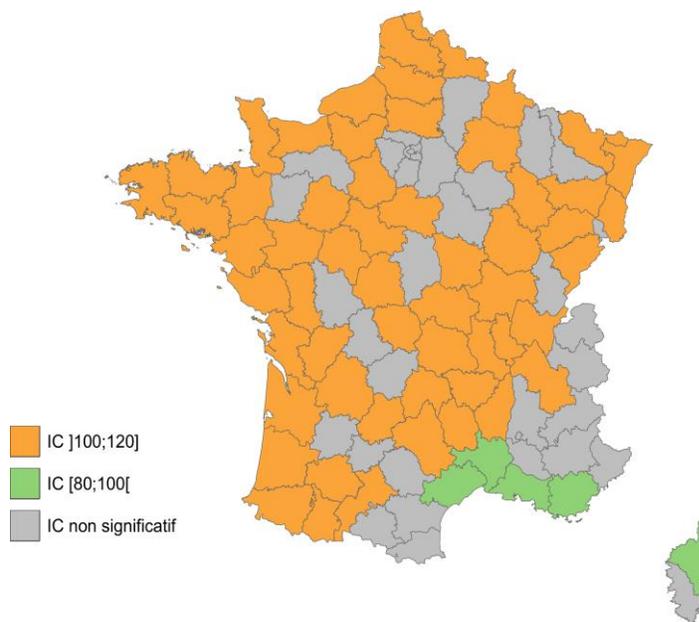
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant le traitement par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant le traitement par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Traitements du risque vasculaire (hors pathologies) (sup\_FRV\_cat) :

*Regroupement des traitements antihypertenseurs (hors pathologies) et traitements hypolipémiants (hors pathologies)*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



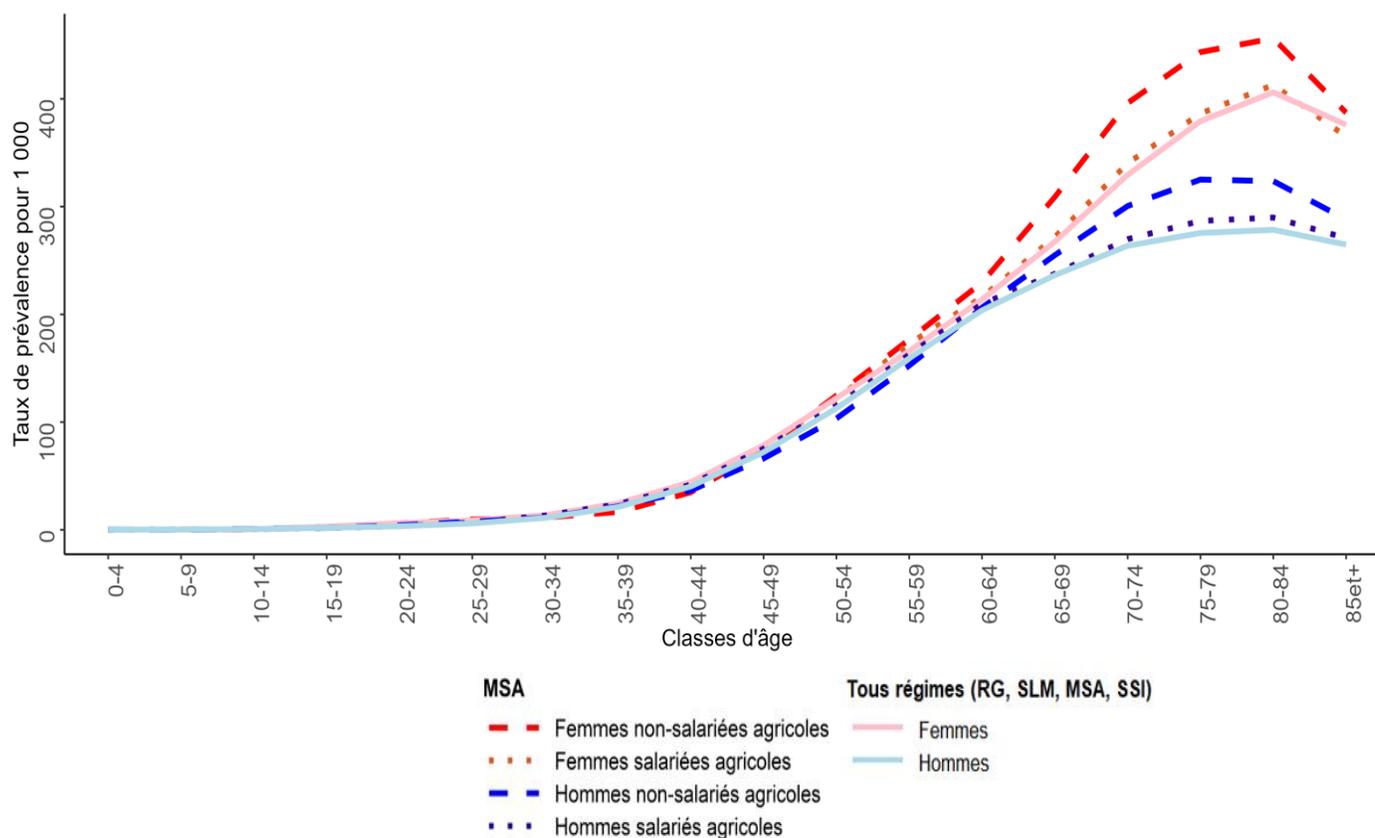
## Traitements antihypertenseurs (hors pathologies)

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 455 755
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 3 %
- Taux de prévalence : 155,4 ‰
- Âge moyen : 72,9 ans – Âge médian : 74 ans
- Répartition hommes/femmes : 44,8 % / 55,2 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 47 482

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime

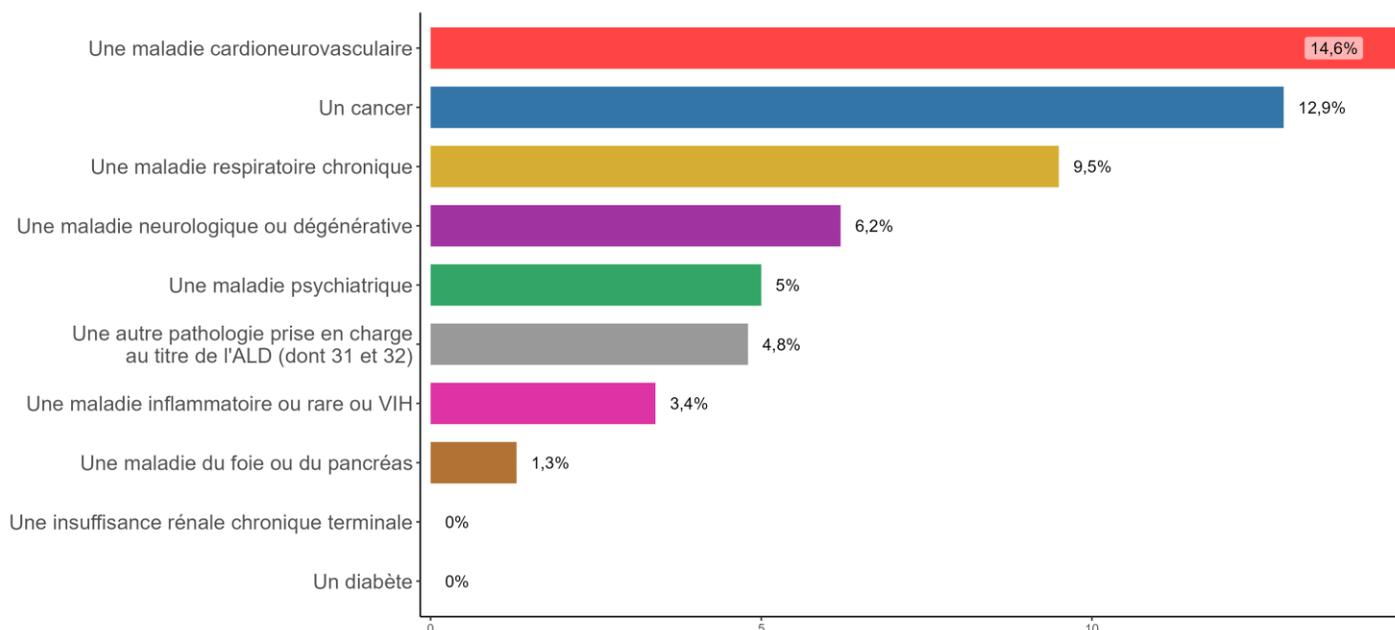


Source: SNDS



## Part des assurés identifiés comme utilisant ce traitement et affectés par une autre pathologie

58,3 % des assurés pris en charge pour *Traitements antihypertenseurs (hors pathologies)*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

## Indices comparatifs et coût

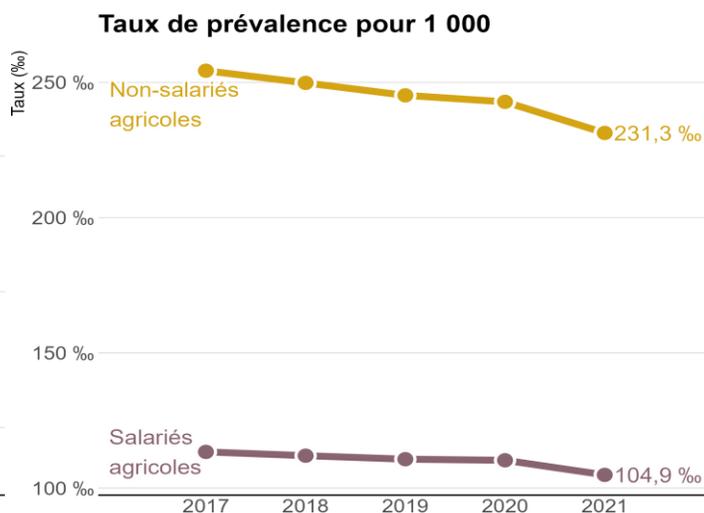
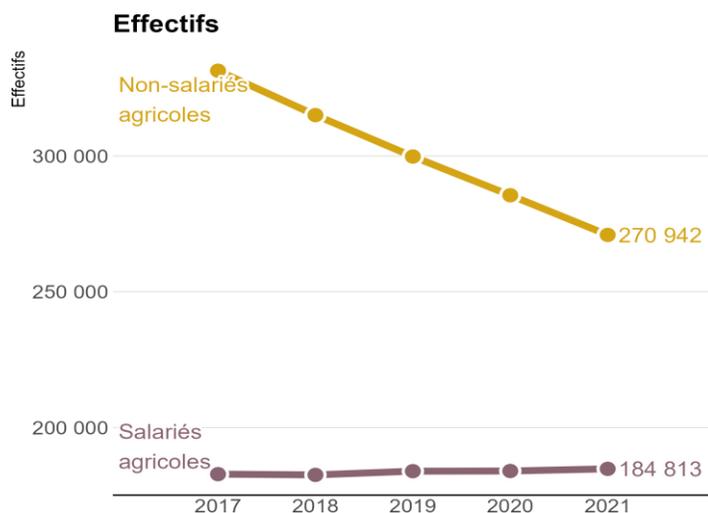
Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif*	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
Non-salariés	270 942	108,6	***	Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Salariés	184 813	101,8	***	455 755	332 855 789€

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par le traitement par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



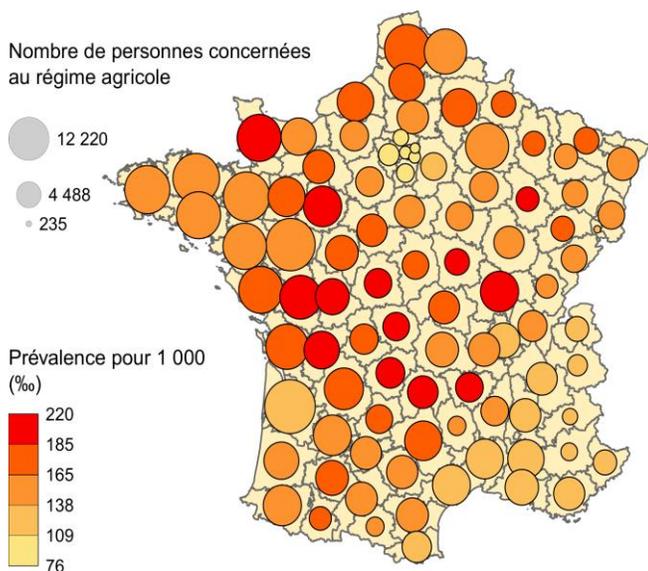
## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



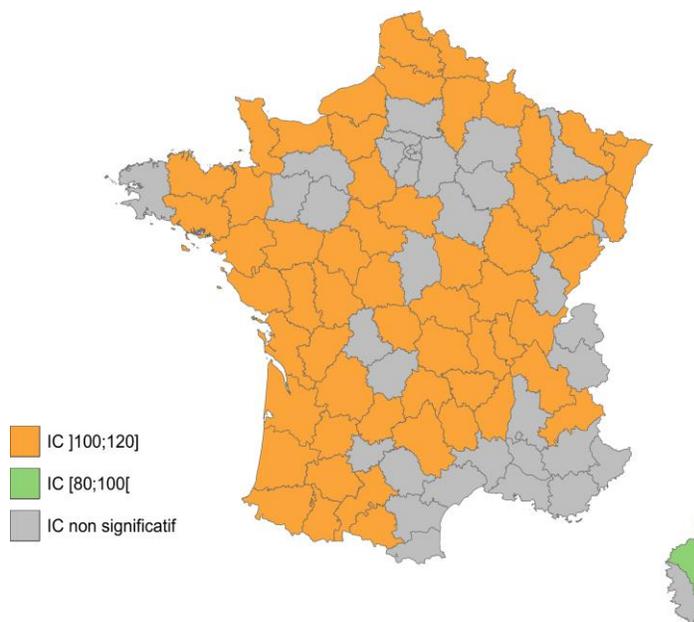
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant le traitement par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant le traitement par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Traitements antihypertenseurs (hors pathologies) (top\_FAntiHTA\_med) :

*Personnes ayant reçu au moins 3 délivrances de médicaments spécifiques au cours de l'année n (à différentes dates), et en cas de grands conditionnements au moins 1 grand et 1 petit, ou 2 grands, mais n'étant pas identifiées comme ayant une maladie coronaire ou accident vasculaire cérébral ou insuffisance cardiaque - ni aigus ni chroniques -, ou artériopathie oblitérante des membres inférieurs, ou insuffisance rénale chronique terminale traitée, ou diabète. La liste comprend l'ensemble des médicaments ayant une indication thérapeutique remboursable dans le traitement de l'hypertension artérielle (et l'historique depuis le 1er janvier 2000). Sont exclus les médicaments à action antihypertensive des codes ATC (classification Anatomique, Thérapeutique et Chimique) commençant par C02, C07, C08, C09 n'ayant pas d'indication selon l'autorisation de mise sur le marché (AMM) dans le traitement de l'hypertension artérielle*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



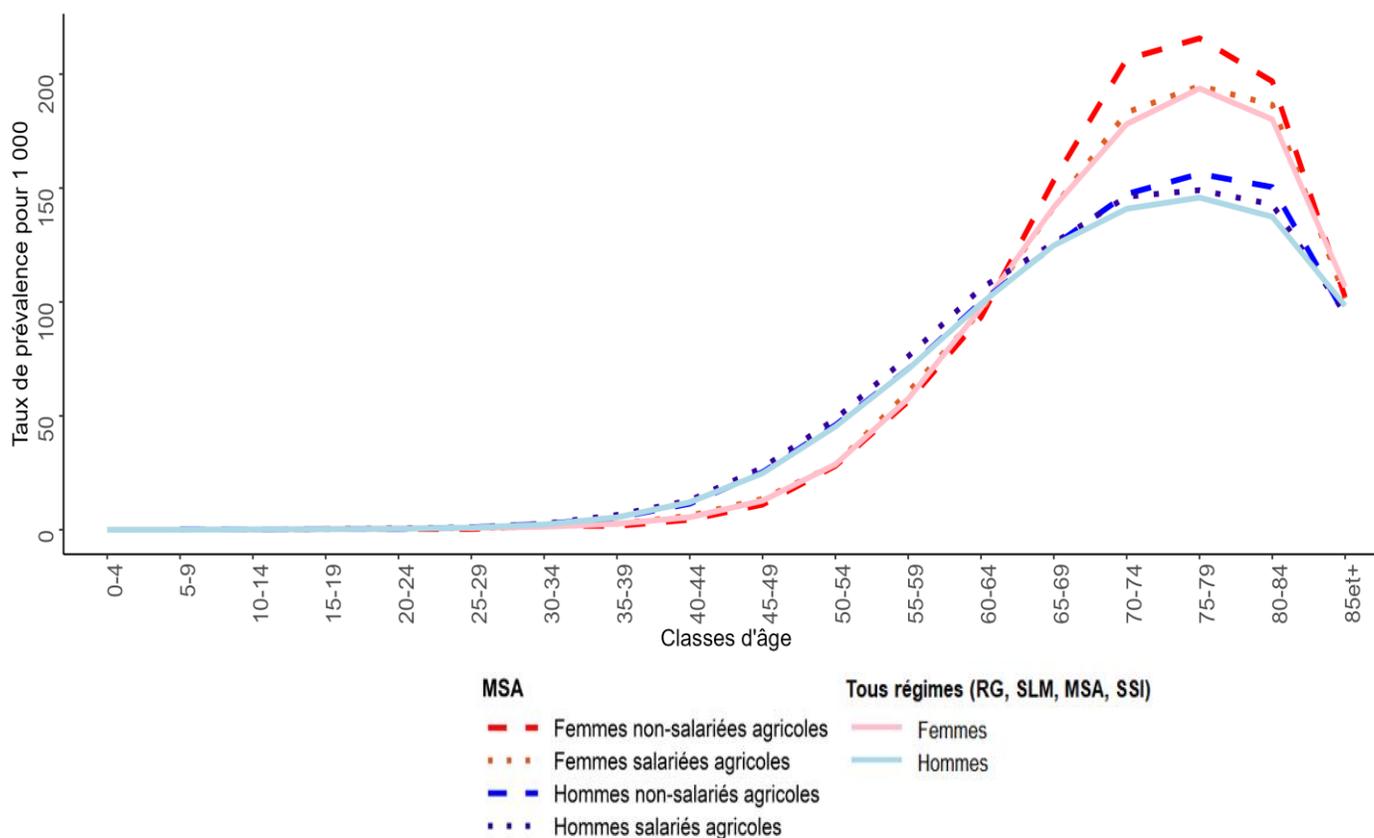
## Traitements hypolipémiants (hors pathologies)

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 189 897
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 4,7 %
- Taux de prévalence : 64,7 ‰
- Âge moyen : 72,3 ans – Âge médian : 73 ans
- Répartition hommes/femmes : 48,8 % / 51,2 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 25 032

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime

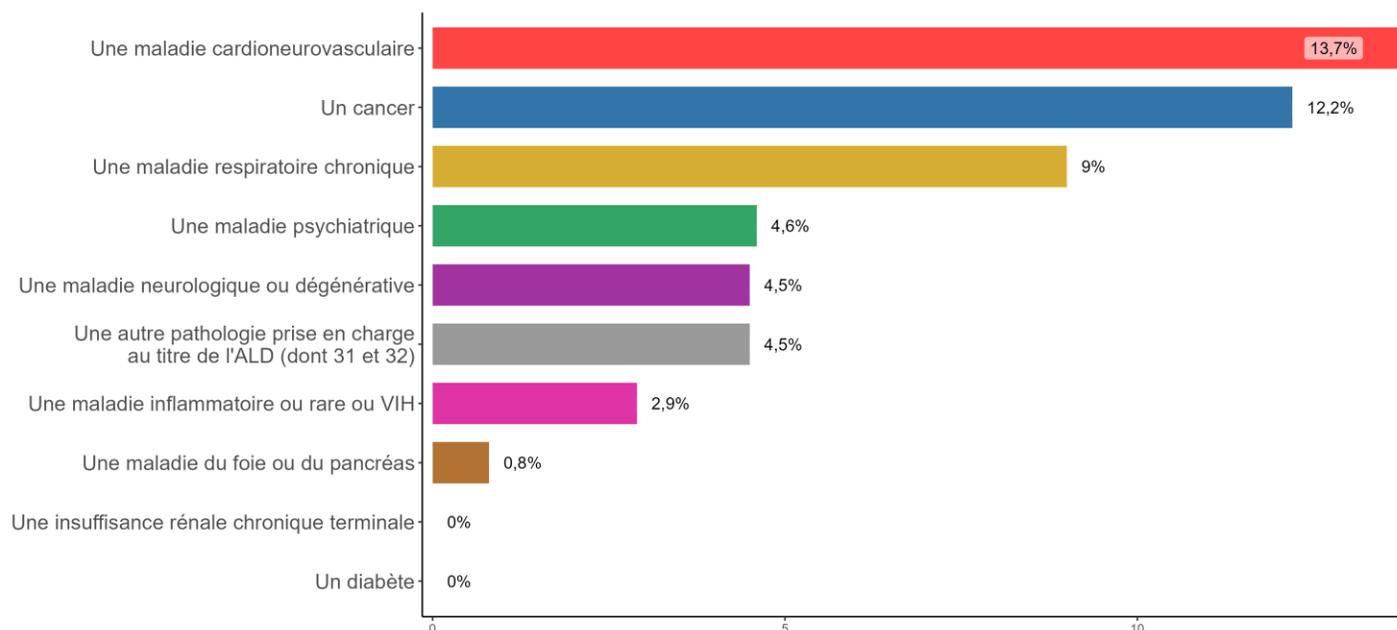


Source: SNDS



## Part des assurés identifiés comme utilisant ce traitement et affectés par une autre pathologie

77,3 % des assurés pris en charge pour *Traitements hypolipémiants (hors pathologies)*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

## Indices comparatifs et coût

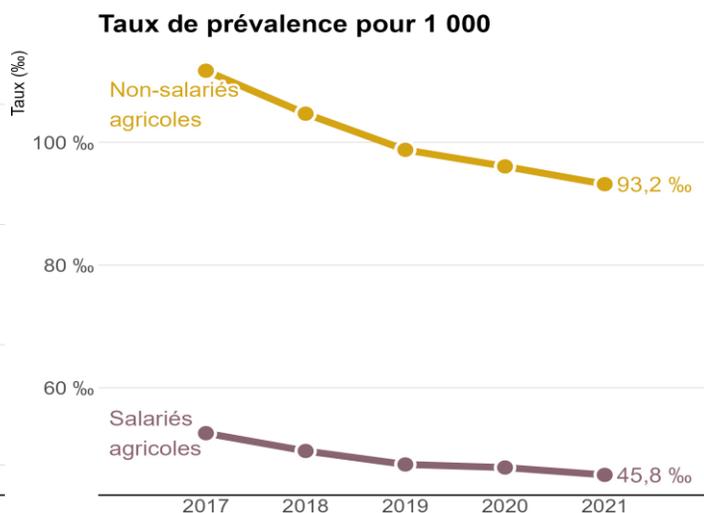
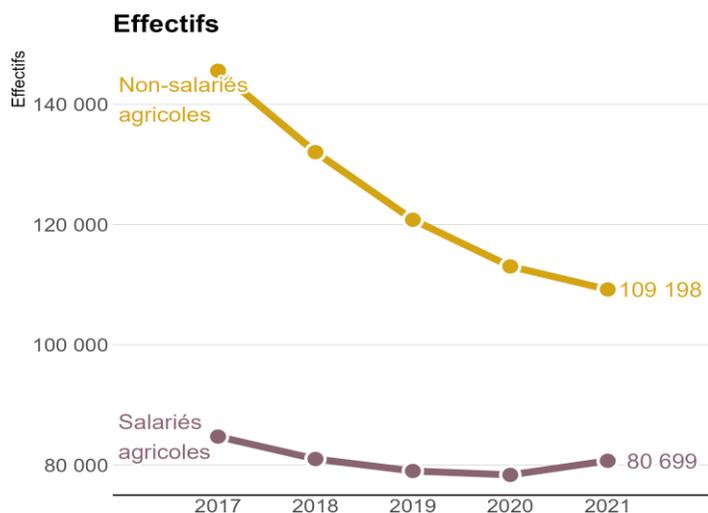
Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif*	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
Non-salariés	109 198	103,9	***	Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Salariés	80 699	102,7	***	189 897	107 831 813€

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par le traitement par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



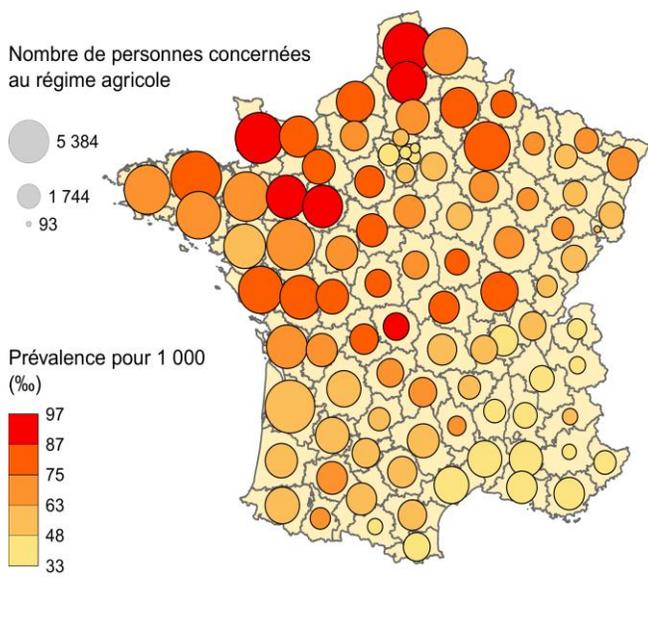
## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



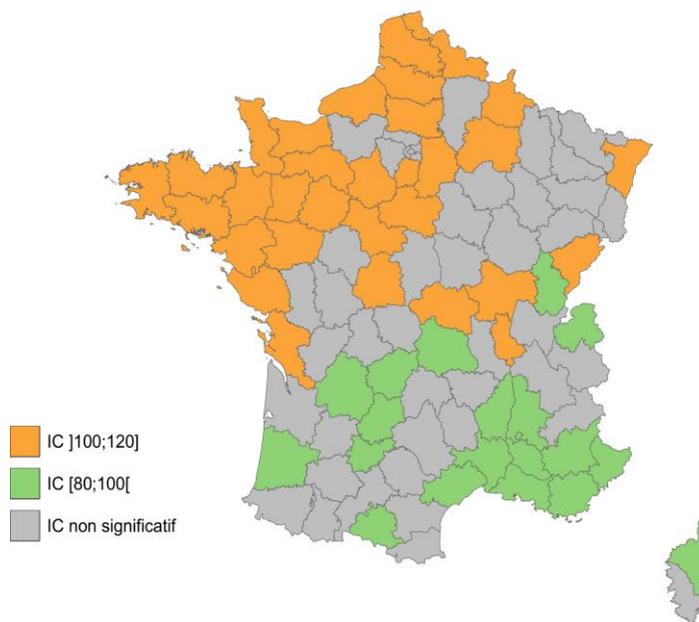
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant le traitement par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant le traitement par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Traitements hypolipémiants (hors pathologies) (top\_FHypoLi\_med) :

*Personnes ayant reçu au moins 3 délivrances de médicaments spécifiques au cours de l'année n (à différentes dates), et en cas de grands conditionnements au moins 1 grand et 1 petit, ou 2 grands, mais n'étant pas identifiées comme ayant une maladie coronaire ou accident vasculaire cérébral ou insuffisance cardiaque - ni aigus ni chroniques -, ou artériopathie oblitérante des membres inférieurs, ou insuffisance rénale chronique terminale traitée, ou diabète*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



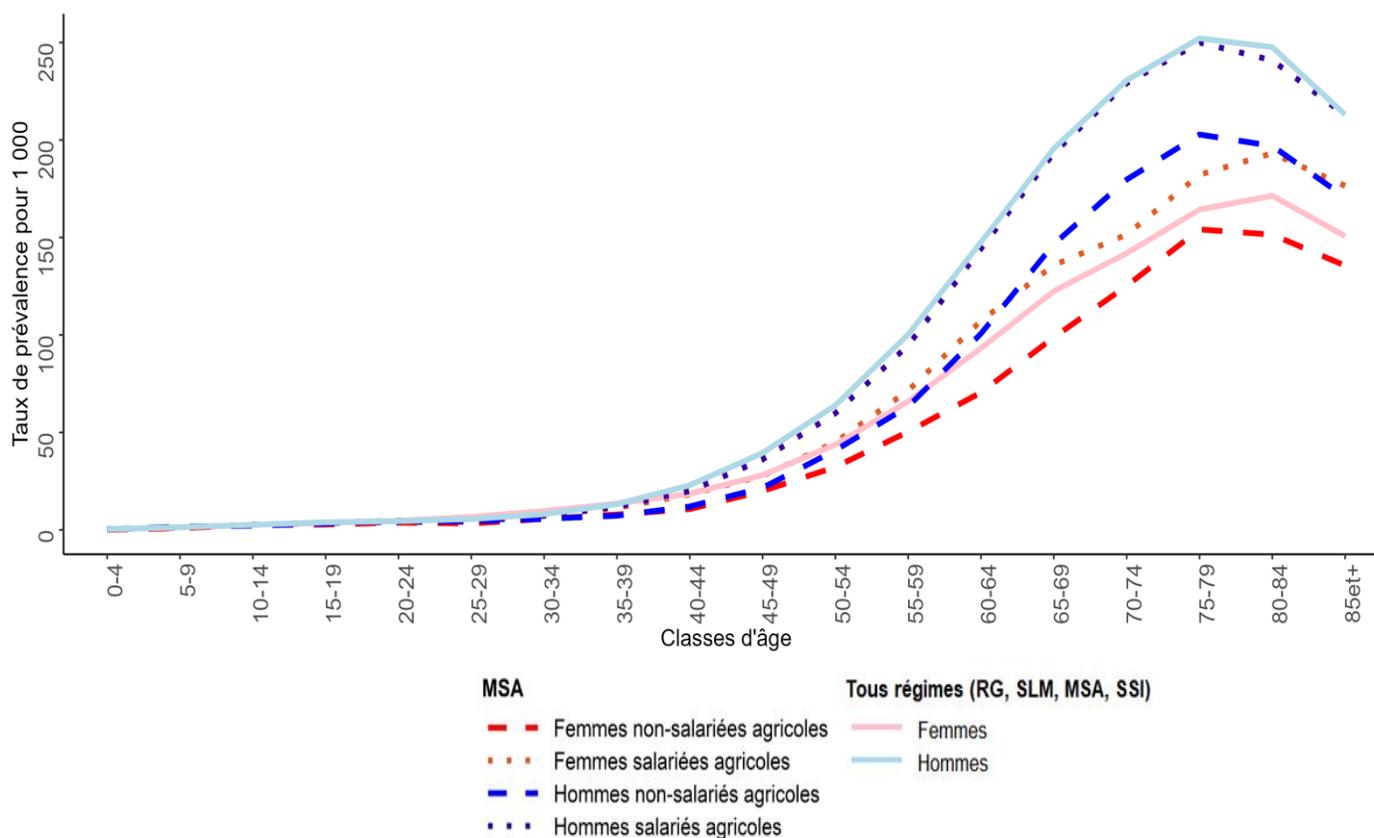
## Diabète

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 225 570
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : + 0,1 %
- Taux de prévalence : 76,9 ‰
- Âge moyen : 72,4 ans – Âge médian : 73 ans
- Répartition hommes/femmes : 57,2 % / 42,8 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 18 512

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime

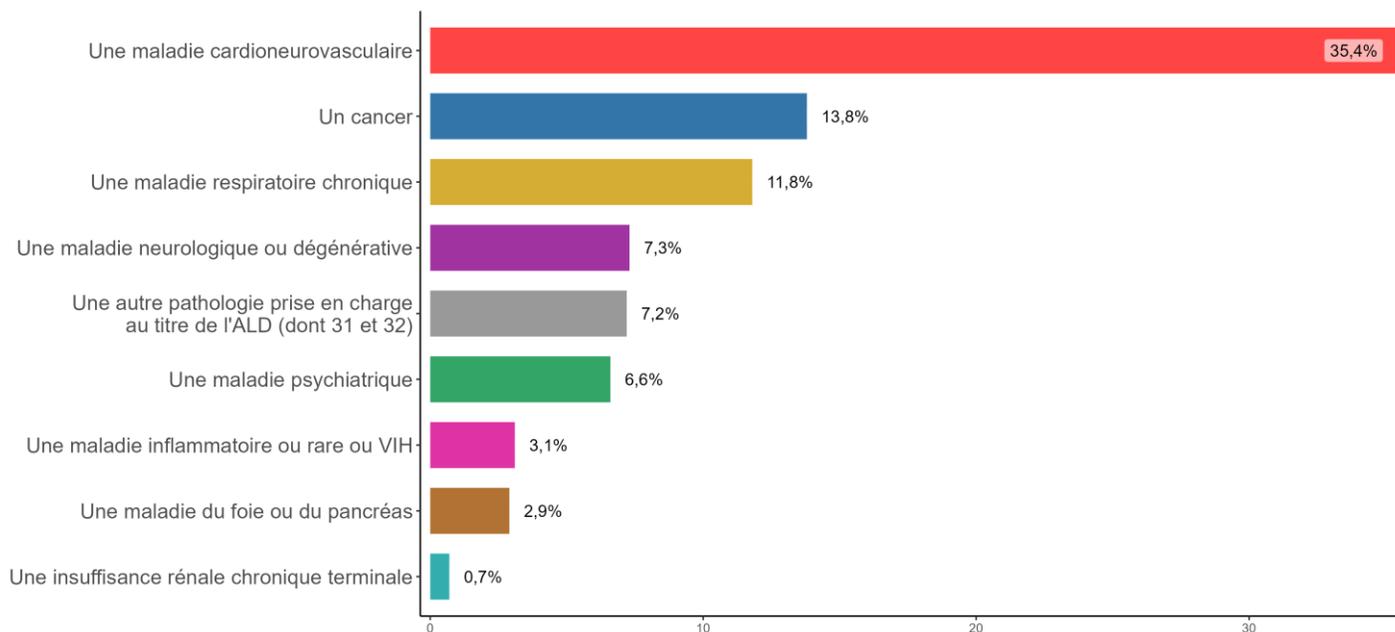


Source: SNDS



## Part des assurés pris en charge pour la pathologie et affectés par une autre pathologie

59,2 % des assurés pris en charge pour *Diabète*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

## Indices comparatifs et coût

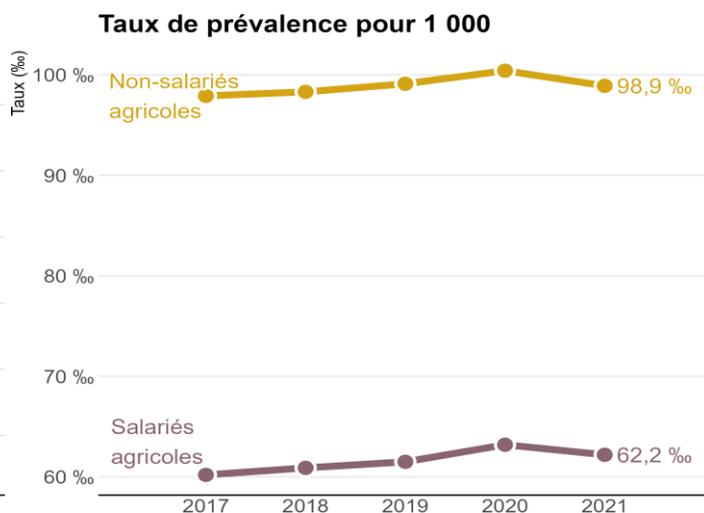
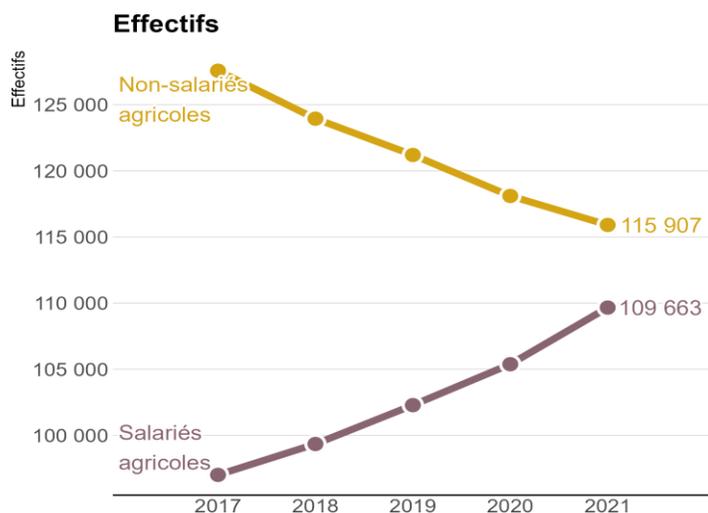
Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif*	Significativité	Consommateurs du régime agricole	
				Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
Non-salariés	115 907	80,6	***	225 570	602 250 470€
Salariés	109 663	101,6	***		

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



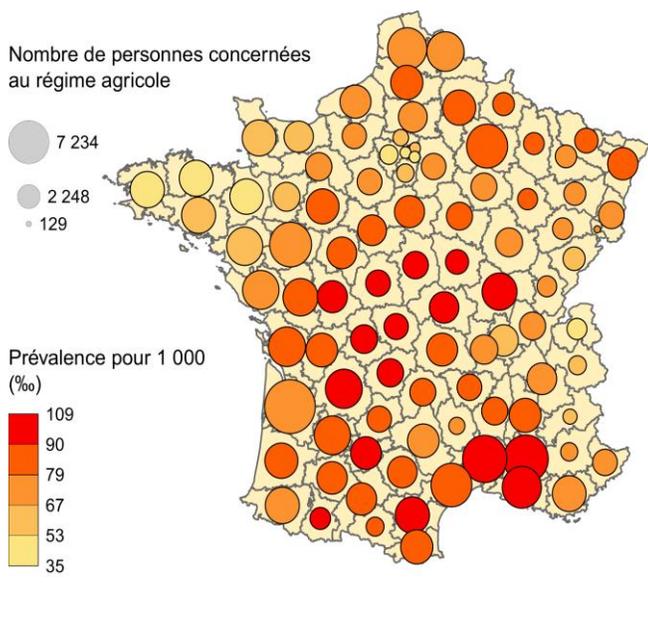
## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime



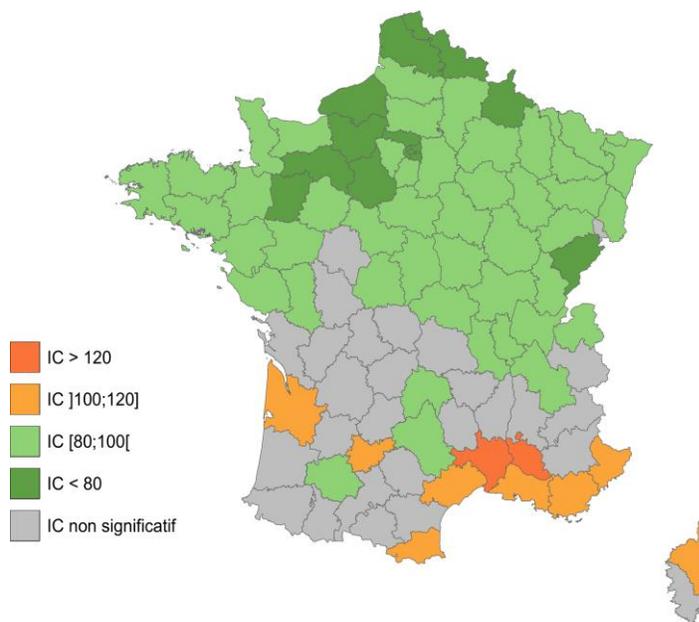
Source: SNDS

## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Diabète (top\_FDiabet\_ind) :

*Personnes ayant reçu au moins 3 délivrances (à différentes dates) d'antidiabétiques oraux ou d'insuline (ou au moins 2 en cas d'au moins 1 grand conditionnement) au cours de l'année n, et/ou personnes ayant reçu au moins 3 délivrances (à différentes dates) d'antidiabétiques oraux ou d'insuline (ou au moins 2 en cas d'au moins 1 grand conditionnement) au cours de l'année n-1, et/ou personnes ayant une ALD (Affection de Longue Durée) au cours de l'année n avec codes CIM-10 de diabète et/ou personnes hospitalisées au cours des années n à n-1 avec codes CIM10 de diabète (diagnostic principal (DP) ou diagnostic relié (DR)), et/ou personnes hospitalisées au cours des années n à n-1 pour une complication du diabète (DP ou DR) avec un code CIM10 de diabète en diagnostic associé (DA), ou en DP ou DR de RUM (Résumé d'Unité Médicale)*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



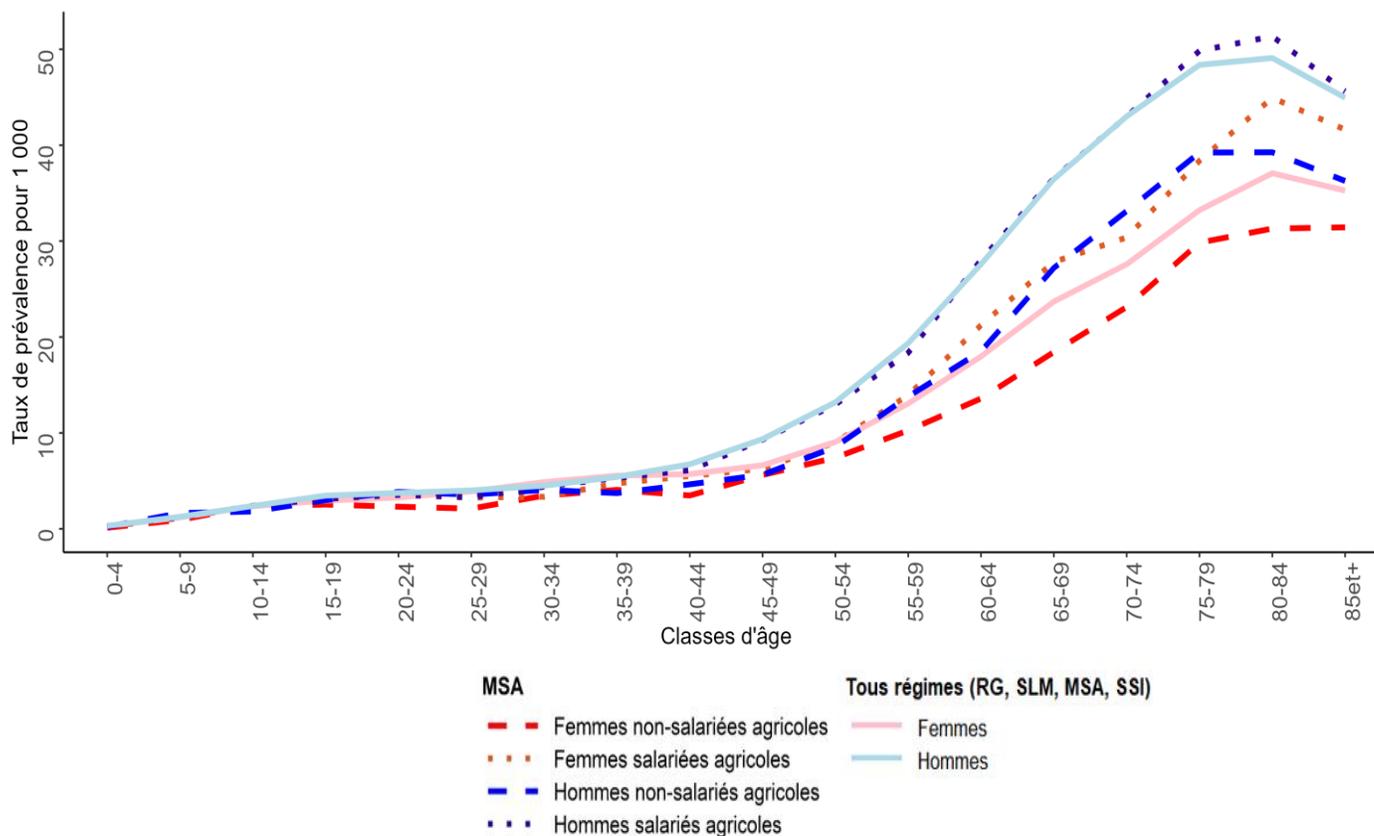
## Diabète insulino-traité

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 48 430
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 0,2 %
- Taux de prévalence : 16,5 ‰
- Âge moyen : 70,5 ans – Âge médian : 73 ans
- Répartition hommes/femmes : 56 % / 44 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 7 473

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



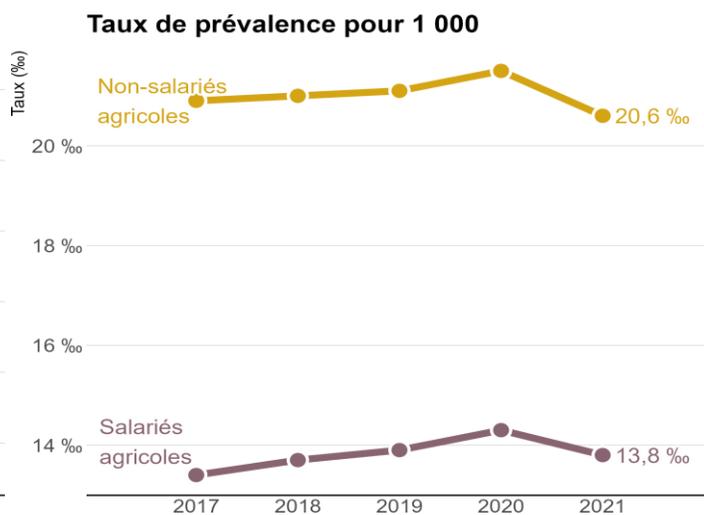
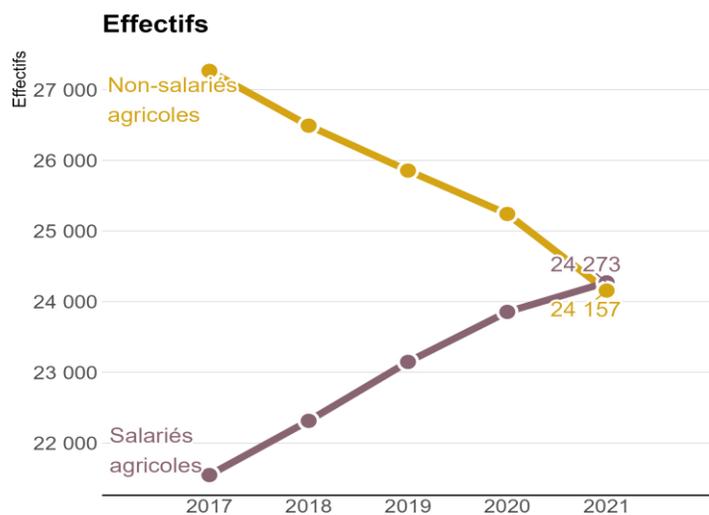
## Indices comparatifs

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	24 157	80,7	***
Salariés	24 273	103,5	***

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime

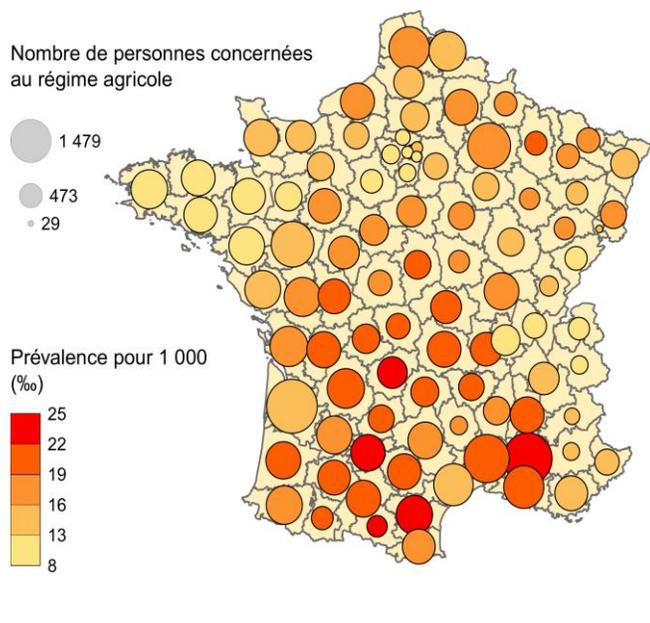


Source: SNDS

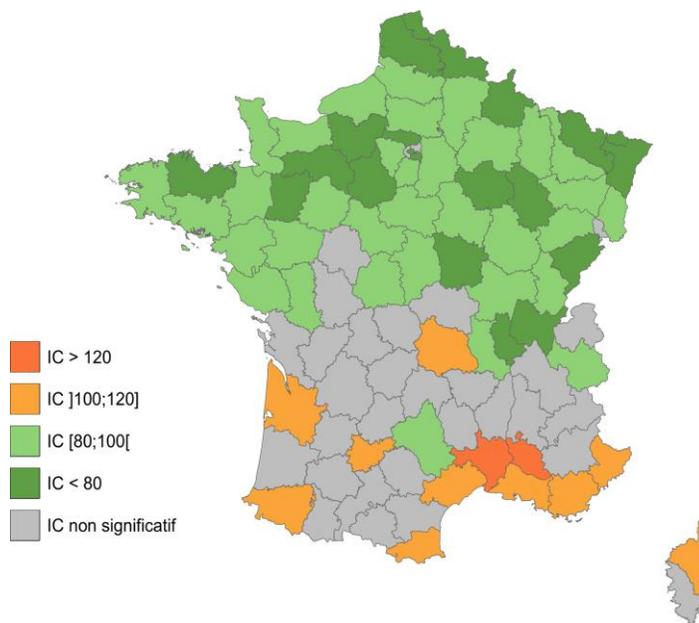


## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Diabète insulino-traité (sup\_FInsul\_ind) :

*Personnes ayant reçu au moins 3 délivrances (à différentes dates) d'insuline (ou au moins 2 en cas d'au moins 1 grand conditionnement) au cours de l'année n et faisant parti obligatoirement du top diabète*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



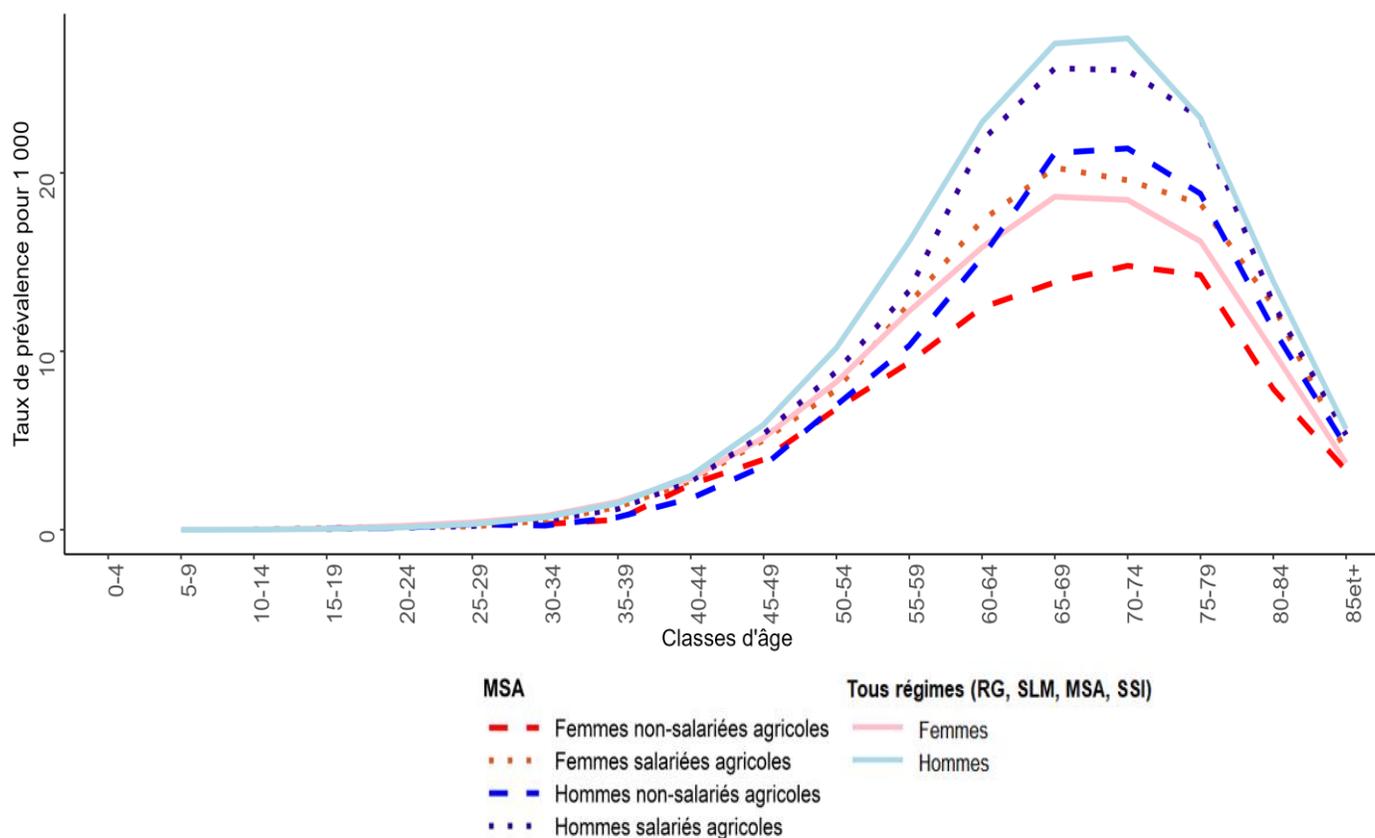
## Diabète traité par agoniste du glp-1

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 22 331
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : + 22,7 %
- Taux de prévalence : 7,6 ‰
- Âge moyen : 67,1 ans – Âge médian : 68 ans
- Répartition hommes/femmes : 60,3 % / 39,7 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 5 762

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



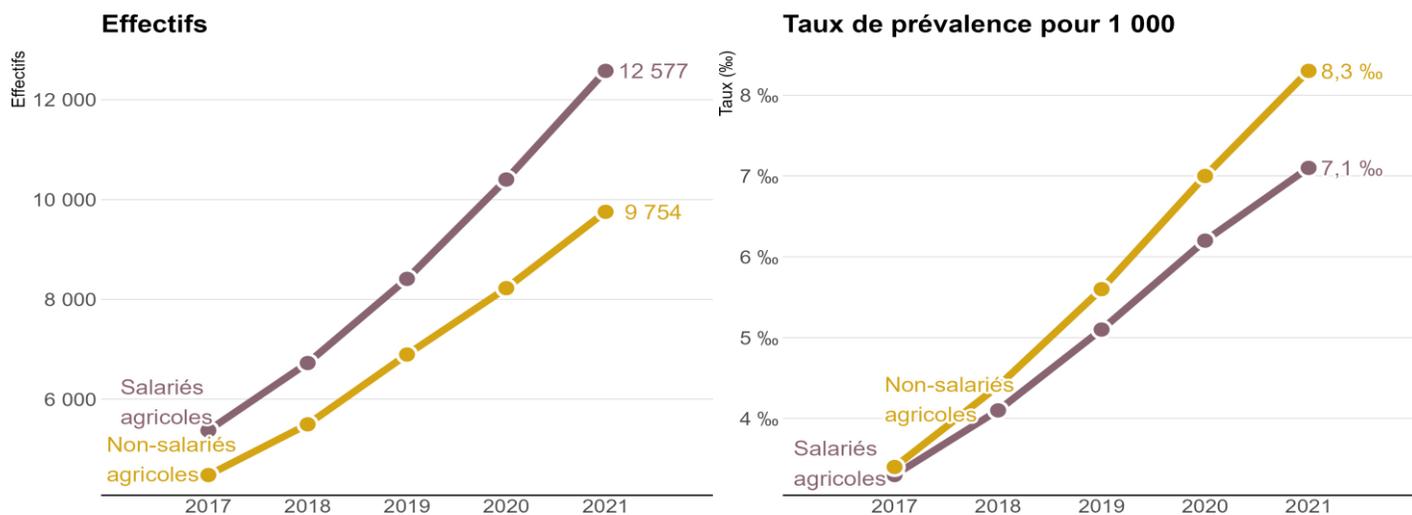
## Indices comparatifs

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif*	Significativité
Non-salariés	9 754	76,6	***
Salariés	12 577	97,3	***

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime

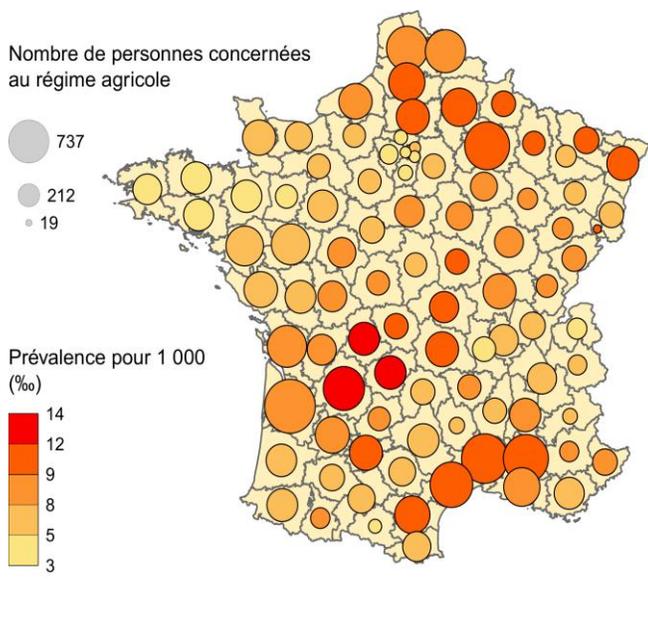


Source: SNDS

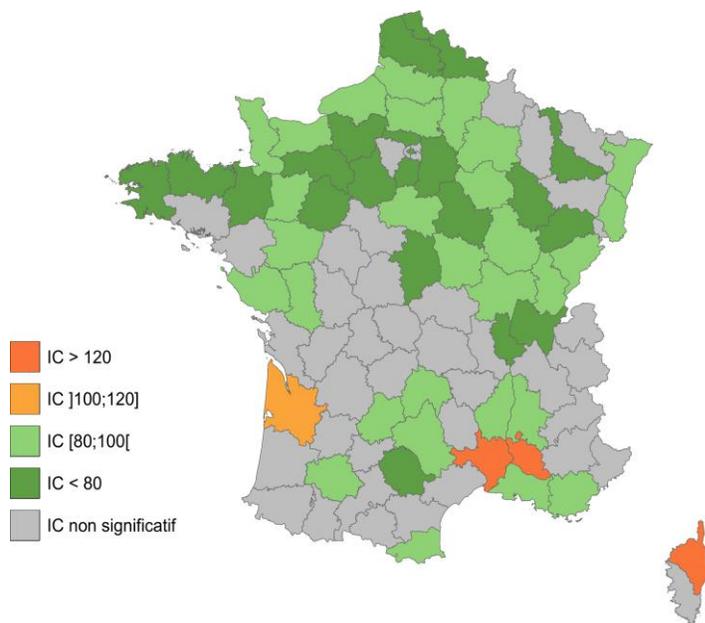


## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Diabète traité par agoniste du glp-1 (sup\_FAGLP1\_ind) :

*Personnes ayant reçu au moins 3 délivrances (à différentes dates) d'agoniste du GLP-1 (ou au moins 2 en cas d'au moins 1 grand conditionnement) au cours de l'année n et faisant parti obligatoirement du top diabète*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.